NUMÉRO 17 JUILLET 1948

Illinois U Library

France ILLUSTRATION

LITTÉRAIRE ET THÉATRALE

UN ANGE EST VENU
Chronique de Raymond ESCHOLIER

LE CLIENT LE PLUS OBSTINÉ DU MONDE
Nouvelle inédite de Georges SIMENON

LE JUGE DE MALTE
Pièce en trois actes de Denis MARION

Fondateur : Georges OUDARD

Directeur : G. CAHEN-SALVADOR

Ce supplément n'est servi que par abonnement couplé avec
" FRANCE-ILLUSTRATION "
13, rue Saint-Georges
PARIS - IX^e

RAYMOND ESCHOLIER

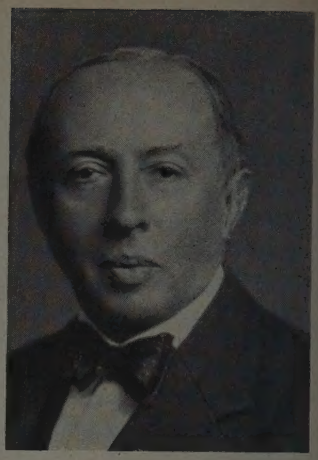

Romancier et historien, Raymond Escholier, né à Paris le 25 décembre 1882, a vu ses œuvres successivement couronnées, en 1920, par le prix Northcliffe, en 1921 par le prix Vie-Heureuse et en 1931 par la plus haute récompense de l'Académie française, le Grand Prix de Littérature. Ses romans les plus connus : *Dansons la trompeuse, Cantegril, la Nuit, Quand on conspire, l'Herbe d'amour...* sont tous consacrés à sa petite patrie : l'Ariège. Historien et critique d'art, on lui doit des ouvrages importants sur Delacroix, Daumier, le Greco, Henri Matisse. Sa *Vie glorieuse de Victor Hugo* a été, comme la plupart de ses romans, traduit dans toutes les langues. Conservateur de la Maison de Victor-Hugo, puis du Petit Palais, il fut l'initiateur et l'organisateur de la fameuse Exposition d'art italien. Il prépare sur son terroir un roman d'une conception très nouvelle : *Mont-Ségur*, et va publier incessamment ses *Souvenirs*.

GEORGES SIMENON

Doué d'une puissance d'imagination et d'une facilité de travail extraordinaire, Georges Simenon était déjà l'auteur d'une centaine au moins — si ce n'est plus — de romans populaires lorsqu'il se mit à écrire des livres policiers. Sa réussite fut aussitôt éclatante, tant à cause des qualités très particulières d'écriture et d'atmosphère de ses ouvrages que par l'invention d'un nouveau personnage, vivant, sympathique et humain : le commissaire Maigret. La quarantaine à peine dépassée, Georges Simenon — qui avait débuté en tenant la rubrique des « chiens écrasés » dans un quotidien de Liège, sa ville natale — a vu sa renommée s'étendre dans les coins les plus reculés du monde : il n'est peut-être pas de langue vivante dans laquelle ses romans ne soient traduits. De grands écrivains — André Gide en particulier — et des critiques qualifiés ont attiré l'attention du public lettré sur le cas de cet auteur que l'on cantonne à tort dans la littérature « policière ou d'aventures ». Parmi la solitude et le calme d'une petite ville de l'Arizona, à Tucson, où il vit pour l'instant, Simenon travaille à un livre qui sera, pense-t-il, son « premier roman ».

DENIS MARION

Né à Bruxelles en 1906, Denis Marion y exerça de 1927 à 1944 la profession d'avocat. Depuis cette date, il s'est consacré, à Paris (où il est le directeur des services d'un important quotidien belge), au journalisme, à la littérature et au cinéma. Son activité dans ce dernier domaine ne date pas d'hier : en 1938, il avait déjà été l'assistant d'André Malraux lors de la réalisation d'*Espoir*. Son activité littéraire proprement dite n'en est pas moins grande. Il a publié des essais : *Billets durs* (1939), *la Méthode intellectuelle de Poe* (1942), *Aspects du cinéma* (1946) et une importante biographie critique : *Daniel Defoe*, qui a fait le point sur l'auteur génial de *Robinson Crusoé*. Romancier, il a décrit les milieux de cinéma dans *Si peu que rien* (1945) et publié une importante nouvelle : *le Courage de ses actes* (1946). Il est le critique cinématographique de *Combat* et de *France-Illustration* et le critique dramatique de *la Bataille*.

LE VIEUX PARIS VOUS PARLE (*)

UN ANGE EST VENU...

par RAYMOND ESCHOLIER

LE 10 août 1828, comme la nuit bleue envahissait d'ombre le fleuve assoupi entre le Louvre et le palais Mazarin, Etienne Arago, catalan et carbonaro toujours en veine de conspiration, aperçut soudain, accoudé au rebord du pont des Arts et regardant l'eau couler, un homme jeune, de taille médiocre, mais massif et large d'épaules, qu'il crut reconnaître. Arago s'approcha. C'était Balzac.

— Qu'est-ce que vous faites là, mon cher ami ? demanda Etienne. Imitez-vous le personnage du « Misanthrope » qui crachait dans l'eau pour faire des ronds ?

— Moi, dit Balzac, la voix lassée, je regarde la Seine et je me demande si je ne vais pas me coucher dans ses draps humides.

— Allons ! Allons ! dit notre conspirateur, qui ne prenait pas les choses au tragique... Dans votre Touraine, tout comme dans mon Roussillon, il y a de trop bon vin pour qu'on songe — même à l'heure de la mort — à boire de l'eau...

Et, prenant affectueusement Balzac par le bras, il l'entraîna vers la rive gauche.

— Parlez-moi du duc de Clarence expirant dans un fût de Malvoisie. Ça, c'est une belle fin !

Après avoir passé sous l'arcade de l'Institut, tous deux descendaient la rue de Seine.

Arrivé à l'angle de la rue des Marais-Saint-Germain, le romancier prit congé du révolutionnaire, tourna à droite, fit quelques pas, en rasant les murs comme un voleur, et s'arrêta devant une maison en retrait, composée de deux corps de bâtiments, reliés au rez-de-chaussée par un long vitrage.

Devant la porte épaisse, à un seul vantail, des colis de papier, des voitures à bras s'accumulaient. L'homme, jetant un long regard autour de lui, n'aperçut pas une ombre dans la petite rue étroite, illustrée par les souvenirs de Jean Racine et de la Champmeslé, d'Adrienne Lecouvreur et de M^lle^ Clairon. Alors, il souleva le heurtoir et entra.

Un couloir sombre le conduisit à une porte entrebâillée. Il la poussa, jeta au loin son chapeau et, accablé, s'assit sur une pile d'épreuves.

Par un grand châssis qui prenait jour sur la cour intérieure un rayon de lune s'écoulait

(*) 17, rue Visconti (anciennement, rue des Marais-Saint-Germain).

dans la vaste pièce, argentant les tables à encrer, les sept presses Stanhope, les rangs de casses, les formes amoncelées, désertées.

Il y avait plusieurs jours que l'atelier était muet. Gobseck n'entendait pas prêter un liard à Balzac imprimeur, et, ce soir-là, le passif de la maison Balzac et Barbier s'élevait à plus de 100.000 francs.

Vainement, le malheureux avait battu le pavé de Paris toute la journée, visitant des usuriers et des amis, sollicitant des délais ou de l'argent. Il rentrait, le gousset vide, l'estomac creux, l'âme aux abois.

Traqué par ses créanciers, il se voyait couchant à Sainte-Pélagie, une nuit prochaine. La faillite le guettait. Mieux valait en finir...

Tout à l'heure, sur le pont des Arts, avant qu'Arago vînt le surprendre, une seule pensée l'avait retenu... Celle d'une femme, sa « Dilecta », l'élue, à laquelle il devait, au moins, une lettre dernière avant de faire le grand saut dans l'inconnu.

Honoré se leva. Cette lettre, il allait l'écrire.

Dans la cuisine obscure, le jeune homme but un verre d'eau avidement. Car il n'avait bu ni mangé depuis vingt-quatre heures. Ensuite, ayant allumé une bougie, il gagna sa chambre, située à l'étage supérieur.

Une surprise l'y attendait. Sur son bureau, une petite nappe avait été mise et là, parmi quelques roses humides, étaient disposés deux couverts, un pâté en croûte, des fruits, une bouteille de chablis.

— Pauvre chère, soupira Balzac. Elle est venue !...

Mais, secouant la tête, il repoussa la nappe et plaça les victuailles sur la cheminée.

— Mieux vaut s'en aller à jeun, fit-il amèrement. Ça me donnera du cœur !

Et, saisissant un feuillet qui traînait, Balzac commença d'écrire à sa « Dilecta », à M^me^ de Berny...

Il se retourna. Dans l'encadrement de l'alcôve, entre les rideaux du lit, une femme grande et souple apparaissait.

Dans sa robe d'organdi bleuâtre, ornée de grecques brodées, elle avait le charme défaillant de l'automne qui allait venir. Sous ses bandeaux ondulés d'un brun velouté, ses grands yeux pers avaient une douceur pressante. Un sourire voluptueux flottait sur ses lèvres un peu fortes.

— Laure ! s'écria Balzac. Je te croyais à Saint-Rémy.

— M. de Berny y est encore. Mais me voici. Je t'attendais.

Et, comme le jeune homme froissait la page commencée, elle l'arrêta :

— J'ai tout compris. Qu'allais-tu faire ?

Il tomba à ses pieds et sanglota ; puis il lui confia sa détresse immense, ses inutiles courses de la journée, sa soif de mourir...

— Ah ! Laure, tout est perdu ! Ils veulent que je dépose mon bilan ! C'est la faillite... Mon nom, que je voulais si grand, si pur, déshonoré !

— Il sera glorieux, ton nom.

— Un failli !

Mais elle, mirant profondément ses yeux clairs dans les yeux bruns aux reflets d'or :

— Il n'y aura pas de faillite ! dit-elle avec autorité. Nous devons te sauver... Ne suis-je pas aussi ton associée ? Et puis... tu as du génie !

Elle l'embrassa comme un enfant et comme un maître.

— Chéri adoré, tu n'oubliais qu'une chose. C'est que ta vie est le gage de tes créanciers.

Il courba la tête, atterré.

Mais elle, le relevant et l'entraînant vers une méridienne, se prit à le bercer comme un enfant.

— Que dis-tu, mon gentil ? Tu me plains, moi dont le sort est si enviable... Vois-tu, si je savais qu'on pût comprendre l'amour que j'ai pour toi, je le crierais sur les toits, sur les montagnes, en tous lieux, certaine qu'il me couvrirait de gloire, qu'il m'entourerait d'une auréole dont chacun des rayons irait vivifier les cœurs aimants et communiquer aux âmes nobles et grandement tendres une sublime exaltation... Mon doux maître, je veux te voir heureux, puissant, considéré, toi qui seras pour moi comme un rêve animé...

Et lui, de nouveau agenouillé, répond, à travers ses larmes :

— Ah ! Mine-Minne, tu es l'âme de mon âme ! Tu me sauves de tout ! Mon héroïne de toujours, celle de ma vie et de mon œuvre, c'est toi, ce sera toi, telle que tu m'es apparue un jour, avec toute ta grâce, ta pureté, ta noblesse. Je n'étais qu'un enfant. Je ne connaissais pas l'amour. J'ai tout aimé en toi. Ah ! je voudrais pouvoir exprimer un jour tout ce qu'il y a de saint et de sacré dans la première femme que l'on rencontre avec les illusions de la jeunesse...

Alors, la « Dilecta » baisse ses longs cils humides et murmure :

— Source de ma vie, tout ce qui vient de toi m'est charme et bonheur.

Puis, soudain, maîtrisant son émotion et secouant la tête, M^me^ de Berny eut un rire léger.

— Monsieur Minet, dit-elle en allant vers la cheminée, il te faut faire honneur à ce pâté d'Amiens. Aussi bien, je m'invite. Car, moi-même, je n'ai pas soupé.

Balzac s'assit, vaincu. Laure alluma deux autres flambeaux. A la lumière, les ors des reliures de Thouvenin s'animèrent et la tenture de percale bleue, la tenture de « leur nid », s'éclaira tendrement.

Jamais cette femme adorable n'avait paru plus jeune à son jeune amant. Jamais, même aux jours lointains de Villeparisis, où il la plaisantait ingénument sur la quarantaine révolue !

En un instant, comme il advient pour ceux qui flottent entre la vie et la mort, les étapes de leurs amours apparaissaient à ses yeux enfiévrés : le bal chez Mme de Berny, l'enchantement de son sourire et « cet air de grande dame que toutes les reines n'ont pas et que je n'ai vu qu'à elle », dira-t-il un jour, le trouble où le jette l'harmonieux décolleté de Laure, l'écharpe qu'il fait tomber, ce qui lui vaut ce cri de surprise : « Mais, mon petit bonhomme, qu'est-ce qui vous prend donc ? »... Villeparisis et le salon de Mme de Berny, le salon Louis XVI de la filleule de la reine, le jovial Honoré devenant brusquement timide et discret, tant « il sentait que le son d'une parole trop vive pouvait la blesser, qu'un désir l'offenserait », ses confidences à celle qu'il aimait déjà : « Il faut que j'aie du génie ; sans génie, je suis perdu »... la lecture de « Sténie », la première œuvre inspirée par Mme de Berny, et Laure écoutant — non sans trouble — cette déclaration passionnée : « J'aime, j'aime ! Ah ! je le répète avec volupté... J'aime pour la seule fois de ma vie... Je ne sais si vous m'aimerez, mais ce dont je ne puis douter, c'est que je vous aimerai sans cesse. Vous serez le charme éternel de ma vie »...

Janvier 1822. Sa première lettre d'amour demeurée sans réponse... Mais, au printemps de cette même année, Mme de Berny de nouveau à Villeparisis, l'amoureuse amitié, la grille du jardin, où il vient l'attendre en vain, chaque soir, vers 10 heures, jusqu'au jour où, subjuguée par cette jeune force qui l'implore, Laure lui dit enfin : « Ce soir, je serai à la grille... », l'allée des ormes, le banc de pierre, leurs mains qui s'étreignent. « Vous serez à moi », dit Honoré. Et Laure répond en toute simplicité : « Demain, à Paris »... Dans l'ombre ardente de l'amour, la révélation d'une chère présence, « ce plaisir infini que l'on éprouve à entendre à tout moment des pas, une voix, un frôlement de robe »... Elle, qui avait si longtemps résisté, enfin séduite, « elle qui le trouvait doué de qualités si belles, capable de si grandes choses et déjà si éprouvé, homme et enfant, timide et courageux... » Elle, qu'il aimera, « et nunc et semper »... et maintenant, et toujours, par delà la mort.

Enivré d'amour, le jeune romancier rouvrit les yeux. Après avoir disposé les couverts et l'en-cas sur la table fleurie, Laure de Berny était revenue prendre place auprès de lui, sur la méridienne, avec une langueur émue.

Et ce soir-là, ainsi que tous les soirs, tandis que son ami buvait et mangeait, « comme Schéhérazade, elle parla. Son récit mit l'âme apaisée à la porte du palais des songes ».

N'était-elle pas « l'héroïne accomplie » ? Fille de Hinner, le harpiste de Marie-Antoinette, filleule du roi et de la reine de France, belle-fille du chevalier de Jarjayes, de ce vrai chevalier de Maison-Rouge qui faillit enlever la reine captive ; mariée très jeune à Gabriel de Berny, puis emprisonnée aux Madelonnettes, elle avait vu les divertissements de Trianon, le galant scepticisme de la cour, l'orage révolutionnaire, la Terreur déchaînée. On lui avait confié les secrets des complots royalistes. Pour arracher à la mort son illustre marraine, Jarjayes l'avait prise pour complice...

Devant « l'ami chéri », dont elle mûrissait le génie naissant, Laure feuilletait les pages brûlantes de cette vie, mêlée à tant d'existences romanesques.

Elle savait bien, la « Dilecta », la très aimée, que, dans cette imagination ardente, les fantômes du passé dissiperaient les anxiétés de l'heure présente ; et c'est pourquoi elle venait, ainsi que l'écrivit plus tard Balzac avec des larmes, « tous les jours, comme un bienfaisant sommeil, endormir les douleurs ».

Cette fois, elle parla de Versailles, de Trianon, du hameau et du parc champêtre tracé par Mique. Toute l'existence frivole de la cour travestie au goût des bergeries de Florian et de Boufflers refleurissait avec les souvenirs de son enfance. Elle dit les troupeaux de brebis aux toisons éclatantes, aux toisons enrubannées de faveurs; les princesses recueillant les œufs des poules de Houdan et du Gâtinais ; les grandes vaches normandes, aux robes immaculées, dont Mmes de Polignac et de Lamballe tiraient le lait — Blanchette et Brunette — dont Laure de Berny évoquait le souvenir, douze ans auparavant, par une belle journée d'automne, tandis qu'avec ses filles, Jeanne et Emma, elle était retournée à Trianon, à la recherche du passé... Promenade qui devait se terminer au belvédère qui domine le Temple de l'Amour, le lac et la grotte ombreuse où, le 5 octobre 1789, on vint arracher Marie-Antoinette à sa rêverie pour l'aviser que le peuple de Paris marchait sur Versailles...

Ces confidences sur la famille royale, sur les conspirations royalistes, quelle source d'excitations pour son roman « le Gars », qu'Honoré porte en lui et qui, bientôt, sous ce nom : les « Chouans », va rendre célèbre son auteur !

Et pourtant, qu'est le roman auprès de la réalité, qu'est la fiction devant l'histoire ? Le plus grand chef-d'œuvre de Balzac égalera-t-il jamais sa vie ? Et l'écrivain se tait pour écouter le témoignage du passé... Lorsqu'elle dit ce qu'elle savait des amours de M. de Fersen, la voix suave de Laure frémit comme un chant...

Quand elle se tut, les grands yeux de Balzac, des yeux pailletés d'or, étincelaient. Sur cette face robuste, mais belle encore de jeunesse, sur ce front superbe, sur ces lèvres charnues, il y avait maintenant de la vie, une vie puissante, intense, dominatrice.

— Un ange est venu, murmura-t-il avec extase.

Il lui prit les deux mains et voulut cueillir entre ses dents le dernier grain de chasselas. Elle ne refusa point. Leurs bouches demeurèrent confondues... Les flambeaux s'éteignirent.

Et voilà pourquoi Honoré de Balzac ne mourut pas ce soir-là.

LE CLIENT LE PLUS OBSTINÉ DU MONDE

Nouvelle inédite de GEORGES SIMENON

I

Le « Café des Ministères » ou le royaume de Joseph

JAMAIS personne, dans les annales de la police, ne mit autant d'acharnement ou de coquetterie à se montrer sous toutes ses faces, à poser en quelque sorte des heures durant, seize heures d'affilée exactement, à attirer, volontairement ou non, l'attention de dizaines de personnes, à telle enseigne que l'inspecteur Janvier, alerté, alla regarder l'homme sous le nez. Et pourtant, quand il fallut reconstituer son signalement, on devait se trouver devant l'image la plus imprécise, la plus floue qu'il soit possible d'imaginer.

Au point que pour certains — qui n'étaient pas particulièrement des imaginatifs — cette ostentation de l'inconnu apparut comme la plus habile et la plus inédite des ruses.

Mais c'est heure par heure qu'il faut reprendre cette journée du 3 mai, une journée tiède, ensoleillée, avec, dans l'air, cette vibration particulière au printemps parisien et, du matin au soir, entrant par bouffées dans la salle fraîche du café, le parfum légèrement sucré des marronniers du boulevard Saint-Germain.

C'est à huit heures, comme les autres jours, que Joseph ouvrit les portes du café. Il était en gilet et en manches de chemise. Il y avait, sur le sol, la sciure de bois qu'il avait étendue la veille au moment de la fermeture, et les chaises s'empilaient, très haut, sur les tables de marbre.

Car le « Café des Ministères », au coin du boulevard Saint-Germain et de la rue des Saints-Pères, est un des rares cafés à l'ancienne mode qui subsistent à Paris. Il n'a pas sacrifié à la manie des comptoirs où viennent s'accouder des gens qui ne font qu'entrer et sortir. Il n'a pas sacrifié non plus au goût du jour, aux dorures, à l'éclairage indirect, aux colonnes recouvertes de miroirs et aux guéridons en matière plastique.

C'est le café-type d'habitués, où les clients ont leur table, leur coin, leur jeu de cartes ou d'échecs et où Joseph, le garçon, connaît chacun par son nom : des chefs de bureau, des rédacteurs des ministères voisins, pour la plupart.

Et Joseph lui-même est une manière de personnage. Il y a trente ans qu'il est garçon de café et on ne l'imagine pas en complet veston comme tout le monde ; peut-être ne le reconnaîtrait-on pas dans la rue quand il se rend en banlieue où il s'est fait construire un pavillon.

A huit heures, c'est l'heure du « mastic », c'est-à-dire du nettoyage ou encore, comme on dit dans le métier, de la mise en place. La double porte, qui donne sur le boulevard Saint-Germain, est large ouverte. Il y a déjà du soleil sur une partie du trottoir, mais, à l'intérieur, règne une ombre fraîche et bleutée.

Joseph fume une cigarette. C'est le seul moment de la journée où il se permette de fumer dans l'établissement. Il allume le gaz du percolateur, qu'il astique ensuite jusqu'à le rendre comme un miroir. Il y a toute une série de gestes, de rites presque, qui se succèdent dans un ordre régu-

lier : les bouteilles d'apéritifs et d'alcools à ranger sur l'étagère, puis le balayage de la sciure, puis les chaises à placer autour des tables.

Or, à huit heures dix, exactement, l'homme est arrivé. Joseph, penché sur son percolateur, ne l'a pas vu entrer et il le regrettera par la suite. Est-il entré en coup de vent, comme quelqu'un qui se sent poursuivi ? Pourquoi a-t-il choisi le « Café des Ministères », alors qu'il y a en face, de l'autre côté de la rue, un café-comptoir où l'on peut trouver à cette heure des croissants, des petits pains et une atmosphère déjà grouillante ?

Joseph dira :

— Je me suis retourné et j'ai vu quelqu'un au milieu du café, un homme coiffé d'un chapeau gris et qui tenait une petite valise à la main.

En réalité, l'établissement était ouvert sans l'être. Il était ouvert, puisque la porte l'était, mais il ne l'était pas en ce sens qu'il ne venait jamais personne à cette heure, que le café n'était pas préparé, que l'eau commençait à peine à tiédir dans le percolateur et que les chaises étaient encore empilées sur les tables.

— Je ne pourrai rien vous servir avant une bonne demi-heure, a dit Joseph.

Il croyait en être quitte. Mais l'homme, sans lâcher sa valise, a pris une chaise sur une des tables et s'est assis. Il s'est assis simplement, calmement, comme quelqu'un à qui on ne fait pas changer d'idée, et il a murmuré :

— Cela n'a pas d'importance.

Ce qui a suffi à mettre Joseph de mauvaise humeur. Il est comme ces ménagères qui ont horreur d'avoir quelqu'un dans les jambes quand elles font le grand nettoyage. L'heure du « mastic », c'est son heure à lui. Et il a grommelé entre ses dents :

— Tu l'attendras longtemps, ton café !

Jusqu'à neuf heures, il a accompli son travail quotidien en lançant de temps en temps un coup d'œil furtif à son client. Dix fois, vingt fois il est passé tout près de lui, l'a frôlé, l'a même bousculé quelque peu, tantôt en balayant la sciure, tantôt en prenant les chaises sur les tables.

Puis, à neuf heures deux ou trois minutes, il s'est résigné à lui servir une tasse de café brûlant flanqué d'un petit pot de lait et de deux morceaux de sucre sur une soucoupe.

— Vous n'avez pas de croissants ?

— Vous pourrez en trouver en face...

— Cela n'a pas d'importance...

C'est curieux : il y a, chez ce client obstiné, qui doit bien se rendre compte qu'il gêne, qu'il n'est pas à sa place, que ce n'est pas l'heure de s'installer au « Café des Ministères », une certaine humilité qui n'est pas sans le rendre sympathique.

Il y a autre chose aussi, que Joseph commence à apprécier, lui qui a l'habitude des gens qui viennent s'asseoir sur ses banquettes. Depuis une heure qu'il est là, l'homme n'a pas tiré de journal de sa poche, il n'en a pas réclamé, il n'a pas cru nécessaire de consulter le Bottin ou l'annuaire des téléphones. Il n'a pas non plus essayé de lier la conversation avec le garçon. Il ne croise pas et ne décroise pas les jambes. Il ne fume pas.

C'est rarissime, les gens capables de rester assis pendant une heure dans un café sans bouger, sans regarder l'heure à chaque instant, sans manifester leur impatience d'une façon ou d'une autre. S'il attend quelqu'un, il le fait avec une placidité remarquable.

A dix heures, le « mastic » fini, il est toujours là. Un autre détail curieux, c'est qu'il n'a pas pris place près des fenêtres, mais dans le fond de la salle, près de l'escalier d'acajou qui descend aux lavabos. Joseph doit y descendre, d'ailleurs, pour aller faire sa toilette. Il a déjà déployé, en tournant la manivelle, le velum orange qui colore légèrement l'ombre du café.

Avant de descendre, il fait sonner de la monnaie dans la poche de son gilet, espérant que son client comprendra, se décidera à payer et à s'en aller.

Il n'en est rien et Joseph s'en va, le laisse seul, change de plastron, de faux col, se donne un coup de peigne et endosse sa petite veste d'alpaga.

Quand il remonte, l'homme est toujours là, devant sa tasse vide. La caissière, M^lle^ Berthe, arrive et s'installe à sa caisse, sort quelques objets de son sac à main, commence à ranger les jetons en piles régulières.

M^lle^ Berthe et Joseph ont échangé un clin d'œil, et M^lle^ Berthe, qui est grasse, molle, rose et placide, avec des cheveux oxygénés, observe le client du haut de son espèce de trône.

— Il m'a fait l'effet de quelqu'un de très doux, de très convenable, et pourtant j'ai eu l'impression que sa moustache était teinte comme celle du colonel...

Car l'homme a des petites moustaches retroussées, sans doute au petit fer, d'un noir bleuté qui fait penser à la teinture.

On livre la glace, un autre rite de tous les matins. Un colosse, avec une toile à sac sur l'épaule, transporte les blocs opalins d'où tombent quelques gouttes d'eau limpide, et les range dans le comptoir-glacière.

Celui-ci dira, car il a remarqué, lui aussi, le client unique :

— Il m'a fait l'effet d'un phoque...

Pourquoi d'un phoque ? Le livreur restera incapable de le préciser. Quant à Joseph, toujours suivant un horaire invariable, il retire les journaux de la veille des longs manches sur lesquels on les fixe et il met à la place les journaux du jour.

— Cela ne vous dérangerait pas de m'en donner un ?

Tiens ! Le client a parlé ! D'une voix douce, comme timide.

— Lequel voulez-vous ? *Le Temps* ? *Le Figaro* ? *Les Débats* ?

— Cela n'a pas d'importance.

Ce qui donne à penser à Joseph que l'homme n'est sans doute pas de Paris. Cela ne doit pas être un étranger non plus, car il n'a pas d'accent. Plutôt quelqu'un qui débarque de la province. Mais il n'y a pas de gare à proximité. Descendant d'un train avant huit heures du matin, pourquoi aurait-il traversé plusieurs quartiers de Paris avec sa valise, pour venir s'installer dans un café qu'il ne connaît pas ? Car Joseph, qui a la

mémoire des physionomies, est sûr de ne l'avoir jamais vu. Les inconnus qui entrent par hasard au « Café des Ministères » sentent tout de suite qu'ils ne sont pas chez eux et s'en vont.

Onze heures. L'heure du patron, M. Monnet, qui descend de son appartement, rasé de frais, le teint clair, ses cheveux gris bien lissés, vêtu de gris, chaussé de ses éternels souliers vernis. Il y a longtemps qu'il aurait pu se retirer des affaires. Il a monté des cafés en province pour chacun de ses enfants. S'il reste ici, c'est parce que ce coin du boulevard Saint-Germain est le seul endroit du monde où il puisse vivre, et que ses clients sont ses amis.

— Ça va, Joseph ?

Il a tout de suite repéré le client et sa tasse de café. Son œil devient interrogateur. Et le garçon lui souffle tout bas, derrière le comptoir :

— Il est là depuis huit heures du matin...

M. Monnet passe et repasse devant l'inconnu en se frottant les mains, ce qui est comme une invitation à engager la conversation. M. Monnet bavarde avec tous ses clients, joue aux cartes ou aux dominos avec eux, connaît leurs affaires de famille et leurs petites histoires de bureau.

L'homme ne bronche pas.

— Il m'a paru très fatigué, comme quelqu'un qui a passé la nuit dans le train sans dormir... déposera-t-il.

A tous les trois, à Joseph, à M^lle^ Berthe, à M. Monnet, Maigret demandera plus tard :

— Avait-il l'air de guetter quelqu'un dans la rue ?

Et les réponses seront fort différentes. *Non*, pour M. Monnet.

La caissière :

— J'ai eu l'impression qu'il attendait une femme.

Joseph, enfin :

— Plusieurs fois, je l'ai surpris qui regardait dans la direction du bar d'en face, mais il baissait les yeux aussitôt.

A onze heures vingt, il a commandé un quart Vichy. Il y a quelques clients qui boivent de l'eau minérale, on les connaît, ce sont des gens, comme M. Blanc, du ministère de la Guerre, qui suivent un régime. Joseph note machinalement que le bonhomme ne fume pas et ne boit pas, ce qui est assez rare. Puis, pendant près de deux heures, il cesse de s'occuper de lui, car c'est l'heure de l'apéritif, les habitués commencent à affluer, le garçon sait d'avance ce qu'il doit servir à chacun, à quelles tables il faut donner des cartes.

— Garçon...

Il est une heure. L'homme est toujours là, sa valise glissée sous la banquette de velours rouge. Joseph feint de croire qu'on lui demande l'addition et il calcule à mi-voix, annonce :

— Huit francs cinquante...

— Est-ce que vous pourriez me servir un sandwich ?

— Je regrette. Nous n'en avons pas.

— Vous n'avez pas non plus de petits pains ?

— Nous ne servons aucune nourriture...

C'est vrai et c'est faux. Il arrive que, le soir, on serve un sandwich au jambon à des joueurs de bridge qui n'ont pas eu le temps de dîner. Mais cela reste une exception.

L'homme hoche la tête et murmure :

— Cela n'a pas d'importance...

Cette fois, Joseph est frappé par un frémissement de la lèvre, par l'expression résignée, douloureuse, du visage.

— Je vous sers quelque chose ?

— Un autre café, avec beaucoup de lait...

Parce qu'il a faim, en somme, et qu'il compte sur le lait pour le nourrir un tant soit peu. Il n'a pas réclamé d'autres journaux. Il a eu le temps de lire le sien de la première à la dernière ligne, petites annonces comprises.

Le colonel est venu et n'a pas été content, parce que l'inconnu occupait sa place ; car le colonel, qui craint le moindre courant d'air — et il prétend que les courants d'air de printemps sont les plus traîtres — s'installe toujours au fond de la salle.

Jules, le second garçon, qui n'est dans le métier que depuis trois ans et qui n'aura jamais l'air d'un vrai garçon de café, vient prendre son service à une heure et demie et Joseph, passant derrière la cloison vitrée, va manger le déjeuner qu'on lui descend du premier étage.

Pourquoi Jules trouve-t-il que l'inconnu a l'air d'un marchand de tapis ou de cacahuètes ?

— Il ne m'a pas fait l'impression d'être franc. Je n'aime pas sa façon de regarder en dessous, avec quelque chose de trop doux, de visqueux dans la physionomie. Si ça n'avait été que de moi, je l'aurais balancé en lui disant qu'il s'était trompé de crèmerie...

D'autres, des clients, ont remarqué l'homme et vont le remarquer davantage le soir, en le retrouvant à la même place.

Tout cela, ce ne sont, en quelque sorte, que des témoignages d'amateurs. Mais, par suite d'un hasard, on va avoir un témoignage de professionnel et ce témoignage s'avérera aussi peu consistant que les autres.

Pendant près de dix ans, à ses débuts, Joseph a été garçon à la « Brasserie Dauphine », à quelques pas du quai des Orfèvres, où fréquentent la plupart des commissaires et des inspecteurs de la Police judiciaire. Il s'y est lié avec un des meilleurs collaborateurs de Maigret, l'inspecteur Janvier, dont il a épousé la belle-sœur, de sorte qu'ils sont un peu parents.

A trois heures de l'après-midi, voyant son client toujours à la même place, Joseph a commencé à s'irriter pour de bon. Il a échafaudé des hypothèses, s'est dit que, si le bonhomme s'obstine de la sorte, ce n'est pas par amour pour l'atmosphère du « Café des Ministères », mais parce qu'il a de bonnes raisons pour ne pas en sortir.

— En descendant du train, raisonne-t-il, il a dû se sentir filé et il est entré ici à tout hasard pour échapper à la police...

Joseph téléphone à la P. J. et demande Janvier au bout du fil.

— J'ai ici un drôle de client qui est installé dans son coin depuis huit heures du matin et qui semble résolu à n'en pas bouger. Il n'a rien mangé. Vous ne croyez pas que vous feriez bien de venir jeter un coup d'œil ?

Janvier, l'homme méticuleux, a emporté les derniers bulletins contenant la photographie et le signalement des personnes recherchées, et s'est dirigé vers le boulevard Saint-Germain.

Hasard curieux, au moment où il pénétrait dans le café, celui-ci était vide.

— Envolé ? demanda-t-il à Joseph.

Mais celui-ci lui désigne le sous-sol.

— Il vient de réclamer un jeton et de descendre au téléphone.

Dommage ! Quelques minutes plus tôt et l'on aurait pu, en alertant la table d'écoute, savoir à qui et pourquoi il téléphonait. Janvier s'assied et commande un calvados. L'homme remonte et va reprendre sa place, toujours calme, peut-être soucieux, mais sans nervosité. Il semble même à Joseph, qui commence à le connaître, qu'il est plutôt détendu.

Vingt minutes durant, Janvier l'observe des pieds à la tête. Il a tout le temps de comparer le visage un peu gras, un peu flou, à toutes les photographies des types recherchés. A la fin, il hausse les épaules.

— Il n'est pas sur nos listes, dit-il à Joseph. Il me fait l'effet d'un pauvre bougre à qui une femme a posé un lapin. Il doit être agent d'assurance, ou quelque chose dans ce genre-là.

Janvier plaisante même :

— Je ne serais pas étonné qu'il voyage pour une entreprise de pompes funèbres... En tout cas, je n'ai pas le droit de l'interpeller pour lui demander ses papiers. Aucun règlement ne lui interdit de rester dans le café aussi longtemps qu'il lui plaît et de se passer de déjeuner...

Ils bavardèrent encore un peu, Joseph et lui, puis Janvier rentra au quai des Orfèvres, eut une conférence avec Maigret au sujet d'une affaire de jeux clandestins et omit de lui parler du bonhomme du boulevard Saint-Germain.

Malgré le velum tendu devant les baies vitrées, des rayons obliques de soleil commençaient à s'infiltrer dans le café. Trois tables étaient occupées, à cinq heures, par des amateurs de belote. Le patron jouait à une des tables, juste en face de l'inconnu, à qui il lançait parfois un regard.

A six heures, c'était plein. Joseph et Jules allaient de table en table avec leur plateau chargé de bouteilles et de verres, et l'odeur du pernod commençait à combattre celle, trop douce, des marronniers du boulevard.

Chacun des deux garçons, à cette heure-là, avait son secteur. Il se fit que la table de l'homme tombait dans le secteur de Jules, qui était moins observateur que son collègue. En outre, Jules passait de temps en temps derrière le comptoir pour s'envoyer un verre de vin blanc, de sorte que, dès le commencement de la soirée, il avait tendance à embrouiller les choses.

Tout ce qu'il put dire, c'est qu'une femme était venue.

— Une brune, gentiment habillée, l'air convenable, pas une de ces femmes qui viennent dans un café pour lier conversation avec les clients...

Une de ces femmes, en somme, toujours selon Jules, qui n'entrent dans un endroit public que parce qu'elles y ont rendez-vous avec leur mari. Il y avait encore trois ou quatre tables disponi-

bles. Elle s'était assise à la table voisine de celle de l'inconnu.

— Je suis sûr qu'ils ne se sont pas parlé. Elle m'a commandé un porto. Je crois me souvenir qu'outre son sac, un sac en cuir brun ou noir, elle avait un petit paquet ficelé à la main. Je l'ai aperçu au début sur la table. Quand j'ai servi le porto, il n'y était plus ; sans doute l'avait-elle posé sur la banquette...

Dommage ! Joseph aurait bien voulu la voir. M^lle^ Berthe l'avait remarquée, elle aussi, du haut de sa caisse.

— Une personne plutôt bien, presque pas maquillée, en tailleur bleu avec un corsage blanc, mais, je ne sais pas pourquoi, je ne crois pas que ce soit une femme mariée...

Jusqu'à huit heures du soir, c'est-à-dire jusqu'à l'heure du dîner, le va-et-vient a été incessant. Puis il y a eu quelques vides dans la salle. A neuf heures, six tables seulement étaient occupées, dont quatre par des joueurs — deux par des joueurs de bridge qui font invariablement leur partie tous les jours.

— Ce qu'il y a de certain, dira Joseph, c'est que mon homme connaît le bridge et les échecs. Je jurerais même qu'il y est très fort. J'ai compris cela aux regards qu'il lançait à ses voisins, à sa façon de suivre les parties...

Il avait donc l'esprit assez libre, ou bien était-ce Joseph qui se trompait ?

A dix heures, plus que trois tables. Les gens des ministères se couchent tôt. A dix heures et demie, Jules s'en allait, car sa femme attendait un bébé et il s'était arrangé avec son collègue pour être libre de bonne heure.

L'homme était toujours là. Il avait consommé, depuis huit heures dix du matin, trois cafés, un quart Vichy et une limonade. Il n'avait pas fumé. Il n'avait pas bu d'alcool. Le matin, il avait lu le *Temps*. L'après-midi, il avait acheté un journal du soir à un camelot qui passait entre les tables.

A onze heures, comme d'habitude, Joseph commença, bien qu'il restât deux tables de joueurs, à empiler les chaises sur les tables et à répandre de la sciure de bois sur le plancher.

Un peu plus tard, sa partie étant finie, M. Monnet serra la main de ses partenaires — dont le colonel — et, emportant la caisse dans un sac de toile où M^lle^ Berthe avait rangé les billets de banque et de la monnaie, monta se coucher.

Au moment de sortir, il eut un coup d'œil au client obstiné, dont la plupart des habitués avaient parlé pendant la soirée, et il avait dit à Joseph :

— S'il vous causait des ennuis, n'hésitez pas à sonner...

Car il y a, derrière le comptoir, un bouton électrique qui déclenche une sonnerie dans son appartement privé.

C'était tout, en somme. Quand, le lendemain, Maigret fit son enquête, il ne devait guère obtenir d'autres renseignements.

M^lle^ Berthe partait à onze heures moins dix pour prendre son dernier autobus, car elle habitait Epinay. Elle aussi regarda une dernière fois l'homme avec attention.

— Je ne peux pas dire qu'il m'ait paru nerveux. Mais il n'était pas calme non plus. Si je l'avais rencontré dans la rue, par exemple, il m'aurait fait peur, comprenez-vous ? Et s'il était descendu de l'autobus en même temps que moi, à Epinay, je n'aurais pas osé rentrer toute seule.

— Pourquoi ?

— Il avait un regard « en dedans »...

— Qu'entendez-vous par là ?

— Que tout ce qui se passe autour de lui semblait lui être indifférent.

— Est-ce que les volets étaient fermés ?

— Non. Joseph ne les ferme qu'à la dernière minute.

— De votre place, vous aperceviez le coin de la rue et le café-bar d'en face... N'avez-vous pas remarqué d'allées et venues suspectes ?... Est-ce que quelqu'un ne semblait pas guetter votre client ?

— Je ne m'en serais pas aperçue... Autant, du côté du boulevard Saint-Germain, c'est calme, autant, dans la rue des Saints-Pères, il y a un va-et-vient perpétuel... Et, dans le café-bar, les gens entrent et sortent sans arrêt...

— Vous n'avez vu personne en sortant ?

— Personne... Ah ! si, il y avait un agent de police au coin de la rue...

C'était exact, le commissariat du quartier le confirma. Malheureusement, l'agent devait quitter sa faction un peu plus tard.

Deux tables... Un couple qui prenait un verre après le cinéma, des gens qu'on connaissait, un médecin et sa femme, qui habitaient trois maisons plus loin, et qui avaient l'habitude de s'arrêter un moment au « Café des Ministères » avant de rentrer chez eux. Ils payaient déjà, sortaient.

Le médecin remarquera :

— Nous étions assis juste en face de lui et j'ai noté qu'il avait l'air malade...

— Quelle maladie à votre avis ?

— Une maladie de foie, sans aucun doute...

— Quel âge lui donnez-vous ?

— C'est difficile à dire, car je n'y ai pas prêté autant d'attention que je le voudrais maintenant. A mon avis, c'est un de ces hommes qui paraissent plus vieux que leur âge... Les uns diront peut-être quarante-cinq ans ou davantage, à cause de la teinture de ses moustaches...

— Car elles étaient teintes ?

— Je le suppose... Mais j'ai eu des clients de trente-cinq ans qui avaient déjà cette chair molle et incolore, cet air éteint...

— N'avait-il pas cet air éteint parce qu'il n'avait pas mangé depuis le matin ?

— C'est possible... Mon diagnostic n'en reste pas moins : mauvais estomac, mauvais foie et, j'ajouterai, mauvais intestins...

Le bridge n'en finissait pas, à la dernière table. Trois fois, la partie faillit se terminer, et trois fois le demandeur chuta.

Un cinq trèfle contré et miraculeusement réussi, grâce à l'énervement d'un des joueurs qui affranchit la couleur longue du mort, y mit fin alors qu'il était minuit moins dix.

— Messieurs, on ferme... dit poliment Joseph en calant les dernières chaises sur les tables.

Il encaissa à la table des joueurs et l'homme ne bougeait toujours pas. A ce moment, il l'avoua plus tard, le garçon de café eut peur. Il faillit demander aux habitués de rester quelques minutes de plus, le temps de mettre l'inconnu à la porte.

Il n'osa pas, car les quatre joueurs sortaient en commentant encore la partie, s'arrêtaient un moment pour bavarder au coin du boulevard avant de se séparer.

— Dix-huit francs soixante quinze...

Ils n'étaient plus qu'eux deux dans le café, où Joseph avait déjà éteint la moitié des lampes.

— J'avais repéré, confessera-t-il à Maigret, un siphon sur le coin du comptoir et, s'il avait bougé, je le lui aurais brisé sur la tête...

— Vous aviez mis le siphon là exprès, n'est-il pas vrai ?

C'était évident. Seize heures en compagnie de ce client énigmatique avaient mis les nerfs de Joseph en pelote. L'homme était devenu quelque chose comme son ennemi intime. Il n'était pas loin de penser qu'il n'était là que pour lui, qu'afin de lui jouer un mauvais tour, de l'attaquer quand ils seraient seuls et de le dévaliser.

Et pourtant, Joseph avait commis une faute. Comme son client mettait du temps à chercher la monnaie dans ses poches, restant toujours assis à sa place, le garçon de café, qui craignait de rater son autobus, s'était dirigé vers les manivelles servant à baisser les volets et il avait fait descendre ceux-ci. Il est vrai que la porte restait grande ouverte sur la fraîcheur de la nuit et qu'à ce moment il y avait encore un certain nombre de passants sur le trottoir du boulevard Saint-Germain.

— Voici, garçon...

Vingt et un francs. Deux francs vingt-cinq de pourboire pour une journée entière ! Le garçon faillit jeter la monnaie sur la table, de rage, et sa vieille conscience professionnelle seule l'en empêcha.

— Peut-être aussi aviez-vous un peu peur de lui ? insinua Maigret.

— Je n'en sais rien. J'avais hâte, en tout cas, d'en être débarrassé... Jamais, de ma vie, un client ne m'a fait autant enrager que celui-là... Si j'avais pu prévoir, le matin, qu'il resterait là toute la journée...

— Où étiez-vous exactement au moment où il sortait ?

— Attendez... D'abord, j'ai dû lui rappeler qu'il avait une valise sous la banquette, car il était sur le point de l'oublier...

— Il a paru contrarié que vous le lui rappeliez ?

— Non...

— Soulagé ?

— Non plus... Indifférent... Pour un type calme, je vous jure que c'est un type calme... J'ai connu des consommateurs de toutes sortes, mais, pour rester assis pendant seize heures devant une table de marbre sans se sentir des fourmis dans les jambes...

— Vous étiez donc...

— Près de la caisse... Je « piquais » les dix-huit francs soixante-quinze à la caisse enregistreuse... Vous avez remarqué qu'il y a deux portes, une grande à deux battants, qui donne sur le boulevard, et une petite qui donne sur la rue des Saints-Pères... J'ai failli lui dire qu'il se trompait en le voyant se diriger vers la petite porte, puis j'ai haussé les épaules car, en somme, cela m'était égal... Je n'avais plus qu'à me changer et à fermer...

— Il tenait sa valise de quelle main ?

— Je n'ai pas fait attention...

— Vous n'avez pas remarqué non plus s'il avait une main dans sa poche ?

— Je ne sais pas... Il n'avait pas de pardessus... Les tables surchargées de chaises me l'ont caché... Il est sorti...

— Vous étiez toujours à la même place ?

— Oui... Ici, exactement... Je retirais le ticket de la caisse enregistreuse... De l'autre main, je sortais les derniers jetons de ma poche... J'ai entendu une détonation... A peine plus forte que celles qu'on entend toute la journée quand les moteurs ont des ratés... Mais j'ai tout de suite compris que ce n'était pas une auto... Je me suis dit :

« *Tiens ! Il s'est quand même fait descendre...*

» On pense très vite, dans ces occasions-là... Il m'est arrivé plusieurs fois dans ma vie d'assister à des bagarres sérieuses... C'est le métier qui veut ça... J'ai toujours été étonné de voir comme on pense vite...

» Je m'en suis voulu... Car, en somme, ce n'était plus qu'un pauvre type qui s'était réfugié ici parce qu'il savait qu'il se ferait abattre dès qu'il mettrait le nez dehors...

» J'avais des remords... Il n'avait rien mangé... Peut-être qu'il n'avait pas d'argent pour faire venir un taxi et y sauter avant d'être visé par le type qui le guettait... »

— Vous ne vous êtes pas précipité ?

— Eh ! bien, à vrai dire...

Joseph était embarrassé.

— Je crois que je suis resté quelques instants à réfléchir... J'ai une femme et trois enfants, vous comprenez ?... J'ai d'abord poussé sur le bouton électrique qui communique avec la chambre du patron... J'ai entendu dehors des gens qui pressaient le pas, des voix, dont une voix de femme qui disait :

» — Ne t'en mêle pas, Gaston...

» Puis le sifflet d'un agent...

» Je suis sorti... Il y avait déjà trois personnes debout, dans la rue des Saints-Pères, à quelques mètres de la porte... »

— A huit mètres, devait préciser Maigret en consultant le rapport.

— C'est possible... Je n'ai pas mesuré... Un homme était accroupi près d'une forme étendue... Je n'ai su qu'après que c'était un médecin qui revenait justement du théâtre et, comme par hasard, un client à nous aussi... Nous avons beaucoup de clients parmi les docteurs...

» Il s'est relevé en disant :

» — Il a son compte... La balle est entrée par la nuque et est sortie par l'œil gauche...

» L'agent de police arrivait. Je savais bien que j'allais être questionné...

» Vous me croirez si vous voulez, mais je n'osais pas regarder par terre... Cette histoire de l'œil gauche, surtout, me donnait mal au ventre... Je ne tenais pas à revoir mon client dans cet état, avec l'œil hors de la tête...

» Je me disais que c'était un peu ma faute, que j'aurais dû... Mais qu'est-ce que j'aurais pu faire au juste ?

» J'entends encore la voix de l'agent qui questionne, son calepin à la main :

» — Personne ne le connaît ?

» Et je dis machinalement :

» — Moi... Enfin, je crois que...

» Je finis quand même par me pencher, je regarde et je vous jure, Monsieur Maigret, à vous qui me connaissez depuis longtemps, vu que je vous ai servi des milliers et des milliers de verres de bière et de calvados à la « Brasserie Dauphine », je vous jure que je n'ai jamais eu une pareille émotion de ma vie...

» *Ce n'était pas lui...*

» C'était un type que je ne connaissais pas, que je n'avais jamais vu, un grand maigre qui, par une belle journée comme celle-là, par une nuit douce à dormir dehors, portait un imperméable beige...

» Cela m'a soulagé... C'est peut-être bête, mais j'ai été bien content de ne pas m'être trompé... Si mon client avait été la victime au lieu d'être l'assassin, je me le serais reproché toute ma vie...

» Depuis le matin, voyez-vous, je sentais que ce type-là n'était pas très catholique... J'y aurais mis ma main au feu... Ce n'est pas pour rien que j'ai téléphoné à Janvier... Seulement, Janvier, bien qu'il soit presque mon beau-frère, ne voit que le règlement... Supposez que, quand je l'ai fait venir, il ait demandé ses papiers au client... Sûrement qu'ils n'étaient pas en règle...

» Ce n'est pas le premier honnête homme venu qui reste toute une journée dans un café pour finir par tuer quelqu'un sur le trottoir, à minuit...

» Il n'a pas mis de temps à s'envoler, remarquez-le... Personne ne l'a vu après le coup de feu...

» Si ce n'était pas lui qui a tiré, il serait resté là... Il n'avait pas encore eu le temps de parcourir dix mètres quand j'ai entendu la détonation...

» Ce que je me demande, c'est ce que la femme que Jules a servie — celle qui a bu un porto — est venue faire... Car je ne doute pas qu'elle soit venue pour le type... Il n'entre pas tellement de femmes seules chez nous... Ce n'est pas une maison à ça... »

— Je croyais, objecta Maigret, qu'ils ne s'étaient pas parlé...

— Comme si c'était nécessaire de parler !... Elle avait un petit paquet en arrivant, n'est-ce pas ?... Jules l'a remarqué, et Jules n'est pas un menteur... Il l'a vu sur la table, puis il ne l'a plus vu, et il a supposé qu'elle l'avait posé sur la banquette... Et M^lle^ Berthe, quand la dame est partie, l'a suivie des yeux, à cause de son sac à main qu'elle admirait et dont elle aurait voulu le pareil... Or M^lle^ Berthe ne s'est pas aperçu qu'elle portait un paquet...

» Avouez que ce sont des choses qui n'échappent pas aux femmes...

» Vous direz ce que vous voudrez, je continue à penser que j'ai passé toute la journée avec un assassin et que je l'ai sans doute échappé belle... »

II

L'amateur de petit vin blanc et la dame aux escargots

PARIS fut favorisé, le lendemain, d'une de ces journées comme le printemps n'en réussit que trois ou quatre chaque année — quand il daigne y mettre du sien — une de ces journées qu'il faudrait savourer sans rien faire d'autre, comme on déguste un sorbet, une vraie journée de souvenirs d'enfant. Tout était bon, léger, capiteux, d'une qualité rare, le bleu du ciel, le flou moelleux de quelques nuages, la brise qui vous caressait soudain au tournant d'une rue et qui faisait frémir juste assez les marronniers pour vous forcer à lever la tête vers leurs grappes de fleurs sucrées. Un chat sur l'appui d'une fenêtre, un chien étendu sur le trottoir, un cordonnier en tablier de cuir sur son seuil, un vulgaire autobus vert et jaune qui passait, tout était précieux ce jour-là, tout vous mettait de la gaîté dans l'âme et c'est pour cela sans doute que Maigret garda toute sa vie un délicieux souvenir du carrefour du boulevard Saint-Germain et de la rue des Saints-Pères, c'est pourquoi aussi, plus tard, il devait lui arriver souvent de faire halte dans certain café pour y boire, à l'ombre, un verre de bière, qui n'avait malheureusement plus le même goût.

Quant à l'affaire, contre toute attente, elle devait devenir célèbre, moins par l'inexplicable obstination du client des « Ministères » et par le coup de feu de minuit que par le mobile du crime.

A huit heures du matin, le commissaire était dans son bureau, toutes fenêtres ouvertes sur le

panorama bleu et or de la Seine, et il prenait connaissance des rapports en fumant sa pipe à petites bouffées gourmandes. C'est ainsi qu'il eut son premier contact avec l'homme du « Café des Ministères » et avec le mort de la rue des Saints-Pères.

Le commissaire du quartier avait fait, pendant la nuit, du bon travail. Le médecin légiste, le docteur Paul, avait pratiqué l'autopsie dès six heures du matin. La balle, qu'on avait retrouvée sur le trottoir — on avait retrouvé la douille aussi, presque à l'angle du boulevard Saint-Germain, contre le mur — avait déjà été soumise à l'expert Gastine-Renette.

Enfin, sur le bureau de Maigret, il y avait les vêtements du mort, le contenu des poches et un certain nombre de photographies qui avaient été prises sur les lieux par l'Identité judiciaire.

— Vous voulez venir dans mon bureau, Janvier ? Je vois, d'après le rapport, que vous êtes quelque peu mêlé à cette affaire...

Et voilà comment Maigret et Janvier devaient, ce jour-là, être une fois de plus inséparables.

Les vêtements de la victime, d'abord : ils étaient de bonne qualité, moins usés qu'ils ne le paraissaient tout d'abord, mais dans un état étonnant de mauvais entretien. Les vêtements d'un homme sans femme, qui porte tous les jours le même complet, sans jamais se donner un coup de brosse, et, avait-on envie d'ajouter, à qui il arrive de dormir tout habillé. La chemise, qui était neuve, qui n'était pas encore allée au blanchissage, avait été portée une huitaine de jours au moins, et les chaussettes ne valaient guère mieux.

Dans les poches, aucun papier d'identité, aucune lettre, aucun document permettant d'identifier l'inconnu, mais, par contre, des objets hétéroclites : un canif à nombreuses lames ; un tire-bouchon ; un mouchoir sale et un bouton qui manquait au veston ; une clef, une pipe très culottée et une blague à tabac ; un portefeuille qui contenait deux mille trois cent cinquante francs et une photographie représentant une hutte indigène en Afrique, avec une demi-douzaine de négresses aux seins nus qui regardaient fixement l'appareil ; des morceaux de ficelle ; un billet de chemin de fer (troisième classe) de Juvisy à Paris, portant la date de la veille.

Enfin, un de ces petits tampons à imprimer, comme il y en a dans les boîtes pour enfants, où l'on range des lettres en caoutchouc afin d'en faire un timbre humide.

Les lettres en caoutchouc formaient les mots : « *J'aurai ta peau* ».

Le rapport du médecin légiste contenait des détails intéressants. Quant au crime, d'abord. Le coup avait été tiré par derrière, à trois mètres à peine, et la mort avait été instantanée.

Le mort portait de nombreuses cicatrices, entre autres, aux pieds, des cicatrices de « chiques », sortes de tiques qui, dans le Centre-africain, s'incrustent dans les orteils des hommes et qu'il faut extraire avec un couteau. Le foie était dans un état lamentable, un foie d'ivrogne, et, enfin, il était avéré que l'homme tué rue des Saints-Pères était atteint de paludisme.

— Et voilà !... fit Maigret en cherchant son chapeau. En route, mon vieux Janvier...

Ils gagnèrent à pied le carrefour du boulevard Saint-Germain et, à travers les vitres, ils virent Joseph occupé à faire son « mastic ».

Mais c'est en face que le commissaire entra tout d'abord. Les deux cafés qui se faisaient vis-à-vis, chacun à un angle de la rue, étaient aussi différents l'un de l'autre que possible. Autant le domaine de Joseph était vieillot et discret, autant l'autre, dont l'enseigne portait les mots « Chez Léon » était agressivement, vulgairement moderne.

Il comportait, bien entendu, un long comptoir où deux garçons en manches de chemise suffisaient à peine à servir les cafés-crèmes, les petits vins blancs et, plus tard, les coups de rouge et les apéritifs anisés.

Des pyramides de croissants, de sandwiches, d'œufs durs... Le bureau de tabac, au bout du comptoir, où se relayaient le patron et la patronne, puis la « salle », avec ses colonnes en mosaïque rouge et or, avec des guéridons d'une matière indéterminée où s'irisaient des couleurs invraisemblables, et des sièges recouverts de velours gaufré, du rouge le plus grinçant...

Ici c'était, toutes baies ouvertes sur la rue, la bousculade du matin au soir. Des gens entraient et sortaient, des maçons en blouse poudreuse, des livreurs qui laissaient un instant leur triporteur au bord du trottoir, des employés, des dactylos, des gens qui avaient soif et d'autres qui avaient à donner un coup de téléphone.

— Verse pour un !... Deux beaujolais !... Trois bocks !...

La caisse enregistreuse fonctionnait sans arrêt et il y avait de la sueur sur le front des garçons, qui s'épongeaient parfois avec le même torchon qui servait à essuyer le comptoir. On plongeait un instant, dans l'eau trouble des timbres d'étain, les verres qu'on ne se donnait pas la peine de sécher ensuite et dans lesquels on versait à nouveau vin rouge ou vin blanc.

— Deux petits blancs secs... commanda Maigret, qui savourait tout ce brouhaha matinal.

Et le vin blanc avait un arrière-goût canaille qu'on ne savoure que dans les bistrots de cette sorte.

— Dites-moi, garçon... Vous vous souvenez de ce type-ci ?...

L'Identité judiciaire avait bien travaillé. C'est une besogne ignoble, mais nécessaire et rudement délicate. La photographie d'un mort est toujours difficile à reconnaître, surtout si le visage a été quelque peu abîmé. Alors, messieurs les photographes de l'Identité vous maquillent le cadavre et vous retouchent l'épreuve de telle sorte qu'ils en font le portrait d'un vivant.

— C'est bien lui, dis donc, Louis ?

Et l'autre garçon, son torchon à la main, venait jeter un coup d'œil par-dessus l'épaule de son camarade.

— C'est lui !... Il nous a assez em...bêté hier toute la journée pour qu'on le reconnaisse...

— Vous savez à quelle heure il est entré ici pour la première fois ?

— Ça, c'est plus difficile à dire... On ne remar-

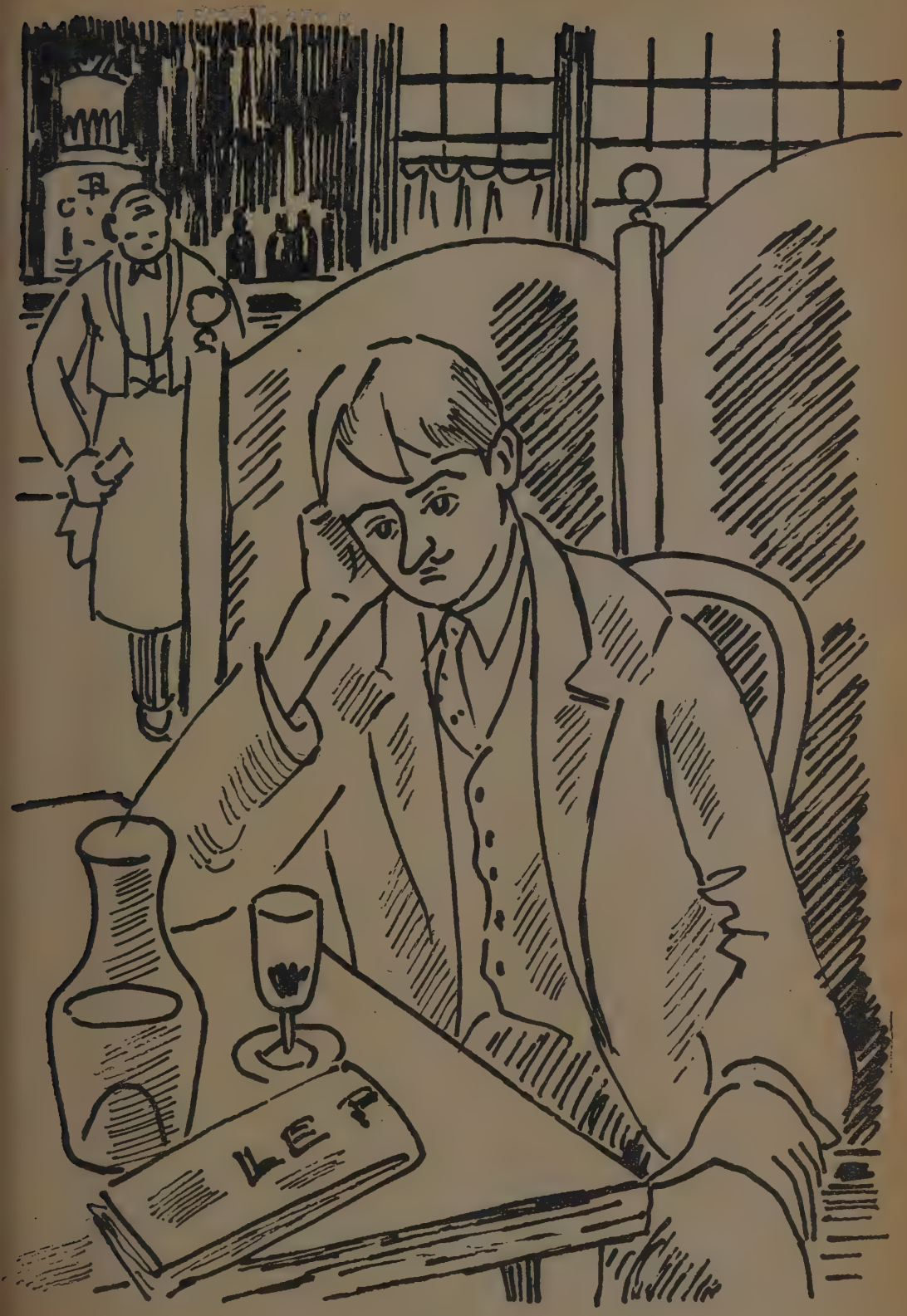
LEP

que guère les clients qui ne font que passer... Mais je me souviens que, vers dix heures du matin, ce type-là était déjà rudement excité... Il ne tenait pas en place... Il venait au bar... Il commandait un coup de blanc... Il payait, après l'avoir avalé d'un trait... Puis il s'en allait dehors... On s'en croyait débarrassé et, dix minutes plus tard, on le retrouvait assis dans la salle en train d'appeler le garçon et de commander un nouveau coup de blanc...

— Il a passé ainsi toute la journée ?

— Je crois bien que oui... En tout cas, je l'ai vu au moins dix ou quinze fois... Toujours plus trépidant, avec une drôle de façon de vous regarder, et des doigts qui tremblaient comme ceux d'une vieille femme, quand il vous tendait la monnaie... Est-ce qu'il ne t'a pas cassé un verre, Louis ?

— Oui... Et il s'est obstiné à en ramasser tous les morceaux dans la sciure en répétant :

» — C'est du verre blanc !... Ça porte bonheur, mon vieux ! Et, vois-tu, aujourd'hui surtout, j'ai besoin que quelque chose me porte bonheur... Es-tu jamais allé au Gabon, fiston ? »

— A moi aussi, intervint l'autre garçon, il m'a parlé du Gabon, je ne sais plus à propos de quoi... Ah ! oui, quand il s'est mis à manger des œufs durs... Il en a mangé douze ou treize à la file... J'avais peur de le voir s'étouffer, surtout qu'il avait déjà pas mal bu...

» — Aie pas peur, fiston, qu'il m'a dit... Une fois, au Gabon, j'ai fait le pari d'en avaler trente-six, avec autant de verres de bière, et j'ai gagné... »

— Il paraissait préoccupé ?

— Cela dépend de ce que vous entendez par là. Il entrait et il sortait tout le temps. J'ai d'abord pensé qu'il attendait quelqu'un. Il lui arrivait de ricaner tout seul, comme quelqu'un qui se raconte des histoires. Il s'est raccroché longtemps à un bon vieux qui vient chaque après-midi boire ses deux ou trois verres de rouge, et il le tenait par le revers de son veston...

— Vous saviez qu'il était armé ?

— Comment aurais-je pu le deviner ?

Parce qu'un homme de cet acabit-là est bien capable de montrer son revolver à tout le monde ! Or il en avait un, qu'on avait retrouvé sur le trottoir, à côté de lui, un gros revolver à barillet dont aucune balle n'avait été tirée.

— Remettez-nous deux vins blancs...

Et Maigret était d'humeur si enjouée qu'il ne put résister aux instances d'une petite marchande de fleurs qui marchait pieds nus, une gamine maigre et sale qui possédait les plus beaux yeux de la terre. Il lui acheta un bouquet de violettes et, ensuite, ne sachant qu'en faire, il le fourra dans la poche de son veston.

Ce fut, il faut bien le dire, la journée des petits verres. Car, ensuite, le commissaire et Janvier durent traverser la rue et pénétrer dans l'ombre si savoureuse du « Café des Ministères », où Joseph se précipita au-devant d'eux.

Ici, c'était à l'image de plus en plus floue de l'homme à la petite valise et à la moustache bleutée qu'on s'attaquait. Ou plutôt le mot *flou* était inexact. Cela donnait plutôt l'impression d'une photographie bougée. Plus exactement encore, d'une de ces pellicules sur lesquelles on a superposé plusieurs poses.

Personne n'était d'accord. Chacun voyait le client d'une façon différente et, maintenant, il y avait même quelqu'un, le colonel, pour jurer qu'il lui avait fait l'impression d'un homme qui prépare un mauvais coup.

Les uns le voyaient agité et les autres étonnament placide. Maigret écoutait, hochait la tête, bourrait sa pipe d'un index méticuleux, l'allumait en tirant de petites bouffées et faisait de petits yeux, les petits yeux d'un homme qui savoure une merveilleuse journée dont le ciel, un jour de bonne humeur, se résigne à faire cadeau aux hommes.

— La femme...

— Vous voulez dire la jeune fille ?

Car pour Joseph, qui l'avait à peine vue, c'était une jeune fille, jolie, distinguée, une jeune fille de bonne famille.

— Je parierais qu'elle ne travaille pas...

Il la voyait plutôt faire de la pâtisserie et des entremets dans une maison douillettement bourgeoise, tandis que M^lle^ Berthe, la caissière, émettait de petits doutes et disait :

— Je ne lui donnerais pas si vite le bon Dieu sans confession... Cependant, il est certain qu'elle est mieux que lui...

Il y avait des moments où Maigret avait envie de s'étirer, comme à la campagne quand on a la peau profondément imprégnée de soleil, et tout, dans la vie du carrefour, ce matin-là, l'enchantait, les autobus qui s'arrêtaient et repartaient, le geste rituel du receveur qui tendait la main vers sa sonnette dès que les voyageurs étaient montés, le grincement de l'embrayage, l'ombre mouvante des feuilles de marronniers sur l'asphalte du trottoir...

— Je parie qu'elle n'est pas allée loin... grommela-t-il à l'adresse de Janvier, qui était vexé de ne pouvoir donner un signalement plus précis de l'homme qu'il avait pourtant regardé sous le nez.

Et ils restaient debout, un bon moment, au bord du trottoir. Les deux cafés, plantés chacun à un coin de rue... Un homme dans l'un et un homme dans l'autre...

On aurait dit que le hasard les avait placés chacun dans l'ambiance voulue. Ici, le petit monsieur moustachu qui n'avait pas bougé de toute la journée, sinon pour aller donner un coup de téléphone, et qui s'était contenté de boire du café, un quart Vichy et une limonade, qui n'avait même pas protesté quand Joseph lui avait annoncé qu'il n'y avait rien à manger.

En face, dans le va-et-vient bruyant des ouvriers, des livreurs, des employés, de tout un petit peuple pressé, l'énergumène aux verres de vin blanc, aux œufs durs, qui entrait, sortait, se

raccrochait aux uns et aux autres pour leur parler du Gabon.

— Je parie qu'il y a un troisième café, dit Maigret en regardant de l'autre côté du boulevard.

En quoi il se trompait. Sur l'autre trottoir, juste en face de la rue des Saints-Pères, à un endroit d'où l'on apercevait donc les deux coins de rue, il n'y avait pas de café ni de bar, mais un restaurant à vitrine étroite, une salle basse et longue, toute en profondeur, où l'on pénétrait en descendant deux marches.

Cela s'intitulait « A l'Escargot » et cela sentait le restaurant d'habitués, avec, au mur, un casier en bois clair dans lequel les clients rangeaient leur serviette. Il y régnait une odeur de bonne cuisine à l'ail, et ce fut la patronne en personne, à cette heure creuse, qui vint du fond de la cuisine pour accueillir Maigret et Janvier.

— Qu'est-ce que c'est, messieurs ?

Le commissaire se nomma.

— Je voudrais savoir si hier, dans la soirée, vous n'avez pas eu une cliente qui est restée plus longtemps que de coutume dans votre établissement...

La salle était vide. Les couverts étaient déjà dressés sur les tables, flanqués de minuscules carafes de vin rouge ou blanc.

— C'est mon mari qui tient la caisse et il est sorti pour acheter des fruits. Quant à Jean, notre garçon, il sera ici dans quelques minutes car il prend son service à onze heures... Si vous voulez que je vous serve quelque chose en attendant ?... Nous avons un petit vin corse que mon mari fait venir et qui n'est pas désagréable...

Tout le monde était charmant, ce jour-là. Le petit vin corse l'était aussi. Délicieuse, cette salle basse où les deux hommes attendaient Jean en regardant défiler les passants sur le trottoir et en apercevant les deux cafés de l'autre côté du boulevard.

— Vous avez une idée, patron ?

— J'en ai plusieurs... Seulement, il n'y en a qu'une bonne, n'est-ce pas ?

Jean arriva. C'était un vieux tout chenu, qu'on aurait reconnu n'importe où pour un garçon de restaurant. Il pénétra à moitié dans un placard pour se changer.

— Dites-moi, garçon... Vous souvenez-vous d'avoir eu, hier au soir, une cliente qui ne s'est pas comportée comme tout le monde ?... Une demoiselle aux cheveux bruns...

— Une dame, rectifia Jean. En tout cas, je suis sûr qu'elle portait une alliance, et même une alliance en or rouge. Je l'ai remarqué parce que, ma femme et moi, avons des alliances en or rouge aussi. Regardez...

— Jeune ?

— Pour ma part, je lui donnerais trente ans... Une personne bien convenable, pas maquillée ou à peine, parlant aux gens très poliment...

— A quelle heure est-elle arrivée ?

— Justement ! Elle est arrivée vers six heures et quart, alors que je finissais la mise en place pour le dîner. Les clients, qui sont presque tous des habitués (coup d'œil au casier à serviettes) n'arrivent guère avant sept heures... Elle a paru surprise en entrant dans la salle vide et elle a eu un mouvement de recul...

» — C'est pour dîner ? lui ai-je demandé.

» Parce qu'il y a parfois des gens qui se trompent, qui croient venir dans un café...

» — Entrez... Je peux vous servir d'ici un quart d'heure... Si vous voulez prendre quelque chose en attendant ?...

» Elle a commandé un porto... »

Maigret et Janvier échangèrent un regard satisfait.

— Elle s'est assise près de la fenêtre. J'ai dû lui faire changer de place, parce qu'elle avait pris la table de ces messieurs de l'Enregistrement qui viennent ici depuis dix ans et qui tiennent à leur table...

« En réalité, elle a dû attendre près d'une demi-heure, car les escargots n'étaient pas prêts... Elle ne s'est pas impatientée... Je lui ai apporté un journal et elle ne l'a pas lu, elle se contentait de regarder tranquillement dehors... »

Comme le monsieur aux moustaches bleutées, en somme ! Un homme calme, une dame calme et, à l'autre coin de la rue, une sorte d'hurluberlu aux nerfs tendus.

Or, jusqu'ici, c'était l'hurluberlu qui était armé. C'était lui qui avait dans sa poche un méchant timbre en caoutchouc qui menaçait : « J'aurai ta peau ».

Et c'était lui qui était mort, sans s'être servi de son revolver.

— Une dame très douce. J'ai pensé que c'était une personne du quartier qui avait oublié sa clef et qui attendait le retour de son mari pour rentrer chez elle. Cela arrive plus souvent qu'on le croit, vous savez ?

— Elle a mangé avec appétit ?

— Attendez... Une douzaine d'escargots... Puis du ris de veau, du fromage et des fraises à la crème... Je m'en souviens parce que ce sont des plats avec supplément... Elle a bu une petite carafe de vin blanc et un café...

» Elle est restée très tard... C'est ce qui m'a fait penser qu'elle attendait quelqu'un... Elle n'est pas partie tout à fait la dernière, mais il ne restait que deux personnes quand elle a demandé l'addition... Il devait être un peu plus de dix heures... La plupart du temps, nous fermons à dix heures et demie... »

— Vous ne savez pas dans quelle direction elle est allée ?

— J'espère que vous ne lui voulez pas de mal ? s'informa le vieux Jean, qui semblait avoir un petit béguin pour sa cliente d'un soir. Alors, je peux bien vous dire que, quand je suis sorti, à onze heures moins le quart, et que j'ai traversé le terre-plein, j'ai été étonné de l'apercevoir debout près d'un arbre... Tenez, le second arbre à gauche du bec de gaz...

— Elle semblait toujours attendre quelqu'un ?

— Je le suppose... Ce n'est pas une personne à faire le métier que vous pensez... Quand elle m'a aperçu, elle a détourné la tête, comme si elle était gênée...

— Dites-moi, garçon, elle avait un sac à main ?

— Mais... Bien entendu...

— Il était grand ?... Petit ?... Elle l'a ouvert devant vous ?

— Attendez... Non, elle ne l'a pas ouvert devant moi... Elle l'avait posé sur l'appui de la fenêtre, vu que sa table touchait à la fenêtre... Il était sombre, en cuir, assez grand, rectangulaire... Il y avait une lettre en argent ou en autre métal, dessus... Un M, je crois...

— Eh bien, mon vieux Janvier ?

— Eh bien, patron ?

S'ils continuaient à boire des petits verres un peu partout, ils finiraient, par cette sacrée journée de printemps, par se conduire comme des écoliers en vacances.

— Vous croyez que c'est elle qui a tué le type ?

— Nous savons qu'il a été tué par derrière, à trois mètres environ...

— Mais le bonhomme du « Café des Ministères » aurait pu...

— Un instant, Janvier... Lequel des deux types, à notre connaissance, guettait l'autre ?

— Le mort...

— Qui n'était pas encore mort... Donc, c'était lui qui guettait... C'était lui qui était *sûrement* armé... C'était lui qui menaçait... Dans ces conditions, à moins de croire qu'à minuit il était fin saoul, il est probable que l'autre, qui sortait des « Ministères », n'a pas pu le surprendre et lui tirer dessus par derrière, surtout à si courte distance... Tandis que la femme...

— Qu'est-ce que nous faisons ?

A vrai dire, si Maigret s'était écouté, il aurait encore traîné dans le quartier, tant lui plaisait soudain l'atmosphère du carrefour... Retourner chez Joseph. Puis au bar d'en face. Renifler. Boire des petits verres. Reprendre toujours, sur des tons différents, le même thème : un homme ici, avec des moustaches cirées ; un autre en face, pourri de fièvre et d'alcool ; une femme enfin, si convenable qu'elle avait séduit le vieux Jean, mangeant des escargots, du ris de veau et des fraises à la crème...

— Je parie qu'elle est habituée à une cuisine très simple, à ce qu'on appelle la cuisine bourgeoise ou la cuisine des familles, et qu'elle mange rarement au restaurant...

— Comment le savez-vous ?

— Parce que les gens qui mangent souvent au restaurant ne prennent pas, au même repas, trois plats avec supplément dont deux plats qu'on fait rarement chez soi : des escargots et du ris de veau... Deux plats lourds... Deux plats qui ne vont pas ensemble et qui indiquent la gourmandise...

— Et vous croyez qu'une femme qui va tuer quelqu'un se préoccupe de ce qu'elle mange ?

— D'abord, mon petit Janvier, rien ne prouve qu'elle était *sûre* de tuer quelqu'un ce soir-là...

— Si c'est elle qui a tiré, elle était armée... J'ai bien compris le sens de vos questions au sujet du sac à main... Je m'attendais à ce que vous demandiez au garçon si celui-ci paraissait lourd...

— Ensuite, continuait Maigret imperturbable, les pires drames n'empêchent pas la majorité des humains d'être sensibles à ce qu'ils mangent... Tu as dû voir ça comme moi... Quelqu'un vient de mourir... La maison est sens dessus dessous... On pleure, on gémit dans tous les coins... On se figure que la vie ne reprendra jamais plus son rythme normal... Une voisine, une tante ou une vieille bonne n'en prépare pas moins le dîner...

» — Je suis incapable d'avaler une bouchée... jure la veuve.

» On l'encourage. On la force à se mettre à table. Toute la famille finit par s'y asseoir et par laisser le mort seul ; et toute la famille, après quelques minutes, mange avec appétit ; et c'est la veuve qui réclame le sel et le poivre parce qu'elle trouve le ragoût fade...

» En route, mon petit Janvier... »

— Où allons-nous ?

— A Juvisy...

Ils auraient dû, pour bien faire, aller prendre le train à la gare de Lyon. Mais, de pénétrer dans la cohue, d'attendre au guichet, puis sur les quais, de voyager peut-être debout dans un couloir ou dans un compartiment de « non fumeurs », n'était-ce pas gâcher une trop belle journée ?

Tant pis si le caissier de la P. J. faisait des difficultés. Maigret choisit un taxi découvert, une belle voiture presque neuve, et se cala sur les coussins.

— A Juvisy... Vous nous arrêterez en face de la gare...

Et il somnola voluptueusement tout le long du trajet, les yeux mi-clos, un filet de fumée filtrant de ses lèvres qui entouraient le tuyau de sa pipe.

III

L'extravagante histoire de la morte qui n'était peut-être pas morte

Cent fois, quand on lui demandait le récit d'une des affaires dont il s'était occupé, Maigret aurait eu l'occasion de raconter des enquêtes où il avait joué un rôle brillant, forçant littéralement, par son obstination, par son intuition aussi, par son sens de l'humain, la vérité à se faire jour.

Or l'histoire qu'il devait raconter le plus volontiers par la suite, c'était celle des deux cafés du boulevard Saint-Germain, une des affaires, pourtant, dans laquelle son mérite fut le plus mince, mais qu'il ne pouvait s'empêcher d'évoquer avec un sourire gourmand et satisfait.

Encore ajoutait-il, quand on lui demandait : « Mais la vérité ? » :

— C'est à vous de choisir celle qui vous plaira le mieux...

Car, sur un point tout au moins, ni lui ni personne ne découvrit jamais le vérité entière.

Il était midi et demi quand le taxi les déposa en face de la gare de Juvisy, dans la grande banlieue, et ils pénétrèrent tout d'abord, Janvier et lui, au « Restaurant du Triage », un restaurant banal, avec une terrasse qu'entouraient des lauriers plantés dans des tonneaux peints en vert.

Est-ce qu'on peut entrer dans un café sans rien boire ? Ils s'interrogèrent du regard. Allons ! Puisqu'ils étaient voués depuis le matin au vin blanc, comme le mort de la rue des Saints-Pères, autant continuer.

— Dites-moi, patron, vous ne connaissez pas ce type-là ?

Et l'espèce de boxeur en manches de chemise qui opérait derrière le comptoir de zinc examinait la photographie truquée du mort, l'éloignait de ses yeux, qui devaient être mauvais, appelait :

— Julie !... Viens ici un instant... C'est le type d'à côté, n'est-ce pas ?

Sa femme s'essuyait les mains à son tablier de toile bleue, saisissait avec précaution la photographie.

— Bien sûr que c'est lui !... Mais il a une drôle d'expression, sur cette photo-là...

Et, tournée vers le commissaire :

— Hier encore, il nous a tenus jusqu'à onze heures à boire des petits verres...

— Hier ?

Maigret avait eu un choc dans la poitrine.

— Attendez... Non... Je veux dire avant-hier... Hier, d'ailleurs, je faisais ma lessive et, le soir, je suis allée au cinéma...

— On peut manger, chez vous ?

— Naturellement, qu'on peut manger... Qu'est-ce que vous voulez ?... Du fricandeau ?... Du rôti de porc avec des lentilles ?... Il y a du bon pâté de campagne pour commencer...

Ils déjeunèrent à la terrasse, à la table voisine du chauffeur qu'ils avaient gardé. De temps en temps, le patron venait faire un brin de conversation avec eux.

— On vous renseignera mieux chez mon collègue, qui a des chambres... Nous, nous ne faisons pas hôtel... Il doit y avoir un mois ou deux que votre type est descendu chez lui... Seulement, pour ce qui est de boire, il va un peu partout... Tenez, hier matin...

— Vous êtes sûr que c'était hier ?

— Sûr et certain... Il est entré à six heures et demie, au moment où j'ouvrais les volets, et il s'est tassé deux ou trois vins blancs pour « tuer le ver »... Puis, soudain, au moment où le train de Paris allait partir, il s'est précipité en courant vers la gare...

Le patron ne savait rien de lui, sinon qu'il buvait du matin au soir, qu'il parlait volontiers du Gabon, qu'il méprisait intensément tous ceux qui n'avaient pas vécu en Afrique et qu'il en voulait à quelqu'un.

— Il y a des gens qui se croient malins, répétait l'homme à l'imperméable. C'est quand même moi qui finirai par les avoir. On peut être salaud, c'est entendu. Seulement, il y a des limites à la saloperie...

Une demi-heure plus tard, Maigret, toujours flanqué de Janvier, pénétrait à l'« Hôtel du Chemin de fer », qui comportait un restaurant tout pareil à celui qu'ils venaient de quitter, sauf que la terrasse n'était pas encadrée de lauriers et que les chaises en fer étaient peintes en rouge au lieu d'être peintes en vert. Le patron, à son comptoir, était en train de lire à haute voix un article de journal à sa femme et à son garçon de café. Maigret comprit tout de suite, en voyant la photo du mort qui s'étalait en première page : les journaux de midi venaient d'arriver à Juvisy et c'était le commissaire lui-même qui avait envoyé les photographies à la presse.

— C'est votre locataire ?

Un coup d'œil méfiant.

— Oui... Et après ?...

— Rien... Je voulais savoir si c'était votre locataire...

— Bon débarras, en tout cas !

Il fallait encore une fois commander quelque chose et on ne pouvait pas boire du vin blanc après déjeuner.

— Deux calvados...

— Vous êtes de la police ?

— Oui...

— Il me semblait bien... Votre tête me dit quelque chose... Alors ?...

— C'est moi qui vous demande ce que vous en pensez...

— Je pense que c'est plutôt lui qui aurait descendu quelqu'un... Ou qui se serait fait casser la g... d'un coup de poing... Parce que, quand il était saoul, et il l'était tous les soirs, il devenait impossible...

— Vous avez sa fiche ?

Très digne, pour montrer qu'il n'avait rien à cacher, le patron alla chercher son registre, qu'il tendait au commissaire avec un rien de dédain.

Ernest Combarieu, 47 ans, né à Marsilly, par La Rochelle, Charente-Maritime, coupeur de bois, venant de Libreville, Gabon.

— Il est resté six semaines chez vous ?

— Six semaines de trop !

— Il ne payait pas ?

— Il payait régulièrement, chaque semaine... Mais c'était un excité... Il restait des deux ou trois jours au lit, avec la fièvre, faisant monter, pour se soigner, du rhum qu'il buvait à pleines bouteilles, puis il descendait et, pendant quelques jours, il faisait la tournée de tous les bistrots du pays, oubliant parfois de rentrer ou bien nous éveillant à des trois heures du matin... Des fois, on était obligé de le déshabiller... Il vomissait sur le tapis de l'escalier ou sur sa carpette...

— Il avait de la famille dans le pays ?

Le patron et la patronne se regardèrent.

— Il connaissait sûrement quelqu'un, mais il n'a jamais voulu dire qui. Si c'est de la famille, je puis vous garantir qu'il ne l'aimait pas, car il disait volontiers :

» — *Un jour, vous entendrez parler de moi et*

d'un salaud que tout le monde prend pour un honnête homme, un sale hypocrite qui est le voleur le plus voleur du monde... »

— Vous n'avez jamais su de qui il parlait ?

— Tout ce que je sais, c'est qu'il était insupportable et qu'il avait la manie, quand il était ivre, de sortir un gros revolver à barillet de sa poche, de le braquer sur un point imaginaire et de s'écrier :

» — Pan ! Pan !...

» Après quoi il éclatait de rire et réclamait à boire. »

— Vous prendrez bien un petit verre avec nous ?... Encore une question... Connaissez-vous, à Juvisy, un monsieur de taille moyenne, assez gras sans être gros, avec des moustaches troussées, d'un beau noir, qui se promène parfois avec une petite valise à la main...

— Tu vois ça, bobonne ? demanda le patron à sa femme.

Et celle-ci cherchait dans sa mémoire.

— Non... A moins... Mais il est plutôt plus petit que la moyenne et je ne le trouve pas gras...

— De qui parlez-vous ?

— De M. Auger, qui habite un pavillon dans le lotissement...

— Il est marié ?

— Bien sûr... M^me^ Auger est une jolie femme, très convenable, très douce, qui ne quitte pour ainsi dire jamais Juvisy... Tiens !... A ce propos...

Les trois hommes la regardaient, restaient dans l'attente.

— Cela me rappelle qu'hier, comme je faisais ma lessive dans la cour, je l'ai vue qui se dirigeait vers la gare... J'ai pensé qu'elle allait prendre le train de quatre heures trente-sept...

— Elle est brune, n'est-ce pas ?... Avec un sac à main en cuir noir ?...

— Je ne sais pas de quelle couleur était son sac à main, mais elle portait un tailleur bleu sur une blouse blanche...

— Quelle est la profession de M. Auger ?

Cette fois, la patronne se tourna vers son mari.

— Il vend des timbres... Il y a son nom dans les journaux, aux petites annonces... « *Timbres pour collection* »... Des enveloppes de mille timbres pour dix francs... Des enveloppes de cinq cents timbres... Tout cela par la poste, contre remboursement...

— Il voyage beaucoup ?

— Il va de temps en temps à Paris, sans doute pour ses timbres, et il emporte toujours sa petite valise... Deux ou trois fois, il s'est arrêté ici, quand le train avait du retard... Il buvait un café-crème ou un quart Vichy...

C'était trop facile. Ce n'était plus une enquête, mais une promenade, une promenade égayée par le plus guilleret des soleils et par un nombre toujours croissant de petits verres. Et pourtant les yeux de Maigret pétillaient comme s'il eût deviné qu'il y avait derrière cette affaire si banale un des plus extraordinaires mystères humains qu'il eût rencontrés au cours de sa carrière.

On lui avait donné l'adresse du pavillon des Auger. C'était assez loin, dans la plaine, non loin de la Seine, où s'élevaient, entourés de petits jardins, des centaines, des milliers de pavillons, les uns en pierre, les autres en brique rose, les autres, enfin, recouverts de ciment bleu ou jaune.

On lui avait dit que le pavillon s'intitulait *Mon Repos*. Il fallut rouler longtemps dans des rues trop neuves, aux trottoirs à peine dessinés, où l'on venait seulement de planter des arbres anémiques, maigres comme des squelettes, et où des terrains vagues s'étendaient entre les maisons.

On se renseignait par-ci, par-là. On leur donnait de fausses adresses. Enfin, ils touchèrent au but, un rideau bougea, à la fenêtre d'angle d'un pavillon rose recouvert d'un toit rouge sang.

Encore fallait-il trouver la sonnette.

— Je reste dehors, patron ?

— C'est peut-être plus prudent... Cependant, je crois que cela va aller tout seul... *Du moment qu'il y a quelqu'un dans la maison...*

Il ne se trompait pas. Il trouva enfin un minuscule bouton électrique dans la porte trop neuve. Il sonna. Il entendit des bruits, des chuchotements. La porte s'ouvrit et il eut devant lui, portant sans doute la même jupe et le même corsage que la veille, la jeune femme du « Café des Ministères » et de l'« Escargot ».

— Commissaire Maigret, de la Police judiciaire... annonça-t-il.

— Je me doutais bien que c'était la police... Entrez...

On montait quelques marches. L'escalier avait l'air de sortir de l'atelier du menuisier, comme toutes les boiseries, et le plâtre des murs avait à peine eu le temps de sécher.

— Donnez-vous la peine...

Elle se tourna vers une porte entr'ouverte et adressa un signe à quelqu'un que Maigret ne pouvait voir.

La pièce d'angle dans laquelle le commissaire avait été introduit était un *living-room*, avec un divan, des livres, des bibelots, des coussins de soie multicolore. Sur un guéridon, il y avait le journal de midi, avec la photographie du mort.

— Asseyez-vous... Je ne sais pas si je peux vous offrir quelque chose ?...

— Merci...

— J'aurais dû me douter que cela ne se fait pas... Mon mari va venir tout de suite... N'ayez pas peur... Il n'essaiera pas de s'enfuir et, d'ailleurs, il n'a rien à se reprocher... Seulement, il a été malade, ce matin... Nous sommes rentrés par le premier train... Il n'a pas le cœur très solide... Il a eu une crise, en arrivant... Il est en train de se raser et de s'habiller...

Et, en effet, on entendait des bruits d'eau dans

la salle de bain, car les cloisons du pavillon étaient minces.

La jeune femme était presque calme. Elle était assez jolie, d'une joliesse sage de petite bourgeoise.

— C'est moi, vous devez vous en douter, qui ai tué mon beau-frère. Il était temps, car, si je ne l'avais pas fait, c'est mon mari qui serait mort, et Raymond vaut tout de même mieux que lui...

— Raymond, c'est votre mari ?

— Depuis huit ans... Nous n'avons rien à cacher, monsieur le commissaire... Nous aurions peut-être dû, hier au soir, aller tout raconter à la police... Raymond voulait le faire, mais moi, sachant son cœur faible, j'ai préféré lui donner le temps de se remettre... Je savais bien que vous viendriez...

— Vous avez parlé tout à l'heure de votre beau-frère ?

— Combarieu était le mari de ma sœur Marthe... Je crois que c'était un brave garçon, un peu fou...

— Un instant... Vous permettez que je fume ?

— Je vous en prie... Mon mari ne fume pas, à cause de son cœur, mais la fumée ne m'incommode pas...

— Vous êtes née où ?

— A Melun... Nous étions deux sœurs, deux jumelles... Marthe et moi... Mon prénom est Isabelle... Nous nous ressemblions tellement que, quand nous étions petites, nos parents, qui vivaient encore à cette époque — ils sont morts depuis — nous mettaient un ruban de couleur différente dans les cheveux pour nous reconnaître... Et, parfois, nous nous amusions à changer de ruban...

— Laquelle de vous s'est mariée la première ?

— Nous nous sommes mariées le même jour... Combarieu était employé à la préfecture de Melun. Auger était courtier en assurances... Ils se connaissaient parce que, célibataires, ils mangeaient au même restaurant... Nous les avons rencontrés ensemble, ma sœur et moi... Mariées, nous avons vécu plusieurs années à Melun, dans la même rue...

— Combarieu travaillant toujours à la préfecture et votre mari travaillant dans les assurances ?

— Oui... Mais Auger commençait déjà à avoir l'idée du commerce des timbres... Il avait commencé une collection pour son plaisir... Il s'était rendu compte de ce que cela pouvait rapporter...

— Et Combarieu ?

— Il était ambitieux, impatient... Il avait toujours besoin d'argent... Il a fait la connaissance d'un homme qui revenait des colonies et qui lui a mis en tête l'idée d'y aller... Il a d'abord voulu que ma sœur l'accompagne, mais elle a refusé, à cause de ce qu'on lui avait dit du climat et de ses répercussions sur la santé des femmes...

— Il est parti seul ?

— Oui... Il est resté deux ans absent et il est revenu avec de l'argent plein les poches... Il l'a dépensé plus vite qu'il l'avait gagné... Il avait déjà pris l'habitude de boire... Il prétendait que mon mari était une larve et non un homme, qu'un homme avait autre chose à faire dans la vie que de placer des assurances et vendre des timbres-poste...

— Il est reparti ?

— Et il a moins bien réussi. Nous le sentions à ses lettres, quoiqu'il ait toujours eu l'habitude de se vanter... Ma sœur Marthe, il y a deux hivers, a attrapé une pneumonie dont elle est morte... Nous l'avons écrit à son mari... Il s'est mis, paraît-il, à boire davantage... Quant à nous, nous sommes venus nous installer ici, car il y avait longtemps que nous avions envie de faire bâtir et de nous rapprocher de Paris... Mon mari avait abandonné les assurances et les timbres rapportaient bien...

Elle parlait lentement, calmement, en pesant ses mots, restant attentive aux bruits qui parvenaient de la salle de bain.

— Il y a cinq mois, maintenant, que mon beau-frère est revenu, sans crier gare, sans annoncer sa visite... Il a sonné chez nous un soir qu'il était ivre... Il m'a regardée d'une drôle de façon et les premiers mots qu'il a prononcés en ricanant, ça a été :

» — *Je m'en doutais !*

» Je ne savais pas encore quelle idée il s'était mise en tête. Il paraissait moins brillant qu'à son premier retour... Sa santé était mauvaise... Il buvait beaucoup plus et, enfin, s'il avait encore des moyens, il ne devait pas être très riche...

» Il s'est mis à nous tenir des propos incohérents. Il regardait mon mari et il lui lançait tout à coup des phrases comme :

» — *Avoue que tu es le roi des salauds !*

» Il est reparti... Nous ne savons pas où il est allé... Puis il a surgi à nouveau, et toujours ivre. Il m'a dit en me saluant :

» — *Alors, ma petite Marthe...*

» — Vous savez bien que je ne suis pas Marthe, mais Isabelle...

» Il ricanait de plus belle.

» — *Nous verrons ça un jour, n'est-ce pas ?... Quant à ton salaud de mari qui vend des timbres...*

» Je ne sais pas si vous comprenez ce qui s'est passé... On ne peut pas dire qu'il était fou... Il buvait trop... Il avait une idée fixe, que nous avons mis longtemps à deviner... Nous ne comprenions rien, au début, à ses airs menaçants, aux insinuations qu'il faisait avec un sourire sardonique, ni enfin aux billets que mon mari commença à recevoir par la poste :

» *J'aurai ta peau* ».

— En somme, intervint calmement Maigret, votre beau-frère Combarieu s'est mis dans la tête, pour une raison ou pour une autre, que ce n'était pas sa femme qui était morte, mais la femme d'Auger...

Et Maigret restait stupéfait. Deux sœurs jumelles, si semblables que leurs parents devaient

les habiller différemment pour les reconnaître. Combarieu, au loin, apprenant que sa femme était morte...

Et s'imaginant, à son retour, à tort ou à raison, qu'il y avait eu substitution, que c'était Isabelle qui était morte, que c'était sa femme à lui, Marthe, qui, en son absence, avait pris la place de celle-ci auprès d'Auger.

Son regard devenait plus lourd. Il tirait plus lentement sur sa pipe.

— Nous vivons, depuis des mois, une vie impossible... Les lettres de menaces se succèdent... Parfois, Combarieu entre ici, à n'importe quelle heure, sort son revolver, le braque sur mon mari et ricane :

» — *Non, pas encore, ce serait trop beau !*

» Il s'est installé dans le pays pour nous harceler...

» Il est malin comme un singe... Même saoul, il sait fort bien ce qu'il fait... »

— Il savait..., corrigea Maigret.

— Je vous demande pardon... (elle rougit légèrement)... Il savait, vous avez raison... Et je ne crois pas qu'il ait eu envie de se faire prendre... C'est pourquoi, ici, nous n'avions pas trop peur, parce que, s'il avait tué Auger à Juvisy, tout le monde l'aurait désigné du doigt comme l'assassin...

» Mon mari n'osait plus s'éloigner... Hier, il était absolument obligé de se rendre à Paris pour ses affaires... J'ai voulu l'accompagner, mais il a refusé.. Il a pris le premier train, exprès, espérant que Combarieu serait encore à cuver son vin et qu'il ne s'apercevrait pas de son départ...

» Il s'est trompé, puisqu'il m'a téléphoné dans l'après-midi pour me demander de venir dans un café du boulevard Saint-Germain et de lui apporter un revolver...

» J'ai compris qu'il était à bout, qu'il voulait en finir... Je lui ai porté son browning... Il m'avait annoncé au téléphone qu'il ne quitterait pas le café avant la fermeture de l'établissement...

» J'ai acheté un second revolver, pour moi... Vous devez me comprendre, monsieur le commissaire... »

— *En somme, vous étiez décidée à tirer avant que votre mari soit abattu...*

— Je vous jure que, quand j'ai pressé la gâchette, Combarieu était en train de lever son arme...

» C'est tout ce que j'ai à vous dire. Je répondrai aux questions que vous voudrez me poser... »

— Comment se fait-il que votre sac à main soit encore marqué de la lettre *M* ?

— Parce que c'est un sac à main de ma sœur... Si Combarieu avait raison, s'il y avait eu la substitution dont il a tant parlé, je suppose que j'aurais pris soin de changer l'initiale...

— En somme, vous aimez assez un homme pour...

— J'aime mon mari...

— Je dis : vous aimez assez un homme, qu'il soit votre mari ou non...

— C'est mon mari...

— Vous aimez assez l'homme qui passe actuellement pour votre mari...

— Qui est mon mari...

— Vous aimez assez cet homme, c'est-à-dire Auger, pour vous être décidée à tuer pour le sauver ou pour l'empêcher de tuer lui-même...

Elle répondit simplement :

— *Oui.*

Et l'on entendit du bruit à la porte.

— Entre..., dit-elle.

Maigret vit enfin celui dont on lui avait donné des signalements si divers, le client aux moustaches bleutées qui lui apparut, dans son cadre, et surtout après la déclaration d'amour que la jeune femme venait de faire, d'une banalité désespérante, d'une médiocrité absolue.

Il regardait, inquiet, autour de lui. Elle lui souriait. Elle lui disait :

— Assieds-toi... J'ai tout raconté au commissaire... *Ton cœur ?*

Il tâta vaguement sa poitrine et murmura :

— Ça va...

Les jurés de la Seine acquittèrent Mme Auger comme ayant agi en état de légitime défense. Et, chaque fois que Maigret racontait l'histoire, il concluait par un ironique :

— *C'est tout !*

— Cela veut-il dire que vous ayez une arrière-pensée ?

— Cela ne veut rien dire... Sinon qu'un homme banal au possible peut inspirer un grand amour, une passion héroïque... Même s'il est marchand de timbres-poste et s'il a le cœur faible...

— Mais Combarieu ?

— Quoi ?

— Etait-il fou quand il s'est imaginé que sa femme n'était pas la morte, mais celle qui se faisait passer pour Isabelle ?

Maigret haussait les épaules, répétait sur un ton de parodie :

— *Un grand amour !... Une grande passion !...*

Il lui arrivait quand il était de bonne humeur et qu'il venait de boire un vieux calvados réchauffé dans le creux de sa main, d'ajouter :

— Un grand amour... Une grande passion... ce n'est pas toujours le mari qui l'inspire, n'est-ce pas ?... Et les sœurs, dans la plupart des familles, ont la fâcheuse manie de s'enflammer pour le même homme... Combarieu était bien loin...

Il achevait en tirant de grosses bouffées de sa pipe :

— Allez vous y retrouver avec des jumelles que leurs parents eux-mêmes ne reconnaissaient pas et qu'on n'a pas pu interroger parce qu'ils étaient morts... N'empêche qu'il n'a jamais fait si beau que ce jour-là... Et je crois bien n'avoir jamais tant bu... Janvier, s'il était indiscret, vous dirait peut-être que nous nous sommes surpris à chanter en chœur, dans le taxi qui nous ramenait à Paris, et Mme Maigret s'est demandé pourquoi j'avais, en rentrant, un bouquet de violettes dans ma poche... Sacrée Marthe !... Pardon... Je veux dire : sacrée Isabelle !

LE JUGE DE MALTE

Pièce en trois actes de Denis MARION

Cette œuvre a été créée le 12 mai 1948 au Théâtre Montparnasse-Gaston Baty (directrice Marguerite Jamois), sous le patronage du " Comité de l'Aide à la Première pièce ", dans la mise en scène, les décors et les costumes de Maurice CAZENEUVE, avec la distribution suivante (par ordre d'entrée en scène) :

Pietro, le boulanger. . . . . *Pierre LEPROUX*
Premier Garde . . . . . *Xavier RENOULT*
Le Brigadier . . . . . *Robert-Maxime AUBRY*
Le Greffier. . . . . *Teddy BILIS*
Le Juge Cambo. . . . . *Lucien NAT*
Second Garde. . . . . *Jean DANET*
Rita, la femme de Pietro. . . . . *Rosy VARTE*
Renato, le faux-monnayeur . . . . . *BEAUCHAMP*
Le Grand Maître des Templiers. *Louis ARBESSIER*
L'Avocat Biogio. . . . . *C. BURBÉ*
Le Bourreau. Le public de l'audience.

A Malte, au début du XVIII^e siècle.
La scène représente la salle d'audience du tribunal.

Tous droits réservés pour tous pays, y compris les droits de traduction, de représentation théâtrale, de film, de radio, de télévision, les droits mécaniques et graphiques, ainsi que tous droits futurs. Copyright 1948 by Denis MARION.

ACTE PREMIER

La salle d'audience est vide. Entrent le Brigadier et le Premier Garde, tenant par les poignets Pietro qui se débat.

PIETRO. — Bande d'andouilles! Puisque je vous dis que je venais d'arriver !

PREMIER GARDE. — Ça va. Tiens-toi tranquille.

PIETRO. — Je n'avais même pas vu le corps, quand vous m'avez mis le grappin dessus.

LE BRIGADIER. — C'est pour ça que tu détalais si vite. J'en suis encore tout essoufflé.

PIETRO. — Est-ce que je savais pourquoi vous me couriez après ?

PREMIER GARDE. — Si tu n'avais pas glissé, tu ne l'aurais jamais appris, du train dont tu allais.

PIETRO. — Je suis un honnête commerçant ! Voilà neuf ans que je suis inscrit à la corporation des patrons boulangers. Tout le monde à Malte me connaît. Je ne me laisserai pas traiter comme un voleur par deux escogriffes qui ont bu un coup de trop en faisant le guet cette nuit...

LE BRIGADIER. — Explique cela au juge. Nous, on est en service commandé.

PIETRO. — Vous allez me garder longtemps ici ? Ma femme va s'inquiéter. Je lui avais dit en partant : « Rita, mon cœur, je vais chercher la levure, reste bien au lit, je viendrai te réveiller pour le petit déjeuner... »

Entre le Greffier.

LE GREFFIER. — Qu'est-ce que c'est ?

LE BRIGADIER. — Un particulier que nous avons pincé à côté d'un cadavre. Faut-il l'emmener à la prison ?

LE GREFFIER. — Inutile. M. le juge Cambo va arriver d'un instant à l'autre et pourra procéder, séance tenante, à son interrogatoire.

PIETRO. — Je suis innocent !

LE GREFFIER, aux Gardes. — Ils disent tous la même chose. (A Pietro :) Bien sûr. Vous serez entendu comme témoin. Personne d'autre que le juge n'a le droit de vous inculper.

PIETRO, triomphant, aux Gardes. — Vous entendez ? (Timide, au Greffier :) Je ne pourrais pas rentrer chez moi prévenir ma femme ? Je reviendrais tout de suite pour faire ma déposition.

LE GREFFIER. — Ce n'est pas la peine, je vais chercher M. le juge.

Il sort.

PIETRO, aux Gardes. — Vous comprenez, ma femme n'est pas toujours commode et elle déteste que je sois en retard. Que je revienne trop tôt aussi, d'ailleurs. Justement, en partant, je lui avais dit : « Rita, mon cœur... »

Le Juge entre suivi du Greffier.

LE JUGE, au Brigadier. — J'écoute votre rapport, brigadier.

PIETRO. — Monsieur Cambo, c'est une épouvantable erreur...

LE JUGE. — Vous répondrez quand je vous interrogerai. Brigadier...

LE BRIGADIER. — Je terminais ma ronde cette nuit avec mes deux hommes. Il faisait clair depuis une demi-heure à peine, quand nous avons entendu des éclats de voix. Puis on a crié : « A l'aide ! Au secours ! » Nous sommes partis au pas gymnastique dans la direction des cris. De l'angle de la via Borghese et du port, nous avons vu, à une centaine de toises devant nous, l'homme ici présent. Il était penché sur quelque chose que nous ne pouvions pas distinguer. Au bruit de nos pas, l'homme a pris la fuite.

LE JUGE. — Vous êtes sûr qu'il n'y avait qu'un homme ?

LE BRIGADIER. — Un seul.

LE JUGE. — Vous n'avez vu personne d'autre ?

LE BRIGADIER. — Personne.

LE JUGE. — Vous n'avez pas entendu d'autres bruits de pas ?

LE BRIGADIER. — Rien du tout. Nous avons couru après le fuyard. En arrivant à l'endroit d'où il était parti, nous avons aperçu le corps d'un homme assassiné et nous avons compris ce qui s'était passé.

PIETRO. — Menteur ! Je...

LE GREFFIER. — Silence !

LE BRIGADIER. — Alfredo et moi, nous avons continué la poursuite. Notre collègue est resté auprès de la victime pour lui donner des soins s'il en était temps encore.

LE JUGE. — Où se trouvait exactement le corps ?

LE BRIGADIER. — Dans la via Borghese, contre le grand mur du couvent qui se trouve à gauche... presque en face de votre maison, monsieur le juge.

LE JUGE. — Vous n'avez pas fouillé les environs ?

LE BRIGADIER. — Notre collègue s'en est chargé. Il vous dira lui-même qu'il n'a rien découvert. Nous avions mieux à faire. Nous avons jeté nos hallebardes, car le fugitif courait plus vite que nous. Les rues étaient encore désertes. Malgré nos cris, personne n'est sorti pour nous prêter main-forte.

PIETRO. — S'il fallait se lever chaque fois que le guet crie au secours, personne ne dormirait plus à Malte.

LE GREFFIER. — Silence !

LE BRIGADIER. — Nous ne l'aurions jamais attrapé s'il n'avait glissé de tout son long. Il a fallu employer la force pour l'emmener avec nous.

PIETRO. — La force ! Si je ne m'étais pas foulé le poignet en tombant, je vous culbutais tous les

deux d'une pichenette, grands feignants que vous êtes !

LE GREFFIER. — Silence !

LE BRIGADIER. — Nous l'avons ramené sur le théâtre du crime. Notre collègue n'avait pu que constater la mort de la victime. Le stylet était encore enfoncé dans la plaie. Il s'agit du nommé Mario Mariani.

LE JUGE. — Le spadassin ?

LE BRIGADIER. — Vous avez déjà eu affaire à lui.

LE JUGE, au Greffier. — Un assez mauvais sujet, si je ne me trompe ?

LE GREFFIER. — Deux condamnations pour vol à la tire, une pour coups et blessures, une tentative d'extorsion de fonds où le plaignant s'est désisté...

LE JUGE. — Je me souviens. Merci.

Il fait signe au Brigadier de poursuivre.

LE BRIGADIER. — Notre collègue s'est chargé de porter le cadavre au couvent. Il sera ici sous peu pour faire sa déposition.

LE JUGE. — Vous direz à l'huissier de l'introduire dès son arrivée. Félicitations, brigadier. Votre rapport est d'une précision et d'une objectivité remarquables.

LE BRIGADIER. — J'oubliais. En chemin, le prisonnier a essayé de se débarrasser à notre insu de l'objet que voici. (*Il dépose un fourreau de poignard sur la table.*) Il a voulu jeter ce fourreau dans l'égout. J'ai devancé son geste et j'ai pu m'emparer de cette pièce à conviction.

LE JUGE. — Fort bien. Vous avez d'autres devoirs à accomplir ce matin ?

LE BRIGADIER. — Nous sommes à vos ordres.

LE JUGE. — Veuillez ne pas quitter la salle d'audience. Je puis avoir besoin de vous pour une confrontation. (*A Pietro :*) Vos nom, prénom, profession, domicile ?

PIETRO, *se lève et se précipite vers le Juge.* — Mais vous me connaissez bien, monsieur Cambo ! Pietro le boulanger, qui vous fournit votre pain, vos brioches, vos tartes depuis neuf ans ; qui, le dimanche, cuit dans son four la pièce de bœuf qui vous dure toute la semaine ! Le mari de Rita, celle qui va donner un coup de main dans votre cuisine les jours de réception. Vous étiez encore dans notre boutique pas plus tard qu'hier, même que je vous ai demandé ce que vous pouviez raconter à Rita pour la faire rire d'aussi bon cœur...

LE JUGE. — Assez.

PIETRO. — Vous ne vous souvenez pas que je vous l'ai demandé ? Même que Rita m'a promis de me le répéter quand vous seriez parti, mais j'ai eu beau insister toute la soirée, pas moyen de lui tirer un mot.

LE JUGE. — Mon ami, je ne voudrais pas de malentendu entre nous. Retournez à votre place.

Pietro obéit.

PREMIER GARDE, *à Pietro.* — Vous pouvez vous asseoir.

Pietro s'assied.

LE JUGE. — Vous connaissez M. Cambo, via Borghese, un de vos clients, qui vous emploie, votre femme et vous, à quelques menues besognes et qui se trouve être juge de sa profession. Dans cette enceinte, il n'y a plus de M. Cambo. Considérez-moi comme un magistrat anonyme, chargé de rendre la justice au civil comme au pénal. Pour être digne de la confiance dont nous honore l'auguste Grand Maître des Templiers, nous nous devons de ne tenir compte, dans l'exercice de nos fonctions, que de ce que nous avons appris selon les formes prescrites par la loi.

PIETRO. — Si vous voulez, monsieur Cambo, pardon, monsieur le juge.

LE JUGE. — Nom, prénom, profession, domicile ?

PIETRO, *assis.* — Pietro.

LE GREFFIER. — Levez-vous.

PIETRO, *se levant et s'approchant du Juge.* — Je n'ai pas d'autre nom, je suis un enfant trouvé. Pietro le boulanger. Epoux légitime de Rita Pescadore. La boutique sur le port, toute la ville la connaît.

LE JUGE. — Je vous ai déjà dit de retourner à votre place. (*Pietro obéit et se rassied machinalement.*) Quelle est votre version des faits ?

PIETRO. — Pardon ?

LE GREFFIER. — Debout !

PIETRO. — Monsieur le juge, est-ce que je dois obéir à Monsieur qui me dit de me lever ou à vous qui me dites de m'asseoir ?

LE JUGE. — Je ne vous ai pas demandé de vous asseoir, mais de reprendre votre place, et restez debout quand je vous interroge.

PIETRO. — Excusez-moi, je n'ai jamais eu affaire avec la justice.

LE JUGE. — Racontez-moi ce qui s'est passé.

PIETRO. — C'est bien simple. Je devais, ce matin, chercher de la levure. Je me réveille à l'aube et je dis à ma femme : « Rita, mon cœur... »

LE JUGE. — Ces détails sont bien nécessaires ?

PIETRO. — Je ne sais pas, monsieur le juge.

LE JUGE. — Vous tenez à ce que soit noté dans votre déposition ce que vous avez dit à votre femme ?

PIETRO. — Comme vous voudrez, monsieur le juge.

LE JUGE. — Non, ce n'est pas comme je veux. Vous avez le droit de faire la déclaration qu'il vous plaît, dans les termes que vous choisissez. Je vous invite toutefois à ne pas vous complaire dans des détails oiseux. (*Pietro, décontenancé, reste muet.*) Eh bien, je vous écoute.

PIETRO. — Qu'est-ce que je dois dire ?

LE JUGE. — Racontez sans fioritures ce que vous avez fait ce matin.

PIETRO. — Je devais chercher de la levure. Je me réveille à l'aube et je dis à ma femme...

LE GREFFIER, *au Juge.* — Il vaut mieux le laisser aller, sinon nous n'en finirons jamais.

PIETRO. — Je dis à ma femme : « Rita, mon cœur, reste bien au lit, je viendrai te réveiller pour le petit déjeuner. » Aussi, vous pensez si la pauvre doit être morte d'inquiétude à l'heure qu'il est. Je ne pourrais pas la prévenir, monsieur le juge ? Je reviendrais tout de suite après pour aussi longtemps qu'il vous plaira.

LE JUGE. — Impossible.

PIETRO. — Elle est capable de faire un malheur. Vous savez comment elle est, impulsive, une vraie soupe au lait...

LE JUGE. — Je vous ai déjà dit que je ne connais personne quand je siège.

PIETRO. — Excusez-moi. Elle doit être occupée à ameuter tout le quartier, c'est bien sûr.

LE JUGE. — Gardes, allez avertir la boulangère que son mari est retenu au palais. Amenez-la ici et gardez-la à ma disposition. Je devrai sans doute l'interroger. Le brigadier en profitera pour faire une perquisition domiciliaire.

Le Brigadier et le Premier Garde s'en vont.

PIETRO. — Merci, monsieur le juge, c'est bien aimable à vous.

LE JUGE. — Continuez.

PIETRO. — Où en étais-je ? Ah ! oui. Je dis à ma femme : « Rita, mon cœur... »

LE GREFFIER. — C'est déjà noté.

PIETRO. — Ce que vous écrivez vite ! Je quitte la maison, je longe le port, je remonte la via Borghese, quand tout à coup je vois par terre... un fourreau.

LE JUGE. — Ce fourreau-ci ?

PIETRO. — Aussi vide qu'il l'est maintenant.

LE JUGE. — Où se trouvait-il exactement ?

PIETRO. — Au milieu de la rue.

LE JUGE. — A quel endroit ? La via Borghese est longue.

PIETRO. — En face du mur du couvent.

LE JUGE. — Le mur du couvent est moins long que la rue, mais il est long quand même.

PIETRO. — Je ne pourrais pas le dire, je n'ai pas fait attention.

LE JUGE. — C'est tout naturel, vous ne pouviez pas prévoir ce qui allait se passer.

PIETRO. — Naturellement. Je me baisse, je ramasse le fourreau et je me dis à moi-même : « Tiens ! Qui a pu perdre un fourreau de si beau cuir ? » et machinalement je le mets en poche.

LE JUGE. — Histoire de vous monter un fonds de maroquinerie.

PIETRO. — Un bon morceau de cuir, ça ne traîne jamais longtemps à la rue. Si ce n'avait pas été moi qui l'avais ramassé, ç'aurait été un autre.

LE JUGE. — Ce n'est peut-être pas d'une honnêteté scrupuleuse, mais ce n'est certes pas répréhensible.

PIETRO. — N'est-ce pas ? A ce moment, je vois devant moi un homme qui était baissé et qui ramassait quelque chose par terre.

LE JUGE. — Un homme... que vous connaissez ?

PIETRO. — Non. Même que je me suis demandé : « D'où peut-il bien sortir, cet oiseau-là ? Est-ce qu'il aurait aussi trouvé un fourreau ? » Quand je m'étais baissé, il n'y avait personne dans la rue. Je me relève, et voilà quelqu'un, comme s'il était sorti du sol.

LE JUGE. — A quelle distance de vous se trouvait cet homme ?

PIETRO. — Un petit bout de chemin.

LE JUGE. — L'homme était grand ? petit ?

PIETRO. — Moyen.

LE JUGE. — Jeune ? vieux ?

PIETRO. — Je ne pourrais pas dire.

LE JUGE. — Comment était-il habillé ?

PIETRO. — En brun... Non, en gris plutôt... Enfin, en gris brun.

LE JUGE. — Vous le reconnaîtriez si vous deviez le revoir ?

PIETRO. — Je ne crois pas. Il me tournait le dos.

LE JUGE. — Une description aussi imprécise n'est pas de nature à faciliter la tâche de la justice. Enfin. Poursuivez.

PIETRO. — L'homme a dû m'entendre, car il s'est enfui.

LE JUGE. — Par où ?

PIETRO. — Je ne sais pas. Je ne songeais pas à ne pas le quitter des yeux. En mettant le fourreau en poche, j'ai été distrait une seconde... passez muscade ! Il n'y avait plus personne.

LE JUGE. — Bref, ce mystérieux inconnu, mystérieusement apparu, a disparu non moins mystérieusement. Cela ne vous a pas surpris ?

PIETRO. — Je me suis dit : « Tiens ! tiens ! est-ce que ce type n'aurait pas eu le temps de ramasser ce qu'il cherchait ? » Et j'ai été voir où l'homme s'était penché.

LE JUGE. — A quel endroit précis ?

PIETRO. — Vous m'en demandez des choses ! Est-ce que je sais, moi ? Attendez, en y réfléchissant bien, cela devait être juste en face de votre maison, monsieur Cambo... je veux dire, monsieur le juge. Vous auriez été à votre fenêtre, vous auriez pu me voir. J'ai regardé devant moi, à droite, à gauche...

LE JUGE. — Vous n'avez vu personne ?

PIETRO. — C'est-à-dire...

LE JUGE. — Avez-vous vu quelqu'un, oui ou non ?

PIETRO. — C'est ce que je me demandais justement quand j'ai entendu du bruit. Je me retourne pour voir les trois hommes du guet qui s'amenaient au petit trot. Alors, j'ai compris que j'étais embringué dans une sale affaire et j'ai voulu me sauver.

LE JUGE. — Vous vous êtes sauvé.

PIETRO. — Les histoires avec la police, c'est toujours embêtant. On perd pour des riens une demi-journée de travail. La preuve, je n'ai toujours pas ma levure. Comment vais-je faire lever ma pâte ?

LE JUGE. — Ce qui vous retient ici est plus important qu'une fournée de pains.

PIETRO. — De brioches. Aujourd'hui, c'est le jour de la brioche.

LE JUGE. — Même qu'une fournée de brioches. Aussi, je vous invite à bien peser vos réponses. Vous n'avez pas vu le cadavre qui se trouvait à quelques pas de vous ?

PIETRO. — N...on.

LE JUGE. — Vous en êtes bien sûr ?

PIETRO. — C'est-à-dire...

LE JUGE. — Si vous n'aviez pas vu le corps, comment saviez-vous que vous étiez impliqué dans une sale affaire, selon votre propre expression ? Pourquoi avoir pris la fuite, rien qu'à l'approche du guet ? Ce n'est pas à cause du fourreau ramassé, mais parce que vous redoutiez d'être inculpé d'assassinat. (*Pietro se tait.*) Répondez ! Ou je fais noter que vous refusez de répondre.

PIETRO. — A la vérité, je l'avais vu un tout petit peu.

LE JUGE. — Il faisait grand jour.

PIETRO. — Si l'on peut dire ! Le soleil était à peine levé.

LE JUGE. — Vous avez bien aperçu les gardes qui étaient à 100 toises de vous.

PIETRO. — Je les ai surtout entendus.

LE JUGE. — N'essayez pas de finasser. Je ne sais si vous vous en rendez compte, mais seule une sincérité totale peut vous tirer d'affaire. Je suis ici pour

rechercher la vérité et je la ferai éclater, coûte que coûte. Tant que vous m'y aiderez, vous n'avez rien à craindre. Si vous vous mettez à biaiser, à éluder mes questions, tant pis pour vous. Reconnaissez-vous avoir vu le cadavre ?

PIETRO. — Ah ! non, je n'ai jamais dit cela.

LE JUGE. — Qu'avez-vous dit alors ? Je vous préviens que ce genre de demi-aveux, suivis de rétractations, ne peuvent qu'aggraver votre cas.

PIETRO. — Dans le fossé... le long du mur du couvent... il y avait une masse noire... comme un homme couché. J'ai cru que c'était un soulaud qui cuvait son vin. Je ne m'imaginais pas qu'il avait été tué.

LE JUGE. — Même quand vous vous êtes penché dessus ?

PIETRO. — Je ne me suis pas penché dessus ! Là où je me suis baissé, c'est au milieu de la rue, à l'endroit où j'avais vu l'autre homme : il n'y avait rien. C'est en regardant un peu plus loin que j'ai vu le... corps.

LE JUGE. — Et le sang.

PIETRO. — Quel sang ? Il n'y avait pas de sang.

LE JUGE. — Vous en avez donc assez vu pour savoir qu'il n'y avait pas de sang, et pas assez pour vous apercevoir qu'un poignard était planté dans le corps de ce malheureux.

PIETRO. — Malheureux ?... Une jolie fripouille.

LE JUGE. — Vous connaissiez donc la victime ?

PIETRO. — Si je la connais ! Ce matamore, ce ruffian... Ça n'a jamais travaillé de ses dix doigts et ça prenait des airs vainqueurs en paradant sur le port. Toujours occupé à lever les jupes d'une fille ou à tourner autour de celles d'une honnête femme.

LE JUGE. — Personnellement, vous n'aviez pas à vous plaindre de Mariani ?

PIETRO. — Moi ? Pas plus que tout le monde. Votre police ferait mieux de coffrer des oiseaux de son acabit plutôt que de tracasser d'honnêtes commerçants.

LE JUGE. — Ne voyait-on pas le spadassin dans votre boutique bavardant avec votre femme ?

PIETRO. — Rita est une épouse chrétienne, qui sait tenir les galants à distance.

LE JUGE. — Je n'en doute pas. Etait-ce suffisant pour décourager Mariani ?

PIETRO. — Je n'ai rien à reprocher à ma femme.

LE JUGE. — Je vois. Avant d'arriver via Borghese, n'avez-vous pas entendu un bruit de rixe, des cris ?

PIETRO. — Non.

LE JUGE. — C'est surprenant. Le guet, qui était plus loin que vous, a entendu crier au secours.

PIETRO. — En marchant, je réfléchissais à mon travail de la journée. Quand on passe sur le port, on entend toujours des cris des pêcheurs qui se disputent, un ivrogne qui braille... personne n'y prête attention.

LE JUGE. — Ce ne sont donc pas les cris qui expliquent votre présence sur le théâtre du crime.

PIETRO. — J'étais dans la via Borghese parce que c'était mon chemin...

Il est interrompu par l'entrée du Second Garde.

LE SECOND GARDE. — Monsieur le juge, le supérieur des Cordeliers se charge de l'enterrement de la victime, qui n'a pas de famille connue.

LE JUGE. — C'est vous qui êtes resté près du corps ?

LE SECOND GARDE. — Oui.

LE JUGE. — Avez-vous songé à fouiller les environs, le jardin du couvent, par exemple ?

LE SECOND GARDE. — J'ai jeté un coup d'œil aux alentours. Rien d'anormal ne m'a frappé. Les vêtements du mort ne contenaient non plus rien d'intéressant. Tout ce que je vous apporte, c'est l'arme du crime.

LE JUGE. — Le poignard s'adapte à la gaine. (A Pietro:) Est-ce qu'il vous appartient ?

PIETRO. — Certainement non.

LE JUGE. — Vous ne l'avez jamais vu ?

PIETRO. — Jamais.

LE JUGE. — Même quand il était planté dans le corps de Mariani ?

PIETRO. — Je ne l'ai pas remarqué.

LE JUGE. — Vous ne possédez pas d'armes chez vous ?

PIETRO. — Non. C'est-à-dire... j'avais dans le temps un stylet.

LE JUGE. — Vous l'avez toujours ?

PIETRO. — Il doit être rouillé, hors d'usage... Il ne m'est pas tombé sous la main depuis des éternités. Je ne pourrais même pas dire où il se trouve.

LE JUGE, examinant le poignard. — C'est une arme d'un modèle courant. Aucun signe distinctif. Il doit y en avoir plus de cent tout pareils dans Malte. (A Pietro :) Vous ne savez vraiment pas où se trouve votre stylet ?

PIETRO. — Ma femme le saura peut-être. Elle a tellement d'ordre.

LE JUGE. — Il vaudrait mieux pour vous que vous puissiez le retrouver.

Entre le Brigadier.

LE BRIGADIER. — La perquisition a été infructueuse. Je n'ai absolument rien trouvé.

LE JUGE. — Pas d'arme ? Pas de poignard ?

LE BRIGADIER. — Rien.

LE JUGE. — Faites entrer la femme.

Rita entre avec le Premier Garde.

RITA. — Ah ! te voilà ! (Elle se précipite vers son mari.) Je t'avais bien dit d'aller chercher la levure hier soir ! Tu ne veux jamais m'écouter ! Fainéant ! Ivrogne ! Jaloux ! Tu vois où cela te mène ?...

PIETRO. — Rita, mon cœur...

RITA. — Où sont tes belles promesses ? Tu devais me rendre riche et considérée. Depuis dix ans, je trime comme une esclave depuis le matin jusqu'au soir dans ce taudis infect. Trois enfants à nourrir et quand l'un cesse d'être malade, l'autre commence. Et encore, si je n'en ai que trois, ce n'est pas ta faute.

PIETRO. — Ma petite femme...

RITA. — Voilà maintenant que Monsieur se fait arrêter et passe devant le tribunal. Tout le port le sait déjà. Il n'y a plus une honnête femme qui voudra me parler. Et mes petits, qu'est-ce qu'ils vont devenir avec un père déshonoré ?

PIETRO. — Rita, ne pleure pas. C'est un malentendu...

RITA. — Tais-toi. Je serais capable de t'arracher les yeux !

LE GREFFIER. — Silence ! (Au Juge :) Il vaudrait

mieux les séparer. Cette scène de ménage risque de durer.

LE JUGE, au Greffier. — J'en attendais une indication et je n'ai pas été déçu. De toute façon, le mari ne peut assister à l'interrogatoire de sa femme. (Aux Gardes :) Emmenez l'inculpé et tenez-le à ma disposition. (Le Brigadier et le Premier Garde sortent, encadrant Pietro qui essaie de calmer sa femme par signes.) Reprenez votre calme, madame, vous n'avez rien à craindre.

RITA. — Vous êtes bien bon, monsieur le juge.

LE JUGE. — Très bien. Ecoutez-moi. Vous connaissez Mario Mariani ?

RITA. — Le spadassin ? C'est un de nos clients.

LE JUGE. — Votre mari le connaît aussi ?

RITA. — Il vient tous les jours à la boutique.

LE JUGE. — Ils ont de bons rapports ?

RITA. — Couci-couça. Mario ne paie pas toujours régulièrement.

LE JUGE. — Mario ? Vous êtes assez intime avec lui ?

RITA. — Tout le monde l'appelle Mario.

LE JUGE. — Excusez-moi si la question que je dois vous poser est délicate. Mariani ne vous importune-t-il pas de ses assiduités ?

RITA. — Tous les clients aiment à faire un brin de causette avec la patronne quand celle-ci n'est pas laide. Si je devais me formaliser pour un propos un peu leste, nous aurions fait faillite depuis longtemps. Monsieur le juge sait bien qu'il n'y a pas de mal à cela. Vous aussi, monsieur le juge, quand je vais travailler chez vous, vous me dites par-ci, par-là, un mot aimable.

LE JUGE. — Il ne s'agit pas de moi. Votre mari n'a jamais pris ombrage de la cour que vous faisait Mariani ?

RITA. — Lui ? De qui n'est-il pas jaloux ? Il ne serait content que s'il pouvait me tenir sous clé. Une épouse n'est quand même pas une nonne.

LE JUGE. — Votre mari n'était pas spécialement jaloux de Mariani ?

RITA. — C'est sa bête noire, il faut le reconnaître. Sans aucune raison, bien sûr. Il se méfierait de son ombre, de la lune. Si vous saviez la scène qu'il m'a faite hier, parce que je riais avec vous quand il est rentré...

LE JUGE. — Madame, oubliez une fois pour toutes les relations commerciales que nous avons pu avoir. C'est un magistrat anonyme qui vous interroge. Répondez à mes questions comme si vous me voyiez aujourd'hui pour la première fois.

RITA. — Bien, monsieur le juge.

LE JUGE. — Donc, vos rapports avec Mariani n'ont pu inquiéter votre mari au point de le pousser au meurtre ?

RITA. — Mario est mort ? Mon Dieu ! Comment est-ce possible ?

Elle sanglote.

LE GREFFIER, à mi-voix, au Juge. — Cette nouvelle paraît l'affliger plus que l'arrestation de son mari.

LE JUGE. — Vous ne le saviez pas ? (Rita secoue la tête.) Pourquoi pensiez-vous que votre mari avait été arrêté ?

RITA. — Je ne sais pas. Une querelle...

LE JUGE. — Avec Mariani ?

RITA. — Oui.

LE JUGE. — Vous aviez entendu votre mari proférer des menaces ?

RITA. — Il a dit cent fois : « Celui-là, je le flanquerai un jour à la porte à grands coups de pied au c... » Il était bien trop c... pour oser jamais. Mario l'aurait étranglé d'une seule main.

LE JUGE, montrant le poignard et le fourreau. — Est-ce la propriété de votre mari ?

RITA. — Pas que je sache.

LE JUGE. — Vous n'avez jamais vu ce poignard en sa possession ?

RITA. — Jamais.

LE JUGE. — Votre mari ne possédait pas d'armes ?

RITA. — Non.

LE JUGE. — Il n'en a jamais eu ?

RITA. — Il avait autrefois un stylet...

LE JUGE. — Il ne l'a plus ?

RITA. — Un soir qu'il m'avait fait une scène plus atroce que d'habitude, j'ai jeté l'arme à la mer. J'avais peur... Un jaloux est capable de tout.

LE JUGE. — Il y a longtemps ?

RITA. — Quelques mois.

LE JUGE. — L'arme que vous avez jetée ressemblait à celle-ci ?

RITA. — Un poignard est un poignard.

LE JUGE. — Elle avait aussi un fourreau de cuir ?

RITA. — Je ne sais pas. Peut-être.

LE JUGE. — C'est bien. Vous pouvez vous retirer.

RITA. — Je puis rentrer chez moi ? Ou bien dois-je attendre Pietro ?

LE JUGE. — Comme vous voulez. Votre mari risque d'en avoir pour quelque temps.

RITA. — Je vais attendre. Ce n'est pas la peine que je retourne à la boutique, la fournée n'est même pas pétrie, je n'ai rien à servir aux clients.

Rita sort.

LE SECOND GARDE. — Monsieur le juge, j'ai une déposition à faire.

LE JUGE. — Parlez.

LE SECOND GARDE. — La semaine passée, j'étais allé chez Pietro chercher mon pain tard dans la soirée, car j'avais été de garde jusqu'à la nuit. La boutique était fermée, j'ai frappé à la porte. Ils ne m'ont d'abord pas entendu, car ils faisaient un vacarme épouvantable à l'intérieur. Les enfants pleuraient, le mari et la femme criaient encore plus fort. De sorte que, sans le vouloir, j'ai entendu Pietro qui hurlait : « Je lui ferai son affaire à ce soudard, à ce suborneur ! Je lui mettrai les tripes à l'air. — Il t'aplatira comme une mauviette, qu'a répondu la femme. — Je m'arrangerai bien pour l'empêcher de te tourner la tête », qu'il a dit encore. J'ai frappé plus fort, Pietro m'a ouvert la porte sans plus rien dire, mais j'ai bien vu que la boulangère avait les yeux rouges.

LE JUGE. — Merci, mon ami.

Le Second Garde reprend sa faction à la porte.

LE GREFFIER. — Mari et femme sont de mèche, cela ne fait pas un pli.

LE JUGE. — Vous croyez ?

LE GREFFIER. — Mariani était l'amant de la Rita. Pietro l'a découvert et, se sachant le moins fort, s'est arrangé pour frapper par surprise. Rita devait

se douter pourquoi son mari s'est levé si tôt aujourd'hui et elle nous a raconté qu'elle avait jeté le poignard pour expliquer sa disparition.

LE JUGE. — Ils auraient pu aussi bien prétendre n'en avoir jamais eu.

LE GREFFIER. — Des voisins auront vu l'arme ou Pietro leur en a parlé autrefois.

LE JUGE. — C'est juste.

LE GREFFIER. — On ne mettrait pas la femme à la question ?

LE JUGE. — Pourquoi la femme ?

LE GREFFIER. — C'est un beau brin de fille. Sur un chevalet, elle ne doit pas être désagréable à voir.

LE JUGE. — Vous êtes fou, greffier.

LE GREFFIER. — Elle aura peur tout de suite et mangera le morceau.

LE JUGE. — La loi détermine les conditions dans lesquelles un inculpé peut être mis à la torture. Nous n'avons jusqu'à présent pas l'ombre d'une charge contre la femme. (Au Second Garde :) Faites entrer l'accusé.

Entrent Pietro et le Brigadier.

LE JUGE. — Reconnaissez-vous avoir donné au nommé Mario Mariani un coup de poignard qui a causé la mort de celui-ci ?

PIETRO. — Je jure sur la Vierge et sur tous les saints...

LE JUGE. — Les inculpés n'ont pas de serment à prêter.

PIETRO. — Je suis innocent.

LE JUGE. — Qui dit que vous êtes coupable ? Il s'agit pour l'instant d'une question de pur fait : est-ce votre main qui tenait l'arme qu'on a trouvée dans le corps de Mariani ? Même si vous répondez oui, du moment que vous établissez la provocation, la légitime défense, la punition du flagrant délit d'adultère, que sais-je encore ? il n'y a pas crime.

PIETRO. — Je n'ai pas tué Mariani.

LE JUGE. — Des présomptions graves, précises et concordantes indiquent le contraire. Vous vous êtes levé ce matin à une heure indue sous prétexte de faire une course que votre femme vous avait recommandé de faire la veille. Vous prétendez n'avoir pas entendu les cris de Mariani et, à peine le crime commis, vous étiez sur place. Vous avez été vu sinon penché sur le corps de la victime, du moins à proximité de celle-ci. A l'arrivée du guet, vous avez pris la fuite. On a saisi sur vous un fourreau auquel l'arme s'adapte exactement. Vous avez voulu vous débarrasser de ce fourreau à l'insu de vos gardes.

PIETRO. — Si j'avais été coupable, j'aurais jeté le fourreau en dégainant. Ou du moins en m'enfuyant, avant d'être rattrapé par le guet.

LE JUGE. — Si les criminels ne faisaient pas de gaffes, il ne serait jamais possible d'en condamner un seul. De plus, vous reconnaissez avoir eu en votre possession une arme semblable et il ne vous est pas possible de la reproduire.

PIETRO. — Je pourrais encore chercher.

LE JUGE. — Votre femme prétend l'avoir jetée dans le port.

PIETRO. — Vous voyez bien.

LE JUGE. — Nous n'avons aucun moyen de vérifier l'exactitude de sa déclaration, que vous pouvez lui avoir dictée. Enfin, vous aviez des motifs d'en vouloir à Mariani : vous étiez jaloux de lui.

PIETRO. — Si je voulais la mort de tous ceux qui font un doigt de cour à Rita, je devrais assassiner la moitié de la ville. Vous-même, monsieur le juge, vous ne manquez pas l'occasion de la serrer de près : vous n'en êtes pas mort.

LE JUGE. — Je vous ai déjà demandé de laisser ma personne privée en dehors des débats. Mariani a dû se montrer plus entreprenant que d'autres, puisqu'un témoin déclare que vous avez menacé de le tuer s'il continuait à tourner la tête à votre femme.

PIETRO. — J'étais en colère ce soir-là, je ne savais pas ce que je disais.

LE JUGE. — Vous étiez peut-être en colère ce matin et vous ne saviez peut-être pas ce que vous faisiez quand vous avez rencontré Mariani. Ce sont des circonstances atténuantes, dont le tribunal tiendra compte si vous méritez son indulgence par la franchise de vos aveux. Avez-vous frappé Mariani ?

PIETRO. — Jamais.

LE JUGE. — Je dois vous avertir que les conditions légales pour obtenir de l'inculpé des aveux par la torture sont réunies dans votre cas.

PIETRO. — Je ne pourrai jamais rien dire de plus que la vérité.

LE JUGE. — Certainement. Le malheur veut que vos déclarations actuelles manquent de toute vraisemblance. Ah ! si elles étaient corroborées par un seul témoignage ! Car vous ne pouvez en invoquer aucun ?

PIETRO. — Vous savez bien que non.

LE JUGE. — La résistance à la douleur reste alors la seule garantie de votre véracité. Vous pourriez me demander en quoi une qualité physique peut attester l'exactitude d'une déclaration. L'expérience n'en établit pas moins que toutes les vérités qui se sont imposées à l'humanité, que ce soit dans les arts, les sciences ou la politique, ont coûté beaucoup de souffrances à leurs auteurs, quand elles ne leur ont pas valu la mort. Rien d'étonnant que la justice suive les mêmes normes. Il vous faudra payer votre quote-part d'un tribut imposé à tous les hommes.

LE GREFFIER, au Juge. — Il n'a pas compris un mot de ce que vous venez de dire.

LE JUGE. — Ce n'est pas pour lui que je parlais, c'est pour moi. (A Pietro :) L'épreuve sera dure. Mesurez vos forces avant de l'affronter. (Au Second Garde :) Laissez-le parler avec sa femme. Elle peut avoir son mot à dire.

Entrent le Premier Garde et Rita.

LE JUGE, à Rita. — Madame, si votre mari n'entre pas dans la voie des aveux, il va être soumis à la question. Conseillez-le. Vous pouvez vous retirer quelques instants au fond de la salle. (Au Greffier :) Prévenez le bourreau et mon suppléant pendant que je rédige mon ordonnance.

LE GREFFIER. — Vous n'assistez pas à la question?

LE JUGE. — La vue de la souffrance d'autrui m'est physiquement intolérable. C'est le seul point sur lequel je ne me montre pas à la hauteur de mes fonctions. J'arrêterais le bourreau au premier cri du patient ou je m'évanouirais. Le Grand Maître connaît ma faiblesse et y est indulgent. Il m'autorise à me

substituer un collègue pour cette partie de ma mission.

Le Greffier sort. Rita et Pietro, qui parlaient à voix basse, continuent plus haut, pendant que le Juge écrit.

RITA. — Tu t'es fourré dans un beau pétrin.

PIETRO. — Qu'est-ce que j'y puis ?

RITA. — Ce sont des choses qui n'arrivent pas quand on a confiance en sa femme.

PIETRO. — Ils n'ont pas de preuves contre moi. Ils ne peuvent rien me faire si je tiens bon.

RITA. — C'est ce que tu vas voir.

PIETRO. — Ce n'est qu'un mauvais moment à passer. On n'en meurt pas.

RITA. — Tu peux rester estropié pour la vie.

PIETRO. — Du moment que je vous garde, toi et les enfants, le reste ne compte pas. (Entre le Bourreau, énorme et redoutable, qui met la main sur l'épaule de Pietro. A Rita :) Embrasse-moi.

Ils s'embrassent. Pietro, encadré de deux Gardes, suit le Bourreau.

RITA. — Avoue, imbécile !

Rita sort, accompagnée par le Brigadier. Le Juge reste seul, enlève sa perruque et fait quelques pas, plongé dans ses réflexions.

Pendant tout le début de la scène suivante, le Juge ne cesse d'aller et venir, l'oreille dans la direction de la salle de torture.

LE GREFFIER (rentrant). — Votre suppléant sera dans la salle de torture dans un instant. Vous attendez ici le résultat ?

LE JUGE. — Oui.

LE GREFFIER. — Ce ne sera pas long.

LE JUGE. — Vous croyez ?

LE GREFFIER. — Vous avez entendu sa femme. Elle-même le croit coupable. Tout l'accuse.

LE JUGE. — Je ne suis pas de votre avis.

LE GREFFIER. — Vous m'étonnez beaucoup.

LE JUGE. — Si Pietro maintient ses déclarations, je ne le ferai pas remettre à la question. Je n'ordonnerai pas la question extraordinaire. Je me demande même si je ne lui rendrai pas sur-le-champ sa liberté.

LE GREFFIER. — Comment ! Vous abandonneriez une enquête que vous avez menée avec une telle maestria, où vous avez relevé toutes les faiblesses du système de l'inculpé, parce que celui-ci s'entêterait dans sa version absurde ?

LE JUGE. — Je n'ai pas été si brillant. C'est Pietro qui s'est vraiment mal défendu. Contre un ennemi trop faible, la victoire écœure. A sa place, je n'aurais jamais donné à personne l'occasion de me soupçonner.

LE GREFFIER. — Vous plaisantez.

LE JUGE. — Première faute : prendre la fuite à l'arrivée du guet. Il pouvait crier : « Main-forte ! » et prétendre avoir découvert le cadavre. Quoi de plus vraisemblable ?

LE GREFFIER. — Ne pas l'avoir fait l'accable.

LE JUGE. — Soit. Mais cet affolement a quand même plus de chances d'être la réaction d'un badaud arrivé là par hasard et qui prend peur. Deuxième faute : il devait soutenir qu'il ramassait le fourreau quand les gardes l'ont vu. Tout s'expliquerait alors à merveille. Tandis que son récit, où il se baisse une seconde fois pour ne rien trouver, et cet homme mystérieux qui disparaît inspirent la méfiance. Les coupables inventent toujours un mystérieux inconnu sur le dos duquel ils rejettent tout.

LE GREFFIER. — Je n'ai rien compris non plus à ce que Pietro racontait là.

LE JUGE. — L'idée ne vous est pas venue que cette maladresse, cette confusion déroutantes pourraient bien être le signe que les choses se sont réellement passées ainsi ?

LE GREFFIER. — Ma foi, non.

LE JUGE. — Supposons, par exemple, que le véritable meurtrier se soit aperçu qu'il avait perdu quelque objet plus compromettant que le fourreau, son bonnet si vous voulez. Il revient le chercher et le ramasse près du cadavre. Pietro ne trouvera plus rien quand il s'approche à son tour.

LE GREFFIER. — Cela fait beaucoup d'objets perdus : un fourreau, un bonnet...

LE JUGE. — Des coïncidences plus saugrenues encore se rencontrent tous les jours. Nous ne les remarquons pas quand elles n'entraînent pas de conséquences. Troisième faute : Pietro n'aurait jamais dû convenir qu'il avait reconnu le guet. Personne n'aurait pu soutenir le contraire et nous n'aurions pas su que, dès le premier moment, il a douté que son innocence éclaterait aux yeux de tous.

LE GREFFIER. — Vous auriez fait un admirable avocat, monsieur le juge.

LE JUGE. — C'est l'enfance de l'art. Un templier qui revient de Jérusalem et qui a vécu longtemps chez les Arabes me disait que, dans leur langue, chaque mot a deux significations : son sens usuel et exactement le contraire. Le langage des choses est pareil. Que prouve un indice matériel : ce qu'il semble prouver ou l'opposé ? A partir du moment où nous accordons l'intelligence aux criminels, nous devons admettre qu'ils ne laisseront pas de traces qui les accusent. Tandis qu'un innocent n'a pas de raison de se méfier de l'interprétation qui sera donnée plus tard à ses actes.

LE GREFFIER. — Les témoignages sont moins faciles à retourner.

LE JUGE. — Parce qu'ils ne sont jamais exacts. Dans ma longue carrière, je n'ai pas encore rencontré un seul témoin qui ait été tout à fait fidèle à son serment de dire toute la vérité, rien que la vérité. Ou bien il ment sciemment dans son propre intérêt ou dans celui d'une partie en cause. Ou bien il a mal vu ou mal entendu ce qui s'est passé. Ou bien sa mémoire l'induit en erreur. J'aimerais mieux jouer aux dés mes sentences que les fonder sur des témoignages. Le hasard ne se trompe qu'une fois sur deux, tandis que les témoins se trompent et nous trompent toujours.

LE GREFFIER. — Vous aimez les paradoxes.

LE JUGE. — Qualifiez-vous de paradoxe ce que la loi a compris avant moi et mieux que moi ? Seul l'aveu est le signe indiscutable de la culpabilité. D'où la nécessité de la torture, puisque nous ne pouvons pas compter sur la franchise des criminels.

LE GREFFIER. — Qui garantit que les innocents résisteront mieux à la douleur que les coupables ?

LE JUGE. — Dieu mesure le courage selon les besoins.

LE GREFFIER. — On en douterait à voir la manière dont il répartit l'argent, les honneurs, la puissance.

LE JUGE. — Sans confiance en la Providence, il

faut renoncer à la justice, à la magistrature. La procédure même n'aurait plus de raison d'être ! Prenez le serment. Avez-vous déjà réfléchi à ce qu'il signifie ? En prononçant quelques mots, nous nous accordons le pouvoir exorbitant d'obliger la Divinité à nous punir si nous mentons. Si nous cessions de croire que le parjure est châtié dans ce monde-ci ou dans l'autre et que le crible de la douleur départage le mensonge de la vérité, nous n'aurions plus qu'à retourner aux mœurs des temps barbares.

LE GREFFIER. — C'est-à-dire ?

LE JUGE. — Exécuter les proches de la victime. Après tout, ceux-ci sont toujours doublement coupables : ils n'ont pas suffisamment protégé la vie de leur parent et ils ne l'ont pas vengé en faisant expier son crime à l'assassin.

LE GREFFIER. — Vous avez beau dire... j'aimerais connaître l'avis des inculpés. Peut-être préféreraient-ils encore être jugés sur des preuves insuffisantes et sur des témoignages suspects plutôt que de faire connaissance avec le brodequin.

LE JUGE. — Ils auraient le plus grand tort. Accablé par les apparences, l'innocent peut encore être sauvé par sa force d'âme. Non, si jamais la question devait être abolie, les justiciables devraient se hâter d'en réclamer le rétablissement. Et en tout premier lieu ceux qui l'ont subie quand ils étaient inculpés à tort.

LE GREFFIER. — Je ne vous suis pas.

LE JUGE. — A défaut d'aveu, il est presque toujours impossible d'obtenir la certitude de la culpabilité. Le magistrat devrait alors, pour remplir son rôle de défenseur de la société, se résoudre à condamner sur de simples présomptions. Vous voyez le danger ?

Hurlement de Pietro en coulisse.

LE GREFFIER. — Premier couplet de la chanson de Pietro.

LE JUGE. — La salle de torture a des murs en papier mâché. J'ai demandé cent fois qu'on change de local. En parlant, j'entendais tous les apprêts du supplice. Ils en sont à l'estrapade. Vous n'y avez jamais assisté ?

LE GREFFIER. — Non. Avant de devenir votre greffier, j'étais au tribunal civil.

LE JUGE. — Le bourreau a lié les poignets de Pietro derrière le dos, les a attachés à une corde qui passe par une poulie et dont l'autre extrémité s'enroule sur un tambour. Puis le maître des hautes œuvres va à la manivelle et fait tourner le tambour. La corde tire vers le haut. Pietro se courbe en avant, mais la corde continue à lui élever les bras. Le cri que nous avons entendu marque le moment où les pieds quittent le sol. Tout le poids du corps tire sur les articulations de l'épaule. Maintenant la douleur est si atroce qu'elle triomphe de toutes les résolutions. Les plus braves, les plus endurcis n'y résistent pas. (Nouveau hurlement.) Les épaules craquent, les os du bras sautent de la clavicule et se déboîtent. Tête, torse et jambes pèsent sur les muscles seuls, qui se déchirent lentement. Les esquilles des os sont autant de poignards qui pénètrent dans la chair. Chaque minute qui passe rend la souffrance plus intolérable. Et l'évanouissement auquel le supplicié aspire semble plus lointain que jamais. (Nouveau hurlement. Le Juge se prend la tête entre les mains.) C'est affreux.

LE GREFFIER. — Voyons, monsieur le juge, ressaisissez-vous.

LE JUGE. — Je ne contrôle plus mes nerfs, c'est honteux. Mais vous comprenez, voilà trois nuits que je ne dors plus : ma petite fille a la coqueluche et elle n'arrête pas de tousser.

LE GREFFIER. — La pauvre enfant ! Je ne savais pas, vous ne m'avez rien dit...

LE JUGE. — J'ai pour principe de ne pas accorder la moindre pensée aux soucis domestiques dès que je franchis la seuil du palais. Aujourd'hui, c'est plus fort que moi...

LE GREFFIER. — Voulez-vous un cordial ?

LE JUGE. — Non. Il faut que je domine cette faiblesse indécente. N'entendez-vous pas le tambour qui grince plusieurs fois comme si toute la corde se déroulait ? Le bourreau doit pourtant laisser l'inculpé pendre pendant dix minutes. Un grand sablier mesure exactement le temps. Il n'y a pas dix minutes que... Qu'est-ce que cela veut dire ? Pietro aurait-il eu une syncope ? Peut-être est-il mort d'un arrêt au cœur ?

LE GREFFIER. — Voulez-vous que j'aille voir ?

LE JUGE. — Attendez. Restez ici. Je ne sais plus ce que je dis. Je suis trop sensible, voyez-vous, c'est mon grand défaut.

Entre le Premier Garde.

LE JUGE. — Que venez-vous faire ici ?

LE PREMIER GARDE. — Monsieur le juge, Pietro a fait des aveux complets.

LE JUGE. — Que dites-vous ?

LE PREMIER GARDE. — Il a reconnu avoir guetté Mariani à l'heure où celui-ci quittait son logis, l'avoir suivi dans la rue et poignardé par surprise. M. le juge suppléant enregistre sa déclaration.

LE JUGE. — J'aurais parié qu'il était innocent !

RIDEAU

ACTE II

Au lever du rideau, le Greffier range, devant les places que doivent occuper les juges, papier, encrier, plume d'oie et le sable. La porte s'ouvre à deux battants. Entrent le Brigadier puis le Grand Maître.

LE BRIGADIER. — Monseigneur le Grand Maître de l'Ordre des Templiers.

LE GRAND MAITRE. — Bonjour, mon brave, toujours fidèle au poste ! Vous êtes seul ?

LE GREFFIER. — M. le juge prie Monseigneur d'excuser son retard. Il a été retenu très tard ce matin par les devoirs de sa charge. Il sera ici à 3 heures précises.

LE GRAND MAITRE, au Brigadier. — Quand M. le juge arrivera, vous lui direz de me retrouver directement à la Chambre du Conseil. Evidemment, je suis arrivé plus tôt que de coutume au Palais. Rien d'étonnant : ce repas était infect. J'étais ravi d'avoir le prétexte de l'audience pour le quitter au plus vite. (Au Greffier.) Vous avez renouvelé l'encre ?

LE GREFFIER. — Oui, monseigneur.

LE GRAND MAITRE. — Cette plume a déjà servi. Ne vous ai-je pas dit qu'il me fallait une plume neuve chaque jour ?

LE GREFFIER. — Excusez-moi, monseigneur.

LE GRAND MAITRE. — Il n'y a plus de sable dans le sablier. Vous voulez que je souffle sur mes sentences pour les sécher ?

LE GREFFIER. — J'allais justement remplir le sablier quand vous êtes entré, monseigneur.

LE GRAND MAITRE. — Vous n'avez pas encore changé le papier ? Il gratte d'une manière atroce. Je veux du vélin, vous m'avez compris, du vélin !

LE GREFFIER. — Ce sera fait, monseigneur.

LE GRAND MAITRE. — J'y compte.

Il sort.

LE GREFFIER, exécutant les ordres. — Quand même, ce n'est pas M. Cambo qui me ferait de pareilles avanies. Pas de familiarités avec lui, mais jamais un mot plus haut que l'autre.

LE BRIGADIER. — Le Grand Maître n'est pas un mauvais bougre, mais quand il est mal luné...

LE GREFFIER. — Aussi vous feriez mieux de guetter l'arrivée de M. le Juge...

Le Brigadier sort. Entre le Second Garde.

LE SECOND GARDE. — Nous n'avons pas pu amener Pietro. Il vient d'avoir une syncope. Après la séance de ce matin, ça n'a rien d'étonnant.

LE GREFFIER. — Vous avez assisté à la torture ?

LE SECOND GARDE. — Au début, Pietro a bien tenu le coup. Il a un peu crié — le moyen de faire autrement ! — mais je me disais déjà : « Celui-là ne flanchera pas. » Il n'écoutait rien de ce que lui disait le juge suppléant pour l'engager à avouer, il se mordait les lèvres et il avait les yeux fixés sur le sablier. Il avait tout de suite compris que lorsque le sable serait écoulé, on le dépendrait et ce serait fini. Le bourreau a fait un faux mouvement : le sablier est tombé et s'est cassé. Le suppléant a dit : « Prenez-en un autre. » — « Il y en avait déjà un bon tiers de passé », a répondu le bourreau. — « Il vaut mieux en mettre trop que pas assez », a dit le suppléant. Alors, quand Pietro a vu le nouveau sablier rempli jusqu'au bord, il a dit : « Dépendez-moi, j'avouerai tout ce que vous voudrez. »

LE GREFFIER. — C'est jouer de malheur. Et passer en jugement aujourd'hui. Le voilà bon pour la potence.

LE SECOND GARDE. — Vous êtes sûr ?

LE GREFFIER. — Le Grand Maître est à cran. Il vient d'arriver, il y a cinq minutes, et il m'a fait changer la plume d'oie, le sable et le papier. Depuis que je suis greffier, cela n'a jamais raté : les jours où il se plaint du matériel, les accusés attrapent le maximum.

Entre l'Avocat.

L'AVOCAT. — Beaucoup d'affaires au rôle, aujourd'hui ?

LE GREFFIER. — Une seule : l'assassinat du spadassin.

L'AVOCAT. — Qui défend l'accusé ?

LE GREFFIER. — Personne que je sache, mon cher maître.

L'AVOCAT. — Un boulanger a pourtant les moyens de prendre un conseil.

LE GREFFIER. — Pietro n'y aura pas songé.

L'AVOCAT. — C'est fou ce que les gens peuvent être imprévoyants. (Au Second Garde :) Vous... vous n'estimez pas de votre devoir de signaler à Pietro qu'il a encore juste le temps de s'assurer l'assistance d'un défenseur ?

LE SECOND GARDE. — M'en sera-t-il reconnaissant ?

L'AVOCAT. — S'il me choisit, je vous en serai reconnaissant.

Entre le Premier Garde.

LE PREMIER GARDE. — Le prisonnier a repris connaissance, mais il ne tient pas debout. Il faut que tu viennes, nous ne serons pas de trop de deux pour le porter.

L'AVOCAT, au Second Garde. — Songez à ce que je vous ai dit.

LE SECOND GARDE. — N'ayez crainte.

Les deux Gardes sortent.

L'AVOCAT. — Permettez-moi de jeter un coup d'œil sur le dossier, en attendant.

LE GREFFIER. — Ce sera vite fait. Trois dépositions, le procès-verbal des aveux et deux pièces à conviction, l'arme du crime et son fourreau.

L'AVOCAT. — Tant pis. Les clients ont une fâcheuse tendance à taxer les honoraires de l'avocat selon l'épaisseur du dossier. Pourtant ce sont les affaires les plus simples qui exigent de la défense le plus grand effort d'imagination.

LE GREFFIER. — Ne vous mettez pas en peine. La condamnation à mort est certaine. Le Grand Maître est de mauvais poil aujourd'hui.

L'AVOCAT. — C'est ce qu'il y a de terrible avec lui. Ou bien l'acquittement, ou bien la potence, selon que la tête du prévenu lui revient ou non. Et, dans ce dernier cas, le client croit toujours que c'est la faute de l'avocat et ne lui a aucune reconnaissance des efforts prodigués. Si ce n'était par conscience professionnelle, je n'accepterais jamais une pareille affaire.

LE GREFFIER. — Je n'en doute pas.

L'AVOCAT. — Cambo a mené l'enquête tambour battant : arrestation le matin, aveux à midi, jugement à l'audience de relevée...

LE GREFFIER. — C'est un excellent magistrat.

L'AVOCAT. — Un peu vieux jeu. Trop à cheval sur les principes. Il y a pis. Tenez, s'il était seul à juger, comme pendant la maladie du Grand Maître, je connaîtrais le verdict d'avance : dix ans de galères, ni plus ni moins. Son tarif est fait une fois pour toutes.

Les deux Gardes amènent Pietro, couché sur une civière.

L'AVOCAT. — Le bourreau paraît l'avoir mal arrangé.

LE GREFFIER. — On ne se remet pas d'une estrapade au bout de trois heures.

L'AVOCAT, aux Gardes. — Laissez-nous. (Il fait signe

au Greffier de sortir aussi. A Pietro :) Vous m'entendez, mon ami ?

PIETRO. — Qui êtes-vous ?

L'AVOCAT. — Maître Biogio, du barreau de Malte.

PIETRO. — Ah ! oui, l'avocat...

L'AVOCAT. — Vous désirez que je m'intéresse à votre cas ?

PIETRO. — Ce serait bien aimable...

L'AVOCAT. — Dans notre profession, il est d'usage de fixer au préalable le montant de la provision.

PIETRO. — Je n'ai pas d'argent.

L'AVOCAT. — Je ne vous demande pas de me payer sur-le-champ. Fi donc ! Il s'agit simplement de déterminer le chiffre de mes honoraires. C'est beaucoup plus agréable pour vous et pour moi de régler cette petite question au préalable et d'éviter ainsi des discussions pénibles par la suite.

PIETRO. — Combien me demandez-vous ? Je suis un pauvre homme.

L'AVOCAT. — L'affaire est très grave, inutile de vous le cacher. Pour éviter la potence, qui ne donnerait volontiers tout son bien, et même plus ? Par ailleurs, la cause est délicate, vous venez me trouver bien tard, je devrai improviser une défense au pied levé. Toute modestie mise à part, bien peu de mes confrères se sentiraient de taille à entamer une partie aussi désespérée... Mille ducats.

PIETRO. — Je n'ai jamais possédé une pareille somme.

L'AVOCAT. — Vous êtes un commerçant qui faites des affaires florissantes. Votre magasin à lui seul représente beaucoup d'argent.

PIETRO. — A ce prix, je devrai me passer de votre assistance.

L'AVOCAT. — Allons, il ne sera pas dit que j'aurai refusé de secourir un pauvre diable pour une question de gros sous. Nous remplissons un office public sans lequel l'exercice de la justice serait impossible. Nous nous devons à nos clients, toute question de rémunération mise à part. Combien pouvez-vous payer ?

PIETRO. — Je n'ai pas un sou d'économies. Tirez-moi de là et vous recevrez gratis tout le pain et la pâtisserie dont vous aurez jamais besoin.

L'AVOCAT. — Vous plaisantez. Si nous n'étions payés qu'en cas d'acquittement, le métier ne vaudrait pas lourd...

PIETRO. — J'aime autant être pendu que de pourrir en prison jusqu'à la fin de mes jours ou de recevoir aux galères des coups de nerf de bœuf jusqu'à ce que mort s'ensuive.

L'AVOCAT. — A votre aise. Je m'en voudrais d'insister. Si vous voulez tâter de la corde... et subir encore la torture...

PIETRO. — Comment cela ? J'ai tout avoué.

L'AVOCAT. — En ordonnant la peine de mort pour un crime, le tribunal prescrit souvent que le condamné sera mis au préalable à la question afin de lui faire dénoncer ses complices.

PIETRO. — Je n'ai pas de complices !

L'AVOCAT. — Vous en convaincrez le juge mieux que moi, je n'en doute pas. (Fausse sortie.)

PIETRO. — Vous contenteriez-vous de cent ducats ?

L'AVOCAT. — Cette somme ne représente pas le dixième de la valeur de mon intervention. Ne pouvez-vous faire un effort supplémentaire ?

PIETRO. — Je dirai à Rita d'emprunter de l'argent à ses parents.

L'AVOCAT. — Vous réuniriez ainsi...

PIETRO. — Deux cents ducats... j'espère.

L'AVOCAT. — Vous m'inspirez pitié : je me contenterai de ce montant dérisoire.

PIETRO. — Je vais tout vous expliquer.

L'AVOCAT. — Un moment. Une petite formalité d'abord. Vous m'avez dit que vous n'aviez pas d'argent sur vous ? Il est trop tard pour que votre femme m'apporte le montant à l'audience. J'ai la plus grande confiance en votre parole ; toutefois, quand le jugement sera rendu, vous aurez mieux à faire qu'à songer à moi. Par déformation professionnelle, nous autres avocats nous mettons toujours tout par écrit : *Verba volant, scripta manent.* Vous ne voyez pas d'inconvénient à me signer cette reconnaissance de dette de deux cents ducats ? Parfait, voilà déjà une bonne chose de faite. Croyez-moi, votre défense vient de faire un grand pas.

PIETRO. — Je vais vous expliquer...

L'AVOCAT. — Inutile, j'ai lu le dossier. L'affaire est limpide.

PIETRO. — C'est que je suis innocent !

L'AVOCAT. — Ah ! non. Là, je vous arrête tout de suite. Vous m'avez pris comme avocat : il faut avoir confiance en moi et ne pas me raconter de blagues, comme aux juges.

PIETRO. — Je suis innocent, je vous jure.

L'AVOCAT. — Cela complique tout. Enfin, comme vous voudrez. Vous n'en avez pas moins avoué...

PIETRO. — La douleur...

L'AVOCAT. — Je sais. Aussi, ces aveux ne comptent pas. De deux choses l'une : ou vous les rétractez à l'audience...

PIETRO. — Et alors ?

L'AVOCAT. — Vous êtes sur-le-champ renvoyé au bourreau. Plus question d'estrapade, par exemple. Vos jambes me paraissent encore en assez bon état. Ce sera le brodequin, sans doute. Ce n'est pas plus drôle. Vous savez maintenant ce que c'est qu'un os qui se déboîte ; un os qui s'écrase fait encore plus mal.

PIETRO. — Ou bien ?

L'AVOCAT. — Ou bien vous confirmez vos aveux et vous n'attendez pas de moi que je me ridiculise en plaidant non-coupable. Nous ne manquons d'ailleurs pas d'autres lignes de défense. Votre mobile était la jalousie, à ce que j'ai compris ? Je vais dire que vous avez surpris le spadassin dans les bras de votre femme.

PIETRO. — Jamais ! Je vous l'interdis ! Rita ne m'a jamais trompé !

L'AVOCAT. — Aucune importance du moment que le tribunal le croit.

PIETRO. — Je ne veux pas !

L'AVOCAT. — Bizarre animal que l'homme. Il préfère être vraiment pendu que de passer pour cocu...

PIETRO. — Si je... si je meurs, Rita devra se remarier pour pouvoir élever les petits. Je ne veux pas souiller sa réputation par un mensonge.

L'AVOCAT. — Vous voulez jouer au gentilhomme, libre à vous. Remarquez que vous compliquez singulièrement ma tâche.

PIETRO. — Cherchez autre chose. C'est votre métier.

L'AVOCAT. — Il reste la légitime défense. Mariani vous a attaqué, vous avez été obligé de dégainer pour sauver votre vie...

PIETRO. —Si vous voulez.

Les Gardes rentrent, ouvrent la porte de la salle pour donner accès au public et, sur les instructions du Greffier, rentré à son tour, disposent la civière de Pietro face au tribunal. Le Bourreau prend place à la porte de la salle de torture.

LE GREFFIER. — La cour !

Entrent le Grand Maître des Templiers et le Juge, qui prennent place. Le public, où se trouve Rita, remplit la salle.

LE GRAND MAITRE, *désignant la civière.* — C'est l'inculpé ?

LE PREMIER GARDE. — Oui, monseigneur.

LE GRAND MAITRE. — Quoi ! dans cet état !

LE JUGE. — Il vient de subir la question. Comme elle n'avait pas été très longue, je ne le croyais pas si mal en point.

LE GRAND MAITRE. — Ou bien cet homme est capable de se tenir assis, ou bien nous remettrons l'audience jusqu'à ce qu'il soit en meilleure santé. Les moribonds échappent à la justice humaine qui les laisse comparaître devant un tribunal plus auguste. Pour que nos sentences aient une portée, il faut qu'elles frappent des êtres valides.

LE PREMIER GARDE. — L'accusé va pouvoir se lever, monseigneur. C'est un délicat qui aime se faire dorloter.

Les deux Gardes aident Pietro, qui geint de douleur, à se mettre sur pied et à s'asseoir face au tribunal. Ils enlèvent la civière pendant les deux répliques suivantes.

LE GRAND MAITRE. — C'est un point auquel je tiens.

LE JUGE. — Comme je vous comprends ! L'année passée, j'ai eu à juger un locataire qui refusait de se laisser expulser et qui abattait les huissiers à à coups d'arquebuse. Il a fallu faire donner la troupe pour s'emparer de lui, et encore dans quel état ! Il avait reçu une balle dans la mâchoire, une autre dans l'estomac et je ne sais combien de coups d'épée. Ajoutez que le gaillard était poitrinaire de longue date et menaçait à chaque instant d'être emporté par une pleurésie. Trois médecins se sont relayés jour et nuit à son chevet. Moi-même, je n'aurais pas été mieux soigné. Il a fallu attendre quatre mois pour le juger, mais j'ai eu la satisfaction d'apprendre qu'il était complètement guéri... le jour où il est monté à l'échafaud.

LE GRAND MAITRE. — Cette application de mes idées est d'une logique incontestable. Mais sa rigueur m'inquiète un peu. Au risque de vous paraître inconséquent, je vous avouerai entre nous que j'aurais préféré laisser mourir ce pauvre diable de ses blessures. Oh ! je ne vous blâme pas. En droit, vous avez incontestablement raison. Mais revenons à notre affaire. (*A Pietro que les Gardes font lever.*) Voilà qui vaut mieux. Vous sentez-vous de force à répondre à l'interrogatoire ?

PIETRO. — Oui.

LE GRAND MAITRE. — Mon cher juge, puisque vous avez mené toute l'affaire jusqu'ici, je vous laisse le soin de la conclure.

LE JUGE. — Je vous remercie. (*A Pietro.*) Vous vous souvenez des aveux que vous avez faits ce matin ?

PIETRO. — Oui.

LE JUGE. — Est-il utile que je vous les relise ?

PIETRO. — Non.

LE JUGE. — Parlez plus haut. Vous les confirmez ?

PIETRO. — Qu'arrivera-t-il si je ne les confirme pas ?

LE JUGE. — Vous serez remis à la question.

Le Bourreau s'avance d'un pas.

PIETRO. — Tout de suite ?

LE JUGE. — Le médecin décidera si votre état physique vous permet de la supporter. Alors ?

PIETRO. — Je confirme.

Le Bourreau reprend sa place.

LE JUGE. — Greffier, notez que l'accusé Pietro, parlant en public et librement, sans qu'il y ait eu recours à toute question ordinaire ou extraordinaire, avoue avoir donné au nommé Mario Mariani un coup de poignard qui a causé la mort du susdit. (*A Pietro.*) Vous n'avez rien à ajouter ?

L'AVOCAT. — Messieurs de la cour, le prévenu m'a chargé de la défense de ses intérêts.

LE GRAND MAITRE. — Vous avez la parole. Soyez bref : votre client est en aveux, l'appréciation de la peine est seule en question.

L'AVOCAT. — Messieurs de la cour, de toute ma carrière consacrée à la défense de la veuve et de l'orphelin, je n'ai jamais vu un cas aussi malheureux que celui-ci. Voici un pauvre homme, honnête commerçant, fidèle époux, bon père de famille, traîné devant vous et accusé du plus grave des crimes alors que le véritable coupable, sûr de l'impunité, se moque de la justice des hommes.

LE JUGE. — Que voulez-vous dire ?

L'AVOCAT. — Que nous n'avons fait que défendre notre vie contre la sauvage agression de ce bandit vomi de l'enfer, de ce malfaiteur sans feu ni lieu, de Mario Mariani enfin ! C'est par le plus inexplicable et le plus fatal des hasards que ce gibier de potence s'est malencontreusement enferré jusqu'à la garde sur l'arme que nous avons été contraint de dégainer pour nous protéger de sa rage ! Au reste, qu'avons-nous fait, sinon devancer de peu l'action de la justice, qui aurait dû tôt ou tard purger notre chère cité d'un brigand aussi redoutable ?

LE GRAND MAITRE. — Maître, si vous aviez pris la peine d'étudier le dossier, vous sauriez que l'enquête a établi qu'aucune arme n'a été trouvée sur Mariani, ni à proximité du cadavre. Il me paraît difficile de croire que, dans ces conditions, la victime ait pu sérieusement menacer la vie de l'assassin.

L'AVOCAT. — Si Votre Seigneurie l'affirme, je m'en voudrais d'insister sur ce point. N'oubliez pas non plus, messieurs, que mon malheureux client était irrésistiblement poussé à commettre son acte regrettable par la force la plus aveugle qui mène l'humanité. Ici, je me vois bien en peine de poursuivre ma pensée. Car, dans l'infinie générosité de son cœur, l'homme que vous voyez livide et hagard devant

vous, à peine éveillé de l'affreuse hébétude où l'a plongé la douloureuse épreuve qu'il vient de subir, cet homme, que j'oserai appeler magnanime, m'a strictement interdit de prononcer la moindre parole qui puisse jeter le plus léger soupçon sur l'éminente vertu d'une des femmes les plus accomplies de notre ville...

RITA, à un voisin. — Il parle bien.

L'AVOCAT. — Mais je sais, messieurs de la cour, que vous avez l'habitude de sonder les cœurs et vous ne manquerez pas de tenir compte et du mobile qui a poussé cet homme infortuné et la discrétion qu'il met à ne pas s'en prévaloir.

LE GRAND MAITRE. — Maître, si vous avez l'intention de plaider le crime passionnel, épargnez-vous cette peine. Depuis longtemps mon siège est fait à cet égard. La misère et la faim m'ont toujours paru exercer un empire plus considérable et beaucoup plus justifié que l'amour. Loin de voir dans la passion une circonstance atténuante du meurtre, je la considère plutôt comme coupable par elle-même. Après tout, celui qui tue pour voler commet une action, certes, répréhensible, mais qui peut se comprendre : car il est parfois impossible de s'emparer autrement du bien d'autrui. Tandis que je n'ai pas remarqué que le meurtrier, par jalousie ou par dépit, ait jamais obtenu, à la suite de son acte, la satisfaction à laquelle il aspirait.

L'AVOCAT. — J'abonde dans le sens de Votre Seigneurie. Aussi, je n'avais fait allusion à cet ordre d'idées que pour écarter la circonstance aggravante de la préméditation.

LE GRAND MAITRE. — L'accusé a reconnu avoir attendu Mariani à la porte de son logis à la première heure du jour. Ce n'était pas sans intention.

L'AVOCAT. — Certainement pas. Quelle intention ? Voilà le hic. Il pouvait très bien vouloir lui faire des reproches, l'accabler d'injures, le menacer même, sans avoir décidé de le frapper. Qui pourra croire qu'un homme sain d'esprit va délibérément assassiner sa victime sous les yeux de son juge ?

LE GRAND MAITRE. — Je ne comprends pas ce que vous voulez dire par là.

LE JUGE. — Le meurtre a été commis sous mes fenêtres.

LE GRAND MAITRE. — Je n'avais pas remarqué ce détail. Il est dénué de toute pertinence. L'attitude de Mariani a pu obliger Pietro à mettre à exécution ses intentions homicides un peu plus tôt ou un peu plus tard qu'il ne l'avait prévu.

L'AVOCAT. — Même si mes arguments ne vous ont pas convaincus, il me reste à faire appel à votre pitié. Vous n'êtes pas seulement des juges, vous êtes aussi des hommes. Vous ne pouvez vous borner à appliquer des articles du code, vous devez prendre en considération l'individu qui est devant vous. Si vous le punissez avec toute la rigueur de la loi, que deviendra sa malheureuse femme, comment mangeront ses trois enfants infortunés ?

Rita sanglote bruyamment.

LE GRAND MAITRE. — Le prévenu a sans doute aussi une vieille mère ?

L'AVOCAT. — Je ne puis vous le garantir : c'est un enfant trouvé.

LE GRAND MAITRE. — Tous les criminels ont une famille intéressante et il est injuste qu'elle pâtisse indirectement de leurs méfaits. A qui incombe la responsabilité de cette injustice ? Au coupable, et non à ceux qui le punissent. (L'Avocat veut encore parler, il l'interrompt.) La cour se juge suffisamment éclairée. Les débats sont clos. Faites évacuer la salle, la cour délibère.

L'AVOCAT, à mi-voix, à Pietro. — Ils ne me laissent pas le temps de fournir mes meilleurs arguments. Je comptais surtout sur ma péroraison. Comment voulez-vous plaider devant de pareilles brutes qui vous interrompent tout le temps et ne comprennent pas un mot de ce que vous dites.

Le Grand Maître et le Juge restent seuls après que la salle a été évacuée.

LE JUGE. — Nous ne pouvons pas tenir rigueur à l'accusé des sottises proférées par son avocat. Son cas mérite l'indulgence.

LE GRAND MAITRE. — Je ne vois pas en quoi.

LE JUGE. — La mort de la victime ne constitue pas une grande perte pour la société.

LE GRAND MAITRE. — Pietro aurait tout aussi bien tué n'importe quel autre galant de sa femme, fût-il le plus honnête homme de Malte. Nos concitoyens ont le sang trop chaud : la moindre œillade leur paraît mériter un coup de poignard. Il faut faire un exemple.

LE JUGE. — Le prévenu a d'excellents antécédents.

LE GRAND MAITRE, se levant. — J'en tiendrais volontiers compte, s'il n'y avait dans son cas quelque chose qui me chiffonne.

LE JUGE. — Quoi donc ?

LE GRAND MAITRE. — Il n'a avoué qu'après la torture.

LE JUGE, le rejoignant. — Le code n'y trouve rien de répréhensible.

LE GRAND MAITRE. — Voyez-vous, mon cher, depuis le temps que je vous pratique, je vous connais bien. Vous appliquez un système rigide. Chaque méfait reçoit chez vous la peine fixée par nos lois, majorée selon les circonstances aggravantes, diminuée en proportion des circonstances atténuantes. Ce n'est pas ma méthode. J'aime à tenir compte de la personnalité du coupable. Celui-ci serait venu de lui-même confesser : « J'ai tué l'amant de ma femme », vous auriez sans doute été surpris de mon indulgence. Ou s'il avait résisté jusqu'au bout à la torture, niant l'évidence, j'aurais encore été mieux disposé à son égard. Mais Pietro a eu le courage de tuer un homme — car il en faut, vous le savez aussi bien que moi — et il n'a pas eu le courage de soutenir sa propre souffrance. C'est exactement l'attitude qui me répugne le plus.

LE JUGE. — La peine ordinaire pour ce genre de crime est dix ans de galères...

LE GRAND MAITRE. — C'est celle que vous prononceriez, je le sais. Aujourd'hui, je ne suis pas d'humeur à me rallier à votre avis.

LE JUGE. — Vous ne voulez pas dire que votre disposition d'esprit seule...

LE GRAND MAITRE. — Quand il s'agit d'ôter ou de conserver la vie d'un homme, je ne sais rien d'autre que la voix même de la conscience qui peut

dicter une aussi grave décision. Les règles générales, mécaniquement applicables, n'ont plus cours. Seule compte la confrontation du juge et de l'accusé, dans leur singularité d'individus. C'est moi qui porte la responsabilité de ce verdict, c'est moi seul qui le prononcerai, après m'être entouré de tous les éléments utiles à l'appréciation de la cause, dont votre avis n'est pas le moins précieux, mon cher juge.

LE JUGE. — Je n'ai qu'à m'incliner. Ordonnerez-vous également qu'avant l'exécution le condamné soit soumis à la question ?

LE GRAND MAITRE. — Croyez-vous qu'il ait eu des complices ?

LE JUGE. — Les éléments du dossier ne permettent pas de le supposer.

Les deux hommes se rassoient. Le Grand Maître appelle le Greffier en frappant sur un timbre.

LE GRAND MAITRE (au Greffier). — L'audience est reprise.

Le Greffier va chercher les Gardes qui font rentrer successivement Pietro et le Bourreau, puis le public, où se trouve Rita.

LE GRAND MAITRE, à Pietro. — Levez-vous. La cour vous condamne à être pendu sur la place du Marché, après-demain à la première heure. (Rita pousse un cri.) En considération de la franchise de vos aveux, la cour vous exempte de la question préalable. Avant d'être conduit au lieu d'exécution, vous ferez amende honorable à la mémoire de votre victime, en chemise, pieds nus et la corde au cou sur le parvis de l'église de Notre-Dame-de-la-Miséricorde.

PIETRO. — Seigneur, ayez pitié de ma femme et de mes enfants...

Brouhaha en coulisse. La porte s'ouvre et le Brigadier entre, tenant par le poignet Renato qui se débat et qui détourne la tête.

LE GRAND MAITRE. — Que signifie ?

LE BRIGADIER. — Votre Seigneurie m'excusera. Je viens d'attraper ce gaillard au moment où il refilait de la fausse monnaie. Il a tenté de fuir et a porté un coup de dague au marchand qui lui avait mis la main au collet. J'ai bien peur que le malheureux n'en réchappe pas.

LE GRAND MAITRE. — La précédente affaire est terminée, nous allons juger séance tenante ce cas de flagrant délit.

LE JUGE, au Brigadier. — Amenez-le.

Le Brigadier pousse Renato devant le tribunal. Pietro suit avidement des yeux le nouveau venu que le bourreau immobilise. Puis faisant un pas dans sa direction :

PIETRO. — C'est lui... c'est lui l'assassin de Mariani !

RIDEAU

ACTE III

En scène, les deux Gardes assoupis, qui sursautent à l'entrée du Greffier.

LE GREFFIER. — L'audience des recours en grâce a lieu à huis clos. (Au Premier Garde :) Vous introduirez par ici les détenus. (Au Second Garde :) Vous, faites entrer par là les membres de leur famille qui attendent dans le couloir. Personne d'autre n'est admis, pas même les avocats.

LE PREMIER GARDE. — Nous en avons pour longtemps ?

LE GREFFIER. — Ce sera tout de suite fini. Il n'y a que deux affaires : Pietro, le boulanger et Renato, le faux-monnayeur. Autant dire que vous pouvez déjà graisser les deux cordes pour la potence demain.

LE PREMIER GARDE. — Ça me va comme ça, car, hier, vous parlez d'une journée esquintante. Avec ce deuxième procès, j'ai été de corvée jusqu'à 8 heures du soir. Qu'est-ce qu'ils ont dans le corps, ces oiseaux de malheur pour se faire arrêter le même jour. Ils ne pourraient pas s'arranger pour mieux nous répartir la besogne. Une arrestation toutes les vingt-quatre heures, ça me suffit largement.

LE SECOND GARDE. — Ce que j'aime dans l'audience des recours en grâce, c'est qu'on n'y voit pas le bourreau. Il me donne toujours froid dans le dos, celui-là.

LE PREMIER GARDE. — Pourquoi ? Il fait son métier comme toi le tien.

LE SECOND GARDE. — N'empêche. C'est pas un copain comme les autres. (Au Greffier) :) Ils ne seront pas graciés, croyez-vous ?

LE GREFFIER. — Ils n'ont pas l'ombre d'une chance. Le Grand Maître est encore plus à cran aujourd'hui qu'hier. En plus de la plume, du sable et du papier, il m'a fait changer tout à l'heure le drap de la table, sous prétexte qu'il y avait un accroc. Il a même insinué que c'était moi qui l'avais fait. Par bonheur, M. Cambo a bien voulu reconnaître qu'il était tellement énervé hier, pendant que Pietro était à la question, qu'il avait sans doute déchiré lui-même le tapis. Sinon, j'aurais eu des ennuis. Aussi, faites bien attention à votre service, cela pourrait barder.

LE PREMIER GARDE. — A la place de Pietro et de Renato, je n'en voudrais pas de leur foutue grâce. Pour ce que ça les avancera. Et nous on aurait campo pour la journée.

LE SECOND GARDE. — On voit bien que tu n'es pas condamné à mort. J'en ai vu plus que toi des gars qui devaient être pendus le lendemain. Pas un qui n'était prêt à donner son bras droit pour un sursis de huit jours.

LE PREMIER GARDE. — C'est que c'étaient des...

LE SECOND GARDE. — Faut pas dire ça. Sur l'échafaud, ils ont tenu le coup.

LE PREMIER GARDE. — Moi, je leur dirais : « Allez-y et que tout soit fini le plus vite possible. »

LE SECOND GARDE. — Parce que tu n'y es pas. Quand tu sens le nœud coulant se resserrer sur ton cou, huit jours de répit, c'est magnifique. Des tas de choses merveilleuses peuvent survenir en huit jours : un tremblement de terre, une guerre.

LE GREFFIER. — Bouclez-la, on vient.

Entrent le Grand Maître et le Juge.

LE GREFFIER. — La cour !

LE GRAND MAITRE. — Greffier, appelez la première affaire du rôle.

LE GREFFIER. — Pietro le boulanger !

Le Premier Garde, après être sorti, revient seul, le Second Garde fait entrer Rita.

LE PREMIER GARDE. — Le condamné n'a pas voulu quitter sa cellule.

RITA. — Vos Seigneuries excuseront mon mari, il a la tête un peu dérangée. J'ai été le voir ce matin à la prison, il prétend qu'il n'a pas de grâce à demander, que son innocence ne peut manquer d'être reconnue puisque le véritable assassin a été arrêté.

LE GRAND MAITRE. — Il faut qu'il ait perdu la raison. Dans son interrogatoire, Pietro a formellement déclaré qu'il était incapable de reconnaître l'homme qu'il prétend avoir vu près du cadavre de Mariani. Vous voyez comme c'est vraisemblable que votre mari ait réussi à l'identifier avec Renato, qu'il a vu deux minutes hier à l'audience. Je n'en ai pas moins ordonné un complément d'enquête.

LE JUGE. — J'ai longuement interrogé Renato. Il nie avoir participé au meurtre de Mariani et il fournit un alibi qui l'innocente : sa logeuse affirme qu'il n'a pas quitté sa chambre avant 8 heures du matin.

LE GRAND MAITRE. — Il n'y a donc pas lieu à revision de la sentence. Reste à statuer sur le recours en grâce. La présence du condamné n'est pas indispensable. Sa femme est autorisée à le représenter. Quels motifs invoquez-vous ?

RITA. — Je suis réduite à la misère. Déjà cet horrible avocat est venu me réclamer deux cents ducats dont je n'ai pas le premier sou. Il menace de faire saisir et vendre mes pauvres meubles.

LE GRAND MAITRE. — Nous compatissons à votre malheur. Je ne voudrais pas heurter un sentiment de fidélité conjugale qui est louable, mais, dans l'intérêt de vos enfants tout au moins, vous ne gagnerez rien à ce que la peine de mort soit commuée en celle des galères à perpétuité.

RITA. — Je ne comprends pas.

LE GRAND MAITRE. — L'épouse d'un forçat ne peut pas se remarier. Si pénible que cela puisse vous paraître, j'ai le devoir de vous dire que c'est la meilleure chance d'assurer la subsistance de votre famille.

RITA. — Je ne veux pas y songer. Il m'aimait tant !

LE GRAND MAITRE. — Hier, vous n'avez cessé de vous plaindre de sa jalousie.

RITA. — N'augmentez pas mes remords. Je suis peut-être responsable de ce qui arrive à Pietro.

LE JUGE. — Comment cela ?

RITA. — J'ai des choses à me reprocher. J'ai laissé Mario aller un peu loin.

LE JUGE. — La jalousie de votre mari était justifiée ?

RITA. — Pietro avait déjà plusieurs fois interdit à Mario de remettre les pieds dans la boutique en son absence. Dès que mon mari avait le dos tourné, Mario revenait.

LE JUGE. — Vous tolériez ce manège ?

RITA. — Ce n'était pas un gaillard facile, Mario. Qu'aurais-je pu faire ? Appeler les voisins à l'aide ? Le scandale aurait été encore beaucoup plus grand. La réputation d'une femme est si fragile : au premier soupçon, elle est perdue.

LE JUGE. — Il fallait avertir votre mari.

RITA. — Emporté et violent comme il l'est ! Autant leur mettre à tous deux des couteaux dans la main et attendre lequel des deux égorgera l'autre. Et il n'y avait qu'à les voir ensemble pour savoir que ce ne serait pas Pietro.

LE JUGE. — Si je vous comprends bien, votre mari avait menacé de tuer Mario s'il le trouvait chez vous ?

RITA. — Oui.

LE JUGE. — A-t-il eu l'occasion de le surprendre ?

RITA. — C'est ce que je me demande depuis hier matin et je ne sais moi-même qu'en penser ! La veille, Pietro est parti l'après-midi pour pêcher avec des amis. Il ne devait rentrer qu'au soir. Mario en a profité pour venir me voir... j'ai craint que les voisins ne le voient rester longtemps dans le magasin et n'en parlent à mon mari...

LE JUGE. — Et vous l'avez fait passer dans votre chambre ? Oh ! je vous en prie, pas de fausse pudeur maintenant, elle serait mal placée chez une épouse dont l'inconduite scandaleuse va conduire son mari à l'échafaud...

LE GRAND MAITRE. — Pourquoi cet accès de colère, mon cher juge ? Ces filles ont souvent d'étranges scrupules auxquels il faut se faire. (A Rita :) Ne vous effrayez pas, madame, et montrez la plus grande franchise. Ce n'est pas votre procès que nous instruisons ici et l'aveu de vos fautes restera aussi secret qu'au confessionnal. Songez que de lui peut dépendre la vie d'un homme.

RITA. — Qu'est-ce que vous imaginez ? Mario ne m'a même pas embrassée, car voilà tout à coup que j'entends Pietro. Le vent était tombé, la barque n'avait pu sortir du port et ses amis avaient remis la pêche au lendemain. Mario a eu juste le temps de sauter par la fenêtre.

LE JUGE. — Votre mari l'a vu ?

RITA. — Sur le moment même, je ne l'ai pas cru. Maintenant, je ne sais plus. S'il l'avait vu, est-ce que vous le pendriez tout de même ?

LE GRAND MAITRE. — Le condamné n'a pas fait état de cette excuse dont la valeur est d'ailleurs douteuse, puisqu'il n'a pas tué Mariani sous l'empire de la colère.

RITA. — Alors, il n'y a aucun espoir ?

Elle sanglote, tandis que le Grand Maître et le Juge se concertent à voix basse.

LE GRAND MAITRE. — Soyez forte madame. Je me vois au regret de ne pas accorder la grâce que vous sollicitez. Il ne peut suffire d'avoir une femme et trois enfants pour échapper à une juste sentence. Toutefois...

LE JUGE. — Votre misère personnelle a touché le cœur de la cour. Le Grand Maître ordonne que vos enfants soient élevés par l'assistance publique aussi longtemps que vous ne serez pas en mesure de subvenir à leur entretien. A titre privé, permettez-moi de vous offrir ce viatique pour faire face à vos besoins les plus urgents.

Il lui fait porter par le Greffier une bourse que Rita hésite à prendre, puis jette à toute volée dans la direction du Juge. Le Greffier, à quatre pattes, la ramassera.

RITA. — Jamais ! Vous ne m'enlèverez pas mes enfants ! Lâches ! Bourreaux ! Assassins ! Vous me tuez mon Pietro ! Mon pauvre Pietro, le meilleur des maris ! Un homme qui n'aurait pas fait de mal à une mouche ! Et je sais bien pourquoi ! Je n'ai rien voulu dire jusqu'ici, mais il faut bien que je soulage mon cœur ! Si Pietro est pendu, c'est M. Cambo qui l'aura voulu ! Oui, oui, voilà des mois que vous me courez après ! Vous et pas un autre, avec vos airs de ne pas y toucher ! J'ai vite compris où vous vouliez en venir, quand vous me racontiez des gaudrioles dans ma boutique ou quand vous vous arrangiez chez vous pour me retrouver à la cuisine quand j'y étais seule. Je faisais mine de rien pour ne pas perdre une bonne pratique, mais j'étais fixée. Maintenant vous vous frottez les mains dans vos manches et vous vous dites : « Une fois qu'elle sera veuve, la Rita n'aura rien à me refuser. » Eh bien, n'y comptez pas ! Jamais, vous m'entendez, jamais ! Quand même je devrais faire la p... pour gagner ma vie. Tous les marins du port... mais pas vous, tout juge que vous êtes ! Fallait pas me tuer mon petit homme, mon Pietro chéri...

Elle sanglote hystériquement.

LE GRAND MAITRE. — Je l'inculpe pour outrage à la magistrature.

LE JUGE. — N'en faites rien, je vous prie. Ses insinuations ne m'atteignent pas. La pauvre femme est bien éprouvée. Il est compréhensible qu'elle perde la tête.

LE GRAND MAITRE. — Malgré le huis clos, cette scène a eu trois témoins. Je me demande si le prestige de notre robe n'exige pas des poursuites...

LE JUGE. — Le petit personnel en entend bien d'autres quand nous avons le dos tourné. N'est-il pas admis qu'on a vingt-quatre heures pour maudire ses juges ?

LE GRAND MAITRE. — Puisque vous insistez... Madame, retirez-vous et soyez reconnaissante à M. le juge : sans son intervention en votre faveur, vous étiez passible d'une peine sérieuse pour les insanités que vous avez proférées. Allez, et ne recommencez plus. (Au Greffier :) L'affaire suivante.

LE GREFFIER. — Renato !

Entre Renato.

RENATO. — Paraît que je dois solliciter ma grâce ?

LE GRAND MAITRE. — Rien ne vous y oblige. C'est une faveur que nos usages vous accordent.

RENATO. — Il ne vous suffit pas de tuer un homme. Faut encore qu'il vienne chialer devant vous, s'humilier jusqu'à la dernière minute...

LE GRAND MAITRE. — Si vous le prenez sur ce ton, ce sera vite fini.

RENATO. — Pas si vite que vous l'imaginez. Oh non ! Je me demande même comment vous allez vous arranger pour me montrer de l'indulgence. Il faudra faire travailler vos méninges. Car il n'y a pas à faire, vous êtes là pour me gracier, et rien d'autre.

LE GRAND MAITRE. — Depuis que la sentence de mort a été rendue contre vous, votre victime est morte des coups que vous lui avez portés. Ce n'est pas de nature à nous incliner à la mansuétude.

RENATO. — Ma victime ! Si on peut dire ! Un sale rapiat de marchand, qui vole plus d'argent au pauvre monde en un jour que moi en un an. « Montrez-moi ce double ducat », je l'entends encore me dire. Vous comprenez, à partir de ce moment, je ne demandais qu'à filer sans pet. Je n'allais pas discuter sur le droit de battre la monnaie qu'ont certains et d'autres pas. Voilà-t-il pas que ce vieux macaque s'agrippe à mon manteau et se met à ameuter tout le quartier ! S'il y a jamais eu un cas de légitime défense, c'est bien le mien.

LE GRAND MAITRE. — Taisez-vous. Votre cynisme aggrave votre cas.

RENATO. — Tant pis pour vous. Je parle surtout pour M. le juge, qui ne dit rien, mais qui sait bien l'intérêt qu'il y a à ce que je ne sois pas exécuté. Quelque chose me dit que je n'en ai plus pour longtemps d'être condamné à mort. Alors, puisque ce sont les seuls qui ont le droit de tout dire, j'en profite. Qu'est-ce qui vous donne le droit de me juger ? Vous êtes riches et puissants, tandis que je suis seul et misérable, mais vous ne valez pas mieux que moi. D'homme à homme, de nous deux, qui a le plus trimé, le plus souffert, qui a eu le plus de mérite à se maintenir la tête au-dessus de l'eau, à gagner chaque matin de quoi manger jusqu'au soir ? Laissez-moi parler, vous allez entendre vos quatre vérités. Pourquoi me punit-on ? Pour avoir imité de mon mieux, au prix d'un dur travail, votre sale argent. Et quel est votre métier, à vous ? En vous prélassant dans vos fauteuils vous croyez rendre la justice, et vos jugements qui acquittent le coupable et condamnent l'innocent sont de moins bon aloi que mes pièces de plomb. Vous avez la chance que personne de plus puissant ne vienne vous réclamer des comptes et vous mettre le nez dans vos saloperies.

LE GRAND MAITRE. — Gardes, emmenez-le. Nous ne sommes pas ici pour écouter des théories subversives.

Les Gardes se saisissent de Renato et l'entraînent de force pendant qu'il se débat.

RENATO. — Une minute ! En voilà de la précipitation. Suis-je gracié, oui ou non ?

LE GRAND MAITRE. — Vous serez pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive.

RENATO. — Monsieur le juge ! C'est à vous que je m'adresse... Vous avez entendu ! Si je dois mourir demain, je n'ai plus rien à perdre.

LE JUGE. — Que voulez-vous que j'y fasse ?

RENATO, *aux Gardes.* — Attendez ! Je n'ai pas tout dit. J'ai des révélations à faire...

Les Gardes s'arrêtent.

LE GRAND MAITRE. — Reconduisez-le à sa cellule.

Ce fou furieux nous a déjà fait perdre assez de temps.

RENATO. — Des révélations qui peuvent sauver la vie d'un homme !

LE JUGE. — Nous n'avons pas le droit de refuser de l'entendre. Gardes !

Il leur fait signe de lâcher Renato.

RENATO. — Je connais le véritable assassin de Mario Mariani.

LE GRAND MAITRE. — Ramenez-le. (A Renato :) A la première insolence, je vous fais réintégrer votre cachot et je vous fais administrer cinquante coups de fouet par le bourreau avant votre exécution.

RENATO. — Je jure de dire toute la vérité, rien que la vérité. Je n'ai aucun intérêt à mentir. Pietro le boulanger est innocent.

LE GRAND MAITRE. — Qu'en savez-vous ?

RENATO. — C'est moi qui ai tué Mario Mariani.

LE GRAND MAITRE. — Hier, vous avez soutenu le contraire.

RENATO. — Je pense bien ! J'espérais encore échapper à la potence et je n'avais aucune raison d'aggraver mon cas. Maintenant que je suis fixé sur mon sort, cela m'est bien égal : vous ne pouvez pas me pendre deux fois.

LE GRAND MAITRE. — Votre logeuse a déclaré que vous dormiez dans votre chambre à l'heure du crime.

RENATO. — La pauvre vieille croit toujours avoir ses oreilles de vingt ans alors qu'elle est sourde comme un pot. Je sors de ma chambre et j'y rentre tous les matins à l'aube sans qu'elle s'en aperçoive, et elle est beaucoup trop vaniteuse pour en convenir.

LE GRAND MAITRE. — Quel motif aviez-vous de tuer Mariani ?

RENATO. — Il se chargeait d'écouler la monnaie que je fabriquais et nous partagions par moitié. Nous nous rencontrions au petit matin. Je lui remettais les pièces que j'avais fondues la nuit et il me donnait la moitié de ce qu'il avait écoulé la veille. Le salaud me filoutait dans les comptes. Bon. La moralité se perd dans le milieu. C'est moi qui ai eu tort de me plaindre. Il a dit un mot de trop, rapport aux dénonciateurs qui sont sûrs de l'impunité. Il a dû manger la dernière syllabe pour crier au secours. J'ai laissé le poignard dans le corps, mais j'ai retiré la fausse monnaie des poches. Je me sauvais déjà quand je me suis aperçu que, dans la bagarre, j'avais perdu mon bonnet, ce qui aurait pu me faire reconnaître. Je suis revenu sur mes pas, j'ai pris le bonnet qui était tombé au milieu de la rue, et, en me relevant, j'ai vu Pietro penché sur le pavé. J'ai sauté le mur du couvent et je me suis caché dans le fourré qui se trouve juste derrière. Plus tard, un garde a porté le cadavre au couvent. J'ai profité de l'agitation pour sortir tranquillement de ma cachette et rentrer chez moi.

LE GRAND MAITRE. — Ce récit repose sur votre seule parole qui ne m'inspire guère confiance. Vous l'avez dit vous-même, vous ne risquez rien de vous accuser d'un crime supplémentaire. La famille de Pietro a pu vous soudoyer pour faire cette déclaration.

RENATO. — J'ai un témoin.

LE GRAND MAITRE. — C'est encore plus extraordinaire que tout le reste.

RENATO. — Un témoin d'une honorabilité au-dessus de tout soupçon, et qui pourra confirmer ma déposition point par point.

LE GRAND MAITRE. — D'habitude, il n'y a que les complices qui assistent à un meurtre sans prévenir la justice.

RENATO. — Dans le jardin du couvent, j'ai découvert que ma rixe avec Mariani avait eu un spectateur.

LE GRAND MAITRE. — Il devait être bien caché pour que vous ne l'ayez pas vu avant.

RENATO. — Il n'était pas caché du tout. Il se trouvait au premier étage de la maison en face de moi, derrière une fenêtre. Je l'ai vu suivre attentivement l'arrivée de Pietro, sa fuite devant le guet, son retour comme prisonnier. Il a regardé une fois ou deux dans ma direction, de sorte que je suis certain qu'il n'avait rien perdu du début de notre querelle et qu'il connaissait le rôle exact que j'y avais joué.

LE GRAND MAITRE. — Naturellement, vous ne connaissez pas cet homme ?

RENATO. — Si, je le connais.

LE GRAND MAITRE. — Qui est-ce ?

RENATO. — M. le juge Cambo, ici présent.

Le Grand Maître et le Juge restent impassibles. Renato est si surpris que sa révélation ne fasse pas scandale qu'il ne parvient pas à ajouter un mot.

LE GRAND MAITRE. — Nous en avons assez entendu.

Les deux Gardes sortent, tirant en arrière Renato, décontenancé, qui se laisse faire. Le Greffier, après avoir demandé du regard si sa présence est nécessaire, sort à son tour.

LE GRAND MAITRE. — Mon cher juge, vous pouvez être assuré de toute ma sympathie.

LE JUGE. — Votre Seigneurie est trop bonne. Je ne doutais pas qu'elle comprendrait la situation délicate où je me suis trouvé.

LE GRAND MAITRE. — Vous jouez de malheur. D'abord, cette drôlesse qui veut jeter la suspicion sur votre moralité.

LE JUGE. — Mon passé répond pour moi.

LE GRAND MAITRE. — Ensuite, cet énergumène qui nous raconte l'histoire la plus invraisemblable que j'aie jamais entendue !

LE JUGE. — N'est-il pas vrai ? On la lirait, on n'y croirait pas.

LE GRAND MAITRE. — Comment peut-on imaginer un concours de circonstances plus extravagant ! Et vous avez vu l'aplomb de cette canaille ?

LE JUGE. — Il faut convenir qu'il ne manque pas d'audace.

LE GRAND MAITRE. — Votre calme a été au-dessus de tout éloge. Pour ma part, en dépit de la dignité de mes fonctions, j'ai eu grand peine à maîtriser mon indignation.

LE JUGE. — Remarquez que j'avais d'autant plus de mérite que cela faisait deux jours que j'assistais à son manège.

LE GRAND MAITRE. — Deux jours ? Pourquoi deux jours ?

LE JUGE. — Bien sûr, il n'a cessé de mentir avec impudence pendant tout l'interrogatoire d'hier.

LE GRAND MAITRE. — Je ne vous suis pas très bien.

LE JUGE. — Il a fallu vraiment qu'il comprenne qu'il n'échapperait pas à la potence pour se décider à avouer la vérité et à innocenter Pietro. (Se levant.) C'est révoltant.

LE GRANG MAITRE. — Quoi ! Comment ? Vous ne prétendez pas... Vous ne voulez pas dire... ce que ce misérable nous a raconté n'est quand même pas vrai !

LE JUGE, très naturel. — Tout à fait vrai, au contraire ! Je n'imaginais pas qu'il vous restait des doutes.

LE GRAND MAITRE, se levant à son tour. — Je crois rêver. Ce qu'il a dit à votre sujet, c'est exact aussi ?

LE JUGE. — Entièrement exact... Sinon, je n'aurais pas manqué de protester sur-le-champ.

LE GRAND MAITRE. — Vous avez vu Renato poignarder Mariani ?

LE JUGE. — Comme je vous vois. Ma cadette a la coqueluche et voilà trois nuits que sa toux m'empêche de fermer l'œil. Au premier cri de Mariani, j'ai couru à ma fenêtre et je suis arrivé juste à temps pour voir le meurtre.

LE GRAND MAITRE. — Et vous êtes resté là sans bouger ?

LE JUGE. — Si j'avais appelé, Renato se serait enfui.

LE GRAND MAITRE. — Et vous avez mis Pietro à la torture alors que vous le saviez innocent ?

LE JUGE. — Les événements m'y ont contraint.

LE GRAND MAITRE. — Quels événements ?

LE JUGE. — J'ai dirigé l'enquête avec la plus scrupuleuse impartialité. Tout autre magistrat à ma place aurait envoyé Pietro au bourreau rien que pour avoir été vu auprès du cadavre et s'être trouvé en possession du fourreau. Je n'en ai rien fait. Mais quand les témoignages ont découvert de nouveaux indices, tout aussi accablants, et l'existence d'un motif plausible : la jalousie, le faisceau des preuves était si écrasant qu'il ne me permettait plus de m'abstenir : ne pas ordonner la question eût été un véritable déni de justice. C'était le dernier moyen qui restait au prévenu pour établir son innocence.

LE GRAND MAITRE. — Mais vous, vous n'ignoriez pas que Pietro n'était pas l'assassin !

LE JUGE. — Qui ne l'ignorait pas ? Cambo, le particulier, le propriétaire d'un immeuble via Borghese, peut-être. Le magistrat n'en savait rien. J'ai multiplié les efforts au cours de mon enquête pour faire découvrir l'intervention de Renato : pas le moindre indice n'en est apparu. Je ne pouvais quand même pas tenir compte de ce que je savais à titre privé.

LE GRAND MAITRE. — Vous en êtes bien sûr ?

LE JUGE. — Ce serait la fin de toute justice ! Dans une petite ville comme celle-ci, je connais à peu près tout le monde. Des bruits me reviennent de partout. Ma femme — et Dieu sait pourtant si je la supplie chaque soir de se taire — me raconte ce qu'elle apprend de son côté. Pas un inculpé ne paraît devant mon tribunal sans que j'aie déjà sur lui une opinion toute faite ; ai-je le droit d'en tenir le moindre compte pour rendre mes jugements, de croire sincères les déclarations de ceux que j'estime et de suspecter les affirmations de ceux dont je me méfie ? Evidemment non. Aux uns comme aux autres j'accorde la créance qu'ils méritent selon les règles de notre procédure, c'est-à-dire selon que leurs témoignages sont ou non corroborés par d'autres éléments.

LE GRAND MAITRE. — Entre une opinion et l'évidence des faits, il y a de la marge.

LE JUGE. — Laquelle ? Vous voyez un homme que vous connaissez depuis dix ans commettre un acte dont vous le jugez incapable. Comment trancher à priori si vous êtes le jouet d'une illusion d'optique ou la dupe de votre manque de perspicacité ?

LE GRAND MAITRE. — Ce que vous avez vu ne prêtait pas à équivoque.

LE JUGE. — Pourquoi pas ? Qu'est-ce qui m'interdisait de croire que Renato et le boulanger étaient complices ? La version était aussi plausible qu'une autre. Pietro, trop lâche pour s'attaquer seul à Mariani, venait après coup faire disparaître le fourreau compromettant et se faisait attraper.

LE GRAND MAITRE. — Alors, pourquoi vous êtes-vous contenté d'aveux en tout cas mensongers ?

LE JUGE. — Et j'aurais dû le remettre à la torture, n'est-ce pas, pour lui faire dénoncer son complice ? Vous voyez à quelles contradictions vous aboutissez : tantôt j'aurais dû me montrer moins sévère que la loi ne m'y oblige et tantôt plus. J'irai plus loin. Admettons que les faits et les gestes de Pietro vus de moi seul l'innocentaient. Toutes les autres preuves ne l'en accusaient pas moins. J'aurais dû compter pour rien les dépositions du brigadier, des deux gardes, de Rita, les indices matériels du poignard et du fourreau... S'il y a un travers dont le magistrat doit se garder, c'est bien celui dans lequel tombe si vite le vulgaire, ne croire que sa propre expérience et ignorer celle d'autrui.

LE GRAND MAITRE. — Votre raisonnement est impeccable. Il n'y manque qu'un peu de bon sens. Vous ne voyez pas à quelle monstruosité vous aboutissez, vous ?

LE JUGE. — Non. Une théorie n'est pas ébranlée par une exception unique. L'important est qu'elle se vérifie dans tous les autres cas. Le magistrat doit être l'esclave aveugle de la loi. Sinon, c'est la porte ouverte à l'abus, à l'arbitraire et même à la prévarication.

LE GRAND MAITRE. — Il n'y a pas de thèse, si juste qu'elle soit, dont on ne tire des conséquences absurdes en la poussant jusqu'à ses extrêmes limites. Pourtant, je veux supposer un instant que votre système se défende et, qu'en conscience, vous étiez tenu de traiter Pietro avec la même sévérité qu'un autre prévenu, en espérant que cette épreuve tournerait à son avantage. Même alors, vous ne pouviez tolérer que Pietro soit condamné sur des aveux que vous saviez faux.

LE JUGE. — Là, je vous arrête ; la sentence capitale était aussi justifiée à mes yeux que la mise à la question.

LE GRAND MAITRE. — Expliquez-moi ce nouveau paradoxe.

LE JUGE. — Pietro méritait la potence puisqu'il s'est reconnu coupable.

LE GRAND MAITRE. — Des aveux faux, surtout arrachés par la torture, n'encourent pas la peine de mort.

LE JUGE. — En théorie, non. En fait, oui. Celui qui n'a pas la force de proclamer son innocence au milieu des pires tourments n'a pas la conscience tranquille. S'il n'a pas fait ce dont il est accusé, il a autre chose à se reprocher : le châtiment sera toujours appliqué à bon escient. Le cas de Pietro illustre à merveille mon système. Le meurtre de Mariani, il l'avait depuis longtemps commis dans son cœur. Qu'il ait vu ou non le spadassin sortir la veille de la chambre de sa femme, il se savait prêt à le tuer à la première occasion. Si Mariani est tombé d'abord sous les coups de Renato, c'est un effet du hasard. Et Pietro a dû se sentir justement puni des pensées criminelles qu'il nourrissait depuis longtemps. Au reste, puis-je vous rappeler qu'en ce qui me concerne je penchais pour une peine mitigée, dix ans de galères, et que c'est vous-même qui avez choisi la potence ?

LE GRAND MAITRE. — A ce compte-là, pourquoi demandez-vous que le boulanger ne soit pas pendu demain ?

LE JUGE. — Encore une fois, parce que la loi nous interdit d'exécuter une sentence lorsque se sont révélés depuis son prononcé des éléments de nature à modifier la conviction des juges.

LE GRAND MAITRE. — Vous voulez me persuader que si Renato ne s'était pas confessé in extremis, votre conscience ne vous aurait adressé aucun reproche ?

LE JUGE. — Aucun. Je n'ai pas été sans éprouver un certain malaise pendant toute la procédure, je le reconnais. Je suis parvenu à le réprimer. A quoi tenait-il en effet ? Au sentiment de participer à une erreur judiciaire. Or n'importe quel magistrat, si méticuleux soit-il, doit fatalement se tromper plus d'une fois. Par bonheur pour lui, il ne s'en aperçoit que bien plus tard. Après quinze ans, l'exécution d'un innocent pèse peu au regard du bénéfice qu'en a retiré la collectivité. Sur le moment même, c'est plus gênant. Pourtant le magistrat qui trouverait trop lourde pour ses épaules cette responsabilité n'a rien de mieux à faire qu'à renoncer à sa charge.

LE GRAND MAITRE. — Nous sommes tous faillibles, mais nous n'avons pas le droit de le faire exprès.

LE JUGE. — Si nous admettons de commetre une erreur judiciaire par ignorance, pourquoi nous refuser, s'il le faut, à la commettre sciemment ? Ce serait une lâcheté.

Il s'assied machinalement sur la sellette du prévenu.

LE GRAND MAITRE. — Vous estimez votre conduite irréprochable ?

LE JUGE. — Sous tous les rapports.

LE GRAND MAITRE. — Vous ne craignez pas d'avoir à vous expliquer devant vos supérieurs ?

LE JUGE. — Devant Dieu même !

LE GRAND MAITRE. — Et si je vous faisais passer en jugement ?

LE JUGE. — Pourrais-je savoir quel délit me serait reproché ? Je mets Votre Seigneurie au défi de trouver le moindre article du code que j'aie enfreint.

LE GRAND MAITRE. — La loi punit le juge qui condamne l'inculpé à la mort de qui il a intérêt...

LE JUGE. — Je n'avais aucun intérêt à la mort de Pietro. Au contraire, j'étais fort ennuyé à l'idée de changer de boulanger.

LE GRAND MAITRE. — Vous vouliez faire de Rita votre maîtresse.

LE JUGE. — Pure supposition !

LE GRAND MAITRE. — Le mari était gênant, vous avez saisi l'occasion de vous en débarrasser.

LE JUGE. — Calomnie gratuite !

LE GRAND MAITRE. — Rita vous en a accusé en ma présence.

LE JUGE. — Propos de femme affolée par la douleur.

LE GRAND MAITRE. — Vous lui avez offert une grosse somme d'argent sans raison valable, sinon que vous vouliez la faire taire ou lui payer de futures complaisances.

LE JUGE. — J'aurais été heureux d'atténuer dans une faible mesure le préjudice que j'avais bien malgré moi causé à cette famille.

LE GRAND MAITRE. — Vos ingénieuses théories déguisent une vengeance tirée d'un mari qui se refusait à être complaisant.

LE JUGE. — C'est monstrueux ! Voila douze ans que je suis juge : vous me connaissez, vous avez pu m'apprécier. Toute ma conduite passée prouve la fausseté de cette imputation !

LE GRAND MAITRE. — C'est en tant qu'homme privé que je vous connais. Selon votre propre thèse, je dois écarter cet aspect du problème. Rita vous accuse d'un crime précis et les circonstances rendent le fait vraisemblable. Reconnaissez-vous avoir eu un intérêt personnel à condamner le boulanger ?

LE JUGE. — Je le nie catégoriquement.

LE GRAND MAITRE. — C'est votre droit. Le mien est de considérer les éléments que j'ai recueillis et d'examiner s'ils ne constituent pas des présomptions suffisantes pour vous faire mettre à la question.

LE JUGE. — La torture ! A moi ?

LE GRAND MAITRE. — Aucun privilège ne vous en exempte. Qu'en pensez-vous ? Puisque vous avez l'habitude de résoudre ces difficultés sans tenir compte d'aucun élément personnel, donnez-moi votre avis ?

LE JUGE. — Je n'ai pas à répondre.

LE GRAND MAITRE. — Vous reconnaissez que j'ai raison. Toutefois, vu les excellents rapports que nous avons entretenus jusqu'ici et rien dans la loi ne s'y opposant, je vous accorde une faveur : quel supplice vous sentez-vous d'humeur à affronter ? L'eau ? Le brodequin ? L'estrapade ?

LE JUGE. — On ne joue pas ainsi avec la vie d'un homme !

LE GRAND MAITRE. — Jouer Où avez-vous vu que je jouais ? Je suis très sérieux. Vous refusez mon offre ? A votre guise ! Va pour l'estrapade ! Nous pourrons comparer ainsi vos forces de résistance à celles du boulanger.

Il frappe sur un timbre. Entre le Greffier.

LE GRAND MAITRE, *au Greffier.* — Je vais tenir seul une audience extraordinaire. Amenez Pietro, faites entrer le public. N'oubliez pas de prévenir le bour-

reau. Nous aurons besoin de son assistance. (Le Greffier regarde avec stupeur le siège où se tient le Juge et sort prévenir le Bourreau.) C'est trois minutes que Pietro a tenu bon ?

LE JUGE, après un temps. — Et si j'avoue ?

LE GRAND MAITRE. — Un scandale rejaillirait sur toute la magistrature. Il n'y aura pas de procès. Cet aveu restera entre vous et moi. Vous démissionnerez de votre charge et vous paierez à Pietro dix mille ducats qui lui serviront d'indemnité.

LE JUGE. — Je serai un homme ruiné.

LE GRAND MAITRE. — Vous serez un homme vivant.

Entre le Bourreau.

LE JUGE. — Je n'ai pas le choix, j'accepte.

Il va se tenir debout derrière le tribunal. Le Greffier rentre, avec les deux Gardes, qui amènent Pietro, puis vont ouvrir la porte au public et à Rita.

RITA. — Mon Dieu ! Qu'est-ce qu'ils vont encore lui faire ?

LE GREFFIER. — Silence !

LE GRAND MAITRE. — L'audience est ouverte. Le véritable coupable du meurtre de Mario Mariani vient de faire une confession complète : c'est Renato le faux-monnayeur, qui expiera demain ses nombreux crimes. En conséquence, nous cassons le jugement condamnant Pietro le boulanger, le renvoyons de toute poursuite et lui allouons une indemnité de dix mille ducats.

Pietro s'est levé, il est trop ému pour parler. Il tend les bras à Rita qui vient s'y jeter.

RITA. — Tu peux dire alors que tu as une veine de cocu !

LE GREFFIER. — Silence !

LE GRAND MAITRE. — Nous avons d'autre part le regret d'annoncer que M. le juge Cambo, dont la science juridique, l'intelligence et la haute intégrité faisaient honneur à toute la magistrature, nous a instamment prié de lui permettre de résigner des fonctions que l'âge et la maladie lui ont rendues trop lourdes. Démission honorable lui est accordée. L'audience est levée.

Le public s'en va, portant Pietro et Rita en triomphe. Les Gardes et le Greffier, curieux, suivent le mouvement. Le Grand Maître et le Juge restent seuls. Le Juge quitte lentement les signes distinctifs de sa charge : la perruque et la toge et les dépose devant le Grand Maître.

LE JUGE. — Je les ai portés pendant douze ans et je crois pouvoir dire que je leur ai fait honneur.

LE GRAND MAITRE. — Jusqu'à hier, je n'en doute pas. Je comprends ce que vous éprouvez. La peine est dure. Je ferai pour l'alléger tout ce que je pourrai et qui ne favorisera pas votre dangereuse folie. J'entends rester votre ami.

LE JUGE. — Maintenant, monseigneur, que vous n'êtes plus mon supérieur hiérarchique, me permettez-vous un mot ?

LE GRAND MAITRE. — Je vous en prie.

LE JUGE. — En me punissant comme vous venez de le faire, vous avez commis la plus monstrueuse erreur judiciaire de tous les temps.

RIDEAU

LE JUGE. — *Le poignard s'adapte à la gaine.*
(ACTE PREMIER.)

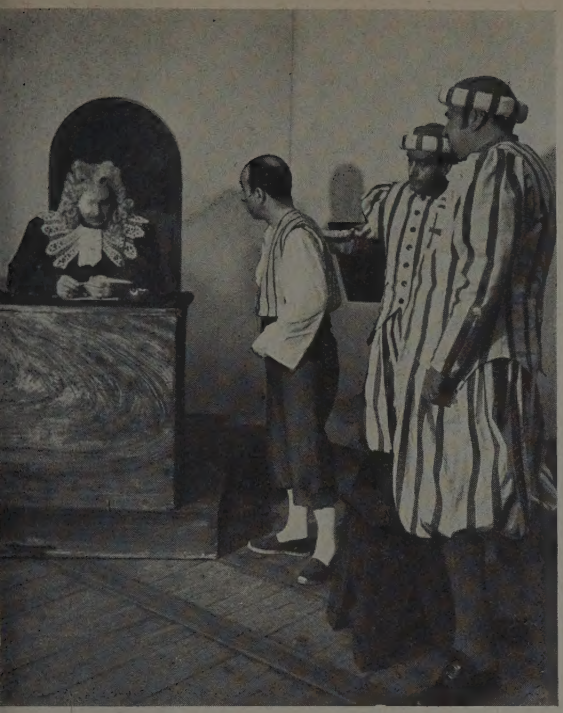

Le Juge Cambo. Pietro. 1er et 2e Garde.

L'AVOCAT. — *Vous ne voyez pas d'inconvénient à me signer cette reconnaissance de dette de 200 ducats ?*
(ACTE II.)

L'Avocat. Pietro.

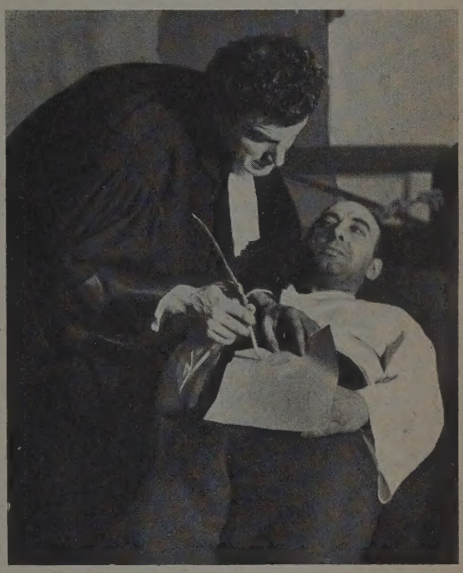

PIETRO. — *Du moment que je vous garde, toi et les enfants, le reste ne compte pas.* (ACTE PREMIER.)

Rita. Pietro. Le Bourreau.

LE JUGE. — *Greffier, notez que l'accusé Pietro... avoue avoir donné au nommé Mario Mariani un coup de poignard.*
(ACTE II.)

Le Juge Cambo. Le Grand Maître des Templiers.

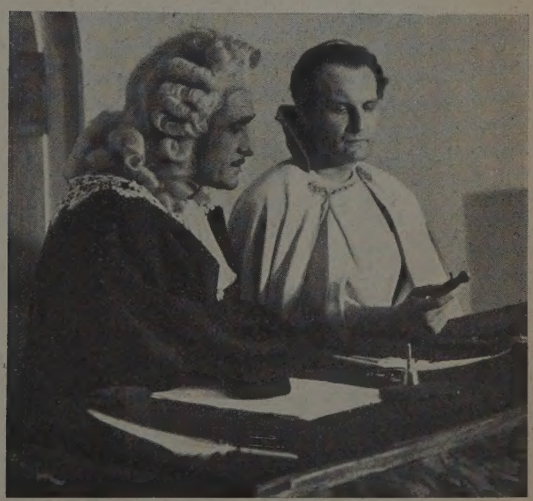

RITA. — *Je n'ai rien voulu dire jusqu'ici, mais il faut que je soulage mon cœur.* (ACTE III.)

RENATO. — *Je me demande même comment vous allez vous arranger pour me montrer de l'indulgence.* (ACTE III.)

Le Juge Cambo. Le Grand Maître. Renato.

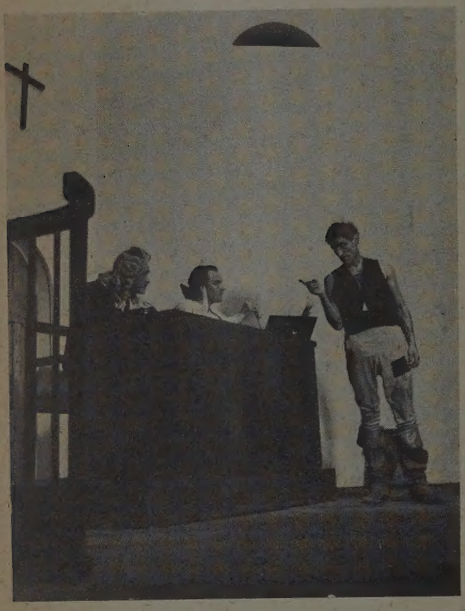

Le Juge Cambo. Le Grand Maître.

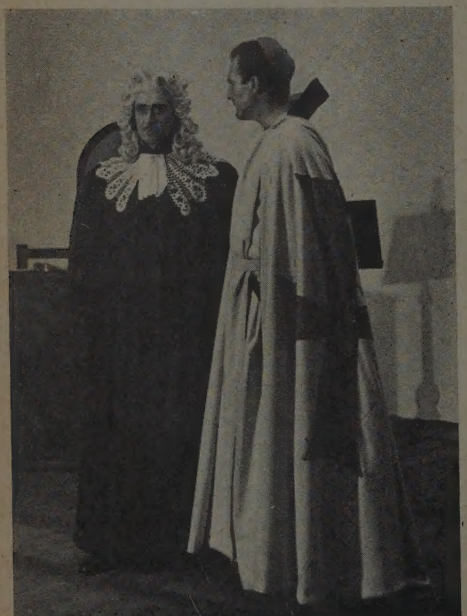

Le Juge Cambo. Le Grand Maître. Rita.

Pietro. Rita.

RITA. — *Tu peux le dire alors que tu as une veine de cocu...* (ACTE III.)

LE GRAND MAITRE. — *Expliquez-moi ce nouveau paradoxe.* (ACTE III.)

(Suite de la page 2 couverture.)

lorsqu'il déclare : « Après vingt ans de fascisme, c'est-à-dire de censure, les écrivains étaient devenus maîtres dans l'art d'écrire entre les lignes. » L'écrivain communiste Vittorini n'a-t-il pas justifié la publication, avec autorisation de la censure mussolinienne, de *Conversations en Sicile* (dont une nouvelle et excellente traduction vient de paraître chez Gallimard) en déclarant que ce livre, malgré sa forme romanesque, constituait un ingénieux système cryptographique ?

Le récent livre de Malaparte ne possède pas, bien sûr, les vertus torrentielles et puissamment évocatrices de *Kaputt*. Mais il peut se lire avec une attention presque aussi passionnée. Des chapitres comme « Dieu rentre chez lui » ou « Les Masques de glace » témoigneront, pour plus d'un lecteur, de grandes qualités d'écrivain, d'artiste et d'homme ; ce sont celles de l'essayiste caustique et lucide de *La Technique du coup d'Etat*.

GALOIS (Evariste), mathématicien français, né à Bourg-la-Reine, tué en duel à Paris (1811-1832)... C'est là tout ce que le « Larousse universel » en deux volumes trouve à dire d'un homme qui a laissé dans l'histoire des sciences une trace fulgurante. C'est peu sans doute. Il n'en faut pas moins admirer les auteurs d'encyclopédies de parvenir à résumer tant de choses en si peu de mots et de susciter la rêverie par quelques lignes sèches et concises. Singulier personnage, pense-t-on, que ce Galois qui interrompt à vingt et un ans, par un duel malencontreux, une carrière de savant assez avancée déjà pour avoir marqué les mathématiques. (Les manuels spécialisés apprennent ensuite que Galois fut l'inventeur d'une certaine « théorie des groupes », d'une importance capitale pour le développement ultérieur des sciences du calcul abstrait.)

Tout aurait pu en rester là si un grand écrivain n'avait été, un jour, séduit à son tour par cette figure singulière. Par quels chemins mystérieux, Alexandre Arnoux, qui n'est pas, sache-t-on, mathématicien, est-il arrivé jusqu'à elle ? Il importe peu... Mais on comprend, en tout cas, qu'elle ait déclenché en lui le moteur-à-combiner-et-conter-des-histoires. Celui qui nous a donné *Le Carnet de route du juif errant*, les nouvelles de *Paris-sur-Seine* ou les méditations passionnées et romanesques de *Rhône, mon fleuve* est, comme on le sait, un des plus sensibles qui soient. C'est ainsi, sans doute, qu'Evariste Galois est devenu le personnage principal d'*Algorithme* (Grasset, édit.).

On se doute bien qu'il ne s'agissait pas, pour Alexandre Arnoux, de se faire le vulgarisateur de théories mathématiques, pleines d'une grandiose poésie certes, mais assez rebutantes pour le profane à la vérité. Ni le conteur d'une « vie romancée » reconstituée à grand renfort de documents. Mais le destin d'Evariste Galois, plein de « grandeurs et d'énigmes » facilement imaginables, baignait dans une riche matière historique et sociale : le romantisme, les journées de 1830 et leur ferveur révolutionnaire... En fallait-il davantage pour un écrivain tel qu'Alexandre Arnoux, dont la place, il faut le souligner malgré les honneurs de l'Académie Goncourt, n'est pas encore, dans notre littérature, celle qui correspond à ses qualités profondes ?

Il disposait donc du héros de roman à l'état pur. Il pouvait le faire agir parmi les remous d'une époque que le recul historique commence à parer de couleurs exaltantes. Il mettait, en d'autres termes, tous les atouts dans son jeu. En fait, l'expérience prouve que c'est réunir ainsi les conditions les plus favorables... à l'échec d'une œuvre d'art. Or, tenant au départ une gageure, *Algorithme* réussit non seulement à nous introduire indiscrètement dans l'histoire d'un homme et de son époque, mais encore à nous faire oublier le peu que l'on pourrait savoir de ce principal personnage et que celui-ci n'est pas une création sortie tout armée du cerveau de son inventeur.

Il faut voir là une sorte de miracle littéraire, dont la perfection et l'efficacité sur le lecteur ne sont pas dues uniquement à des habiletés techniques, à des recettes de fabrication. Car un génie familier habite l'auteur d'*Algorithme* et s'exprime par sa plume : c'est le génie du langage et du style, un génie qui ne doit rien aux héritages du passé ni aux modes du jour, mais tout à sa propre substance, élaborée dans le mystère et le loisir, précise et terre-à-terre à la fois, débraillée, mais toujours élégante (comme la toilette d'un dandy). L'important est que ce langage et ce style combinent leurs alchimies pour être sans cesse présents, mais en restant toujours au service de la progression romanesque. On admettra que c'est là une réussite d'une qualité fort rare de nos jours et qui mériterait d'être signalée avec plus d'éclat encore.

CÉDANT au mirage de l'émigration, un pauvre paysan portugais, Manuel da Bouça, quitte un jour les siens pour aller chercher fortune au Brésil. Mais loin de ramasser l'or à la pelle dans ce pays dont il a si souvent rêvé aux richesses fabuleuses, c'est à grand-peine qu'il trouve un travail ingrat et mal rémunéré dans une plantation de café de Sao-Paulo. Et il trime ainsi pendant des années sans réussir à mettre jamais un sou de côté. Le hasard seulement lui permettra de regagner le pays natal, aussi pauvre qu'au jour de son départ. Mais comment avouer, dans le village retrouvé, la déception de ces années de lutte et de misère ? Il jouera donc à l'émigrant revenu riche et préférera, sa femme étant morte et sa fille mariée, aller s'établir à la ville : *Il n'aspirait seulement qu'à cacher à Lisbonne sa misère, à ce qu'on ne se souvînt jamais de lui, à ce qu'on l'oubliât pour toujours...*

Tel est le thème, simple et humain, du nouveau roman de l'écrivain portugais Ferreira de Castro, dont les lecteurs français se souviennent sans doute de *Forêt vierge* qui avait été naguère si magnifiquement traduit et préfacé par Blaise Cendrars. *Emigrants* (Grasset, édit.) ne se borne pas cependant à conter l'histoire des espoirs et des désillusions d'un pauvre hère. Les résonances de ce livre s'enfoncent bien plus profondément, et c'est tout le drame de l'émigration, avec ses douloureuses causes sociales, qu'il met en lumière.

Mais Ferreira de Castro n'est pas un romancier didactique et son roman ne tourne jamais au livre à thèse. Si le cas pitoyable de Manuel de Bouça suscite des réflexions qui le dépassent, il faut sans doute en voir la raison dans le fait que l'auteur a, malgré lui, intégré sa propre expérience dans la trame romanesque. Car il fut lui-même un des émigrants qu'il a décrits avec tant de cœur. Comme un Jack London, Ferreira de Castro s'est durement battu avec la vie avant de se mettre à la juger par le truchement de la littérature. C'est sans doute ce qui lui donne cette richesse, cette générosité, ce ton sourdement lyrique que l'on retrouve à chaque page d'*Emigrants*.

CONSERVEZ ET COLLECTIONNEZ

France
ILLUSTRATION
LITTÉRAIRE ET THÉATRALE

avec

une reliure mobile ACLÉ Brevetée FRANCE et ÉTRANGER

spécialement conçue à cet effet

Modèle pour une année . . . . . **273 fr.**
Clefs de montage, utilisables pour plusieurs reliures, la paire . . . . . **24 fr.**

(Ces prix s'entendent livraison à nos bureaux)

FRAIS D'ENVOI A DOMICILE (FRANCE)

Pour une reliure. . . . . **80 fr.**

CONDITIONS (SUIVANT TARIF POSTAL) POUR QUANTITÉS ET POUR L'ÉTRANGER

Le Directeur-Gérant :
G. CAHEN-SALVADOR.

Société Nationale des Entreprises de Presse. — Imp. de Bobigny.
Dépôt légal 3e trimestre 1948. — Imprimeur no 54.